



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

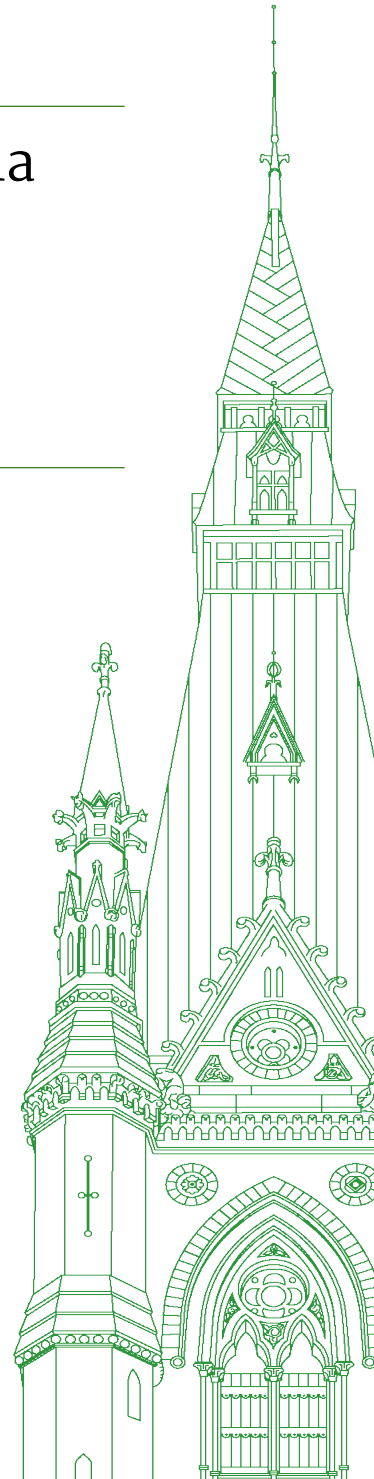
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 004**

Le mercredi 6 mai 2020

---

Président : L'honorable Anthony Rota





## Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le mercredi 6 mai 2020

• (1205)

[Français]

**Le président (L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

[Traduction]

Je vous souhaite la bienvenue à la quatrième séance du Comité spécial de la Chambre des communes sur la pandémie de la COVID-19.

[Français]

Je voudrais dire quelques mots pour, encore une fois, remercier toutes les personnes de l'Administration de la Chambre des communes qui ont travaillé d'arrache-pied pour organiser les réunions virtuelles et physiques du Comité. J'aimerais également remercier tous les députés de leur patience et de leur coopération.

Lors de la réunion virtuelle d'hier, nous avons eu beaucoup moins de problèmes techniques que lors de la première séance, et je suis convaincu que les délibérations vont aller de mieux en mieux au fur et à mesure que nous nous adapterons à cette nouvelle technologie.

[Traduction]

Conformément à l'ordre de renvoi du lundi 20 avril, le Comité se réunit aujourd'hui pour entendre des annonces ministérielles, permettre aux députés de présenter des pétitions et de poser des questions aux ministres, y compris au premier ministre, au sujet de la pandémie de la COVID-19, et étudier, par l'entremise d'un débat exploratoire, la motion portant que le Comité prenne note de la pandémie en cours de la COVID-19.

Les délibérations d'aujourd'hui seront télévisées comme c'est le cas d'habitude à la Chambre.

Nous allons maintenant procéder aux annonces ministérielles. Un ministre de la Couronne peut faire une courte déclaration, et un porte-parole de chaque parti reconnu ainsi qu'un député du Parti vert pourront ensuite faire de brefs commentaires sur la déclaration.

La parole est à Mme Freeland.

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales):** Monsieur le président, depuis le début de la guerre en septembre 1939 jusqu'à la victoire des alliés en Europe le 8 mai 1945, plus d'un million de Canadiens ont servi leur pays au sein de nos forces armées. Plus de 43 000 d'entre eux ont perdu la vie. Lors de la libération des Pays-Bas, que nous soulignons également cette semaine, 7 600 Canadiens ont péri au cours d'une campagne brutale qui a duré 9 mois. On peut difficilement saisir l'ampleur des sacrifices auxquels cette génération a consenti parce qu'il s'agit d'une époque où le Canada comptait — pensons-y — seulement 12 millions de citoyens. Pourtant,

ils ont accepté cette tâche et l'ont accomplie, sans se plaindre, jusqu'à ce qu'elle soit terminée et qu'on leur ait permis de rentrer chez eux et de reprendre leur vie — du moins, ceux qui ont eu la chance de rentrer chez eux.

Ce faisant, après la guerre, ils ont jeté les fondements de sept décennies de paix et de prospérité, et ont également permis à une nouvelle génération d'immigrants des quatre coins de l'Europe et, par la suite, du monde entier de bâtir une vie nouvelle au Canada et de bâtir le Canada lui-même.

[Français]

Pour eux, ce pays était un emblème de la paix et un lieu pour s'échapper des crises et des tourments. À l'époque, et encore maintenant, le Canada offrait la promesse d'un meilleur avenir, plus pacifique et plus prospère. Peut-il vraiment y avoir un exemple plus durable et plus poignant que celui-ci de l'importance du Canada dans le monde?

Les dizaines de milliers de patriotes, les hommes et les femmes qui se sont enrôlés pour servir durant les jours les plus sombres de la guerre, au début des années 1940, ne pouvaient pas savoir que les Alliés finiraient par être victorieux.

[Traduction]

Ils ne pouvaient pas savoir qu'un jour ensoleillé du mois de mai, de longues années plus tard, les soldats canadiens seraient accueillis en héros par des foules d'hommes, de femmes et d'enfants ravis, dans les rues d'Amsterdam, de Rotterdam et de La Haye. Ils savaient seulement qu'ils avaient l'obligation morale de servir, une obligation qu'ils avaient en commun avec les six courageux Canadiens qui ont tragiquement perdu la vie il y a une semaine, pendant qu'ils participaient à l'opération Reassurance.

Monsieur le président, au moment où nous soulignons la libération des Pays-Bas et le Jour de la Victoire en Europe, nous rendons hommage à tous ces grands Canadiens. Nous rendons hommage à leur endurance, à leur force morale et à leur détermination qui ont changé le cours de l'histoire. Nous rendons hommage aux sacrifices qu'ils ont faits.

[Français]

Les Canadiens qui sont allés au front et qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale n'ont pas seulement vaincu les forces du fascisme, du terrorisme et de l'oppression, ils ont bâti un monde meilleur. Ils ont formé des alliances transatlantiques qui nous protègent encore aujourd'hui et des lieux qui favorisent notre prospérité.

Quand le premier ministre des Pays-Bas, Mark Rutte, s'est adressé à la Chambre en 2018, il a évoqué l'amitié indéfectible qui existe entre nos deux pays, une amitié tissée pendant la guerre par les actions extraordinaires de Canadiens ordinaires. Nos soldats ont libéré les villes de l'occupation nazie, et les enfants qui les ont acclamés dans les rues s'en souviennent encore. Soixante-quinze ans plus tard, ils s'occupent encore des tombes de nos soldats morts au combat. Leurs enfants et leurs petits-enfants déposent des fleurs au pied des monuments érigés à la mémoire de nos héros canadiens.

• (1210)

[Traduction]

Soixante-quinze années se sont écoulées depuis que nos parents, nos grands-parents et nos arrière-grands-parents, ceux de la plus grande génération, ont répondu à l'appel et ont fait leur part pour bâtir un monde plus prospère, plus sûr et plus libre. Comme l'a dit le ministre des Anciens Combattants, bon nombre d'entre eux ont sacrifié leur avenir pour libérer des gens qui souffraient depuis des années sous une occupation brutale. Ils ont laissé derrière eux famille, amis, enfants, parents et communautés — bref, des gens qui les aimaient beaucoup. Mon grand-père, Wilbur Freeland, et ses deux frères, Carleton et Warren, étaient parmi ces volontaires. Carleton et Wilbur sont revenus à la maison, mais pas Warren.

Aujourd'hui, au moment où notre pays livre une nouvelle bataille contre une pandémie qui n'a pas de frontières, il m'est impossible de suivre un meilleur exemple que cela, et je ne peux pas imaginer de meilleure raison de servir mon pays.

Les derniers survivants de la plus grande des générations, nos aînés, font partie de la génération qui a le plus besoin de notre protection contre la pandémie de la COVID-19. Ils comptent sur nous pour prendre des mesures qui sont bonnes, responsables et justes, même si c'est difficile. Ils comptent sur nous pour abandonner, pour l'instant, le confort et les plaisirs des rassemblements et des interactions sociales habituelles. Ils comptent sur nous pour suivre les directives des professionnels de la santé publique: se laver les mains, éviter les déplacements qui ne sont pas essentiels et rester à la maison, le plus possible, aussi longtemps qu'il le faut.

Je trouve en fait que c'est très simple. Cette génération de Canadiens qui a remporté la victoire en Europe et bâti la paix qui a suivi, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour la protéger. Nous devons léguer aux générations à venir, à nos enfants et à nos petits-enfants, un pays plus prospère, plus libre et plus sûr que celui dont nous avons hérité.

Ils ont fait leur part. Nous devons faire la nôtre.

[Français]

Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** La parole est maintenant à M. Brassard.

[Français]

**M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC):** Je vous remercie, monsieur le président.

Au nom de l'opposition officielle, j'ai le plaisir de me joindre à mes honorables collègues pour souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des Pays-Bas et du jour de la Victoire en Europe.

[Traduction]

Il y a soixante-quinze ans cette semaine, les canons se sont tus, marquant la fin d'une guerre brutale qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes. Le silence a été remplacé par les acclamations et les larmes des citoyens descendus dans la rue pour célébrer la capitulation de l'armée allemande et le début d'une ère de paix.

Aujourd'hui, nous nous souvenons du courage de plus d'un million de braves Canadiens et Terre-Neuviens qui ont quitté leur foyer, leur famille et leurs amis pour se battre pour la liberté pendant la Seconde Guerre mondiale. Grâce à leurs services et à leurs sacrifices, ainsi qu'à ceux de nos alliés, nous avons pu vaincre la tyrannie de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste, mais le prix à payer a été très élevé. À la fin de la guerre, plus de 45 000 Canadiens et Terre-Neuviens avaient consenti le sacrifice ultime et 55 000 avaient subi des blessures. Tous portaient des cicatrices, visibles ou invisibles, qui allaient durer pour le reste de leur vie.

On dit que la Première Guerre mondiale a fait de nous une nation, mais c'est la Seconde Guerre mondiale qui a consolidé le Canada en tant qu'acteur clé sur la scène internationale. En dépit de notre population relativement peu nombreuse, les soldats, marins et aviateurs canadiens ont fait preuve d'un courage exceptionnel, notamment à Dieppe, à Ortona, à la plage Juno et lors de la libération des Pays-Bas. Au début de 1945, la Première Armée canadienne a aidé à libérer les villes et villages néerlandais de leurs occupants nazis. Après cinq ans d'occupation allemande, les Néerlandais ont accueilli les Canadiens dans leur foyer et ont noué des amitiés durables.

Aujourd'hui, le Canada est la patrie de nombreux fiers Canadiens d'origine néerlandaise. Dans ma circonscription, Barrie-Innisfil, on trouve, tout près de chez moi, Tollendale Village où demeurent beaucoup de Canadiens d'origine néerlandaise qui ont connu cette période de noirceur dans leur pays. Lorsque je rends visite à Tollendale, j'entends les histoires de ce qu'ils ont vécu sous l'occupation allemande. J'entends aussi parler de leur gratitude éternelle envers le Canada et les braves soldats qui sont venus les libérer. Je ne serais pas du tout surpris de voir aujourd'hui des drapeaux canadiens accrochés aux balcons de Tollendale Village pour exprimer cette profonde gratitude.

Cependant, le lien profond qui s'est forgé entre nos deux pays va au-delà du champ de bataille. Pendant le conflit, des membres de la famille royale néerlandaise ont trouvé refuge au Canada. En reconnaissance de notre amitié, les Néerlandais ont envoyé des milliers de bulbes de tulipes au Canada après la guerre, ce qui est devenu une tradition annuelle et l'inspiration pour le Festival des tulipes d'Ottawa, que nous célébrons chaque année en mai.

Comme tant d'autres célébrations, cette année, le Festival des tulipes et la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des Pays-Bas et du jour de la Victoire en Europe seront très différents.

• (1215)

[Français]

Normalement, nous serions réunis à des cénotaphes communautaires pour rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie et pour nous rappeler que la liberté a toujours un prix. En raison de la pandémie actuelle, cette année, nous allons nous réunir en ligne à l'occasion de services virtuels ou pour faire une pause en vue d'entamer une réflexion personnelle.

[Traduction]

Bien que la crise ait touché les Canadiens d'un océan à l'autre, je sais que l'isolement a été particulièrement difficile pour nos aînés et nos anciens combattants. Je demande aux Canadiens de ne pas oublier de prendre des nouvelles des anciens combattants et des personnes âgées dans leurs communautés. Faites-leur savoir qu'ils ne sont pas seuls, que leur service n'a pas été oublié et qu'ils pourront toujours obtenir de l'aide en cas de besoin. Ce sont eux qui lient notre grande nation.

En ces temps sans précédent, les Canadiens continuent de faire preuve du dévouement, de la bravoure et du patriotisme qui ont défini nos efforts tout au long de la Deuxième Guerre mondiale. Nos professionnels de la santé sont sur la ligne de front chaque jour et se battent pour nous garder en bonne santé et en sécurité. Les membres des Forces armées canadiennes apportent leur aide dans les foyers de soins de longue durée. Les Rangers canadiens soutiennent les communautés nordiques et éloignées, et les unités de la Réserve se tiennent prêtes à aider les Canadiens si nécessaire.

[Français]

Les Canadiens vous sont reconnaissants de votre service. Au nom de l'opposition officielle, je tiens à vous dire merci.

[Traduction]

La semaine dernière, on nous a rappelé le coût énorme du service, alors que six membres des Forces armées canadiennes ont perdu la vie dans un accident d'hélicoptère au cours de l'opération REASSURANCE. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes. Que Dieu les bénisse et les reconforte en cette période difficile.

Aujourd'hui et chaque jour, rendons hommage à nos anciens combattants, à nos courageux militaires, hommes et femmes, et à tous ceux qui continuent à se battre pour un monde plus libre et plus pacifique.

N'oublions jamais.

[Français]

**Le président:** Nous allons continuer avec M. Blanchet.

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ):** Monsieur le président, vous me permettez de réserver mes premiers mots à la famille et aux proches de Maxime Miron-Morin, qui est disparu dans l'accident d'hélicoptère des Forces canadiennes dans la mer Ionienne. M. Miron-Morin est de Trois-Rivières, la région qui m'a accueilli il y a quelques années. Mes pensées accompagnent tous les gens de la communauté trifluvienne, de la Mauricie, du Québec et du Canada après la perte dramatique de ces six vies humaines.

Des vies humaines perdues dans un contexte militaire autrement plus dramatique, il y en a eu beaucoup. On en a perdu 7 600 lors de la libération des Pays-Bas, à laquelle les Forces canadiennes et, forcément, pas mal de Québécois ont participé. Le devoir de mémoire auquel nous nous prêtons aujourd'hui doit se perpétuer, dans l'espoir que les conditions qui font en sorte que des êtres humains développent le désir d'enlever la vie à d'autres êtres humains deviennent le plus vite possible chose du passé, tant c'est une aberration dans son essence même.

Les conditions pour que cela se reproduise le moins possible ont été en grande partie rassemblées après la Seconde Guerre mondiale. Il reste encore des conflits toujours pitoyables, d'où la nécessité des

forces armées. Par contre, celles-ci peuvent servir à autre chose et jouer un rôle civil dans nos sociétés.

J'aimerais bien sûr dire un mot pour un héros québécois, Léo Major. À lui seul, selon l'histoire, il a libéré une municipalité des forces allemandes aux Pays-Bas. C'est le genre de héros trop peu connu et très réel qui participe à la création d'une identité forte au sein d'une nation.

Ces gens qui se sont battus, certainement pour leur pays, leur nation et les gens auxquels ils s'identifiaient, l'ont souvent fait pour leurs proches et leur famille. Ils l'ont fait pour protéger ceux et celles qu'ils aimaient, et nous devons beaucoup à ces gens. Nous devons beaucoup à ceux qui sont passés avant nous. Nous devons beaucoup aux gens qui ont protégé au prix de leur vie, mais aussi construit la société riche dans laquelle nous évoluons aujourd'hui. Cette société riche a aujourd'hui les moyens d'affronter une crise sanitaire sans précédent.

Il n'est pas innocent de rappeler aujourd'hui que, si nous rendons hommage aux gens qui sont, dans bien des cas, morts depuis longtemps, nous pourrions rendre un hommage bien vivant aux aînés qui sont encore parmi nous, à celles et ceux qui ont effectivement construit cette société riche qui peut aujourd'hui affronter la pandémie. Or les mots ne suffisent pas pour leur rendre hommage.

Nous avons un devoir de mémoire envers celles et ceux qui nous ont précédés, mais nous avons un devoir d'action envers celles et ceux qui sont encore parmi nous. En matière purement sanitaire, nous avons le devoir de faire en sorte que le plus grand nombre de gens qui étaient avec nous avant la crise le soient encore après la crise. Nous devons les amener bien vivants de l'autre côté. Cependant, nous avons aussi une obligation, que nous tardons trop à honorer, celle de soulager les gens les plus vulnérables de notre société d'un poids, d'une charge et d'une anxiété qui deviennent très lourds.

• (1220)

Nous avons cessé de siéger à ce Parlement à la mi-mars. Nous avons par la suite repris nos interventions sporadiquement et de façon virtuelle. Nous sommes au début du mois de mai et nous avons encore le devoir, ensemble — et je ne veux cibler personne, surtout que nous offrons notre collaboration de façon insistante —, d'intervenir maintenant pour nos aînés qui sont bien vivants.

Je répète et ne répéterai jamais assez que nos aînés sont les plus fragiles sur le plan de la santé. À cet égard, la démonstration statistique n'est plus à faire dans le cadre de cette pandémie. Ils sont aussi les plus fragiles en ce qui concerne l'anxiété économique. Ils sont les plus isolés géographiquement. Souvent, dans les régions, ils sont isolés dans des lieux où peu de gens peuvent se rendre. Au Québec, on commence à peine à leur permettre de sortir. Ils sont isolés en raison d'une moins grande maîtrise des technologies de l'information. C'est pourquoi, dans l'Est du pays, nos élus disent qu'il faut rouvrir les bureaux de Service Canada.

Encore une fois, je vais formuler une demande. Elle représente une toute petite fraction des mesures d'aide qui ont été déployées jusqu'à maintenant. Il faut que nous réglions cela maintenant. Je veux voir apparaître un sourire soulagé sur le visage des centaines de milliers d'ainés qui s'impatientent, mais sans l'ombre d'un début de méchanceté. Ils s'impatientent uniquement parce qu'ils ont peur et qu'ils ne savent pas comment faire face à la situation. Je demande que nous donnions un sens réel à la notion d'urgence. Au début, on sent cette urgence. On veut intervenir en fonction de cette urgence. Par contre, chaque jour qui passe, la notion même d'urgence est banalisée, tant et si bien que des mesures d'urgence qui vont arriver à terme dans quelques semaines pourraient ne pas avoir rempli les fonctions pour lesquelles elles avaient été créées.

Depuis que des gens parmi nos ancêtres ont perdu la vie, nous avons rassemblé les conditions pouvant nous offrir une société meilleure. Aujourd'hui, ne laissons tomber aucun des éléments de cette société, que ce soit les pêcheurs de homard de l'Est; les équipes de chercheuses et de chercheurs qui s'emploient hardiment à trouver des solutions à nos problèmes; les très nombreux travailleurs de l'industrie touristique, très diversifiée, qui se demandent comment ils vont réussir à passer l'été, étant donné que les programmes n'existeront plus à ce moment-là; et, bien sûr, nos aînés, à qui nous devons tout.

Le mot « urgence » doit demeurer, avec toute son acuité et tout son sens, au premier rang de nos préoccupations jusqu'à ce que nous soyons certains de n'avoir laissé personne derrière, tout comme l'ont fait nos ancêtres qui ont fait la guerre en ne permettant pas, dans la mesure du possible, qu'un des leurs soit laissé derrière.

Je nous invite donc à faire acte de compassion et de mémoire. Je nous invite à agir rapidement pour le bien des gens que nous aimons et à le faire notamment par respect pour leurs propres ancêtres, qui ont donné leur vie.

Je vous remercie, monsieur le président.

• (1225)

[Traduction]

**Le président:** La parole est maintenant à M. Singh.

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Monsieur le président, cette semaine, nous soulignons le 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des Pays-Bas et du jour de la Victoire en Europe. Nous rendons hommage à tous ces grands Canadiens.

[Français]

Il y a eu, dans l'histoire militaire du Canada, de nombreux chapitres dont nous sommes fiers. L'un des plus connus et des plus importants a été la libération des Pays-Bas.

[Traduction]

Le peuple néerlandais n'a jamais oublié les efforts de nos courageux soldats pour libérer leur pays après des années difficiles d'occupation allemande pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Pour libérer les Pays-Bas, 7 600 Canadiens ont péri au cours d'une campagne brutale de neuf mois. Ce faisant, ils ont jeté les bases de sept décennies de paix et de prospérité.

[Français]

L'année dernière, j'ai eu l'honneur d'assister à une cérémonie sur la plage du Juno en reconnaissance des importantes contributions du Canada à la guerre. Je me tenais sur la même plage que des mil-

liers de jeunes Canadiens il y a 76 ans. Je pouvais imaginer leur courage alors qu'ils se battaient contre les forces de la haine.

[Traduction]

Je n'oublierai jamais ce moment que j'ai passé aux côtés d'anciens combattants canadiens qui sont retournés là où ils ont combattu. Ceux qui ont consenti le sacrifice ultime ont vu leur jeune vie écourtée pour que nous puissions nous tenir ici aujourd'hui en tant que peuple libre. Nous ne les oublierons jamais.

• (1230)

[Français]

Au nom de tous les néo-démocrates, en ce 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des Pays-Bas et à l'occasion du jour de la Victoire en Europe, nous exprimons à tous nos anciens combattants notre gratitude pour leur service. Nous rendons hommage à leurs sacrifices.

[Traduction]

Nous nous en souviendrons toujours.

**Le président:** La parole est maintenant à Mme May.

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Merci, monsieur le président.

Merci, chers collègues.

[Français]

Je remercie la vice-première ministre de son discours très fort et très clair, ainsi que tous mes collègues qui sont ici dans cette salle.

[Traduction]

Nous sommes réunis aujourd'hui, comme nous le sommes en certaines sombres occasions, où nous pouvons mettre de côté les rancœurs partisans.

Je tiens à souligner que je me trouve aujourd'hui sur le territoire traditionnel des peuples algonquins et à exprimer ma gratitude. Une fois de plus, *meegwetch*.

J'ai l'énorme privilège de faire partie des amis proches de deux des Canadiens qui ont participé au combat pour la libération des Pays-Bas il y a 75 ans.

Je tiendrai une réunion communautaire virtuelle sur Zoom vendredi soir. J'ai invité l'une de ces personnes extraordinaires à se joindre à la réunion pour parler aux membres de ma communauté qui y participeront. Normalement, nous l'aurions fait en personne.

Je voudrais vous parler un peu du major retraité Charles Goodman. Il a servi le jour J. Il a participé à la libération des Pays-Bas. Heureusement, notre ministère de la Défense nationale lui porte une attention particulière. Le ministère des Anciens Combattants l'a amené avec le groupe qui s'est rendu aux Pays-Bas pour célébrer le 70<sup>e</sup> anniversaire.

Chic Goodman est l'un de ceux qui ont libéré le camp de concentration de Westerbork. Anne Frank y a déjà été internée. C'était en quelque sorte un lieu de transit. Les gens étaient redirigés depuis Westerbork. Anne Frank est morte à Auschwitz.

Cette libération reste dans la mémoire de tout le monde.

Quand j'étais enfant, un ami de la famille, aujourd'hui décédé, faisait partie de la résistance hollandaise. Je voudrais prendre un moment pour rendre hommage aux Néerlandais qui, sous l'occupation nazie, ont vécu dans les circonstances les plus cruelles et les plus dangereuses, n'ont pas cessé d'abriter des Juifs, ont continué à se battre dans la résistance et sont morts en luttant contre les nazis.

Un ami de notre famille, Chris van Wiengarten, vivait à La Haye. Enfant, j'étais fascinée par les histoires dans lesquelles il racontait qu'il se cachait dans le grenier familial. Il y avait un placard avec une fausse façade dans laquelle ils cachaient l'argenterie de la famille. Bien sûr, les nazis sont venus un jour et ont découvert qu'il y avait un faux mur. Ils l'ont traversé, ont trouvé l'argenterie familiale, mais n'ont pas traversé un second faux mur où ils auraient trouvé l'escalier menant au grenier.

Le peuple néerlandais a fait preuve d'un courage et d'un héroïsme extraordinaires que je veux également célébrer aujourd'hui.

Chic Goodman, qui a maintenant plus de 90 ans, se joindra à la réunion communautaire virtuelle vendredi soir pour partager avec certains électeurs son expérience de la guerre et, Dieu merci, son expérience de la paix.

Ironiquement, aujourd'hui est l'anniversaire de la mort de mon autre ami très proche qui a combattu avec les Forces canadiennes pour libérer les Pays-Bas. Le 6 mai 2014, il y a six ans aujourd'hui, nous avons perdu Farley Mowat. Comme beaucoup d'entre vous le savent, Farley était membre du Hastings and Prince Edward Regiment. Il a écrit deux livres sur la guerre. Le premier est *The Regiment*, qui est un hommage à l'histoire de régiment « Hasty P ». Le second est *And No Birds Sang*, qui est l'histoire de la campagne d'Italie. Ces lectures nous montrent que nous ne devrions plus jamais aller à la guerre. Plus jamais.

Farley n'a jamais écrit sur ce qu'il a fait avec les services de renseignement derrière les lignes ennemies juste avant la fin de la guerre. Il a rencontré en secret un commandant allemand qui était prêt à être persuadé qu'il y avait un problème. La population civile des Pays-Bas était affamée. Les gens en étaient réduits à manger des bulbes de tulipes et des chevaux. Il y avait un risque très immédiat de famine, alors même que les forces alliées se rapprochaient et étaient prêtes à libérer les Pays-Bas.

Lors de cette rencontre, Farley Mowat, un jeune officier, a réussi à préparer le terrain avec un autre officier pour arriver à présenter au commandement supérieur un plan selon lequel les Allemands resteraient en retrait si des bombardiers canadiens, britanniques et américains effectuaient des largages de nourriture préétablis sur des itinéraires prescrits, afin de larguer de la nourriture dans des endroits où, autrement, les Néerlandais mourraient de faim avant d'être libérés. C'est une histoire extraordinaire. Farley ne l'a jamais écrite. Mais l'opération Chowhound, comme ils l'ont appelée, est issue de l'appel frénétique que le prince Bernhard a lancé au général Eisenhower. Eisenhower a dit: « Je ne peux rien faire », mais les Canadiens ont monté cette opération, et je pense qu'elle mérite d'être mentionnée.

C'est une journée pour souligner l'héroïsme, une journée pour souligner le sacrifice.

• (1235)

[Français]

Aujourd'hui, je veux rendre hommage à tous nos anciens combattants. Je veux aussi rendre hommage aux gens qui sont morts cette semaine.

[Traduction]

Nous avons perdu six courageux Canadiens dans l'écrasement du Cyclone.

[Français]

Nous célébrons le 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des Pays-Bas. Nous rendons grâce à Dieu pour cette libération et pour le courage de tous les soldats, dont les militaires des pays qui ont combattu avec courage les forces nazies.

[Traduction]

Je voudrais conclure en réaffirmant les propos du chef du Bloc Québécois et en reprenant les points soulevés par notre vice-première ministre.

Parmi nous aujourd'hui, c'est cette génération qui est la plus vulnérable à la COVID-19. Nous ne pouvons pas lui tourner le dos. La situation est urgente. Je sais qu'on prend des mesures, mais il faut en faire davantage.

[Français]

Je veux souligner les paroles du chef du Bloc québécois, parce que je suis tout à fait d'accord avec lui: nous devons en faire plus pour nos aînés.

[Traduction]

Aujourd'hui, je veux remercier ces gens que je connais.

Merci, Chic, merci, Farley, et merci, Chris, des gens qui ont marqué ma vie et qui sont les vrais héros d'une époque qu'il nous sera donné, je l'espère, de ne jamais revoir. Nous allons entreprendre la période post-pandémie avec le même courage dont nous avons fait preuve après la guerre. Nous allons prendre soin les uns des autres. Nous allons rebâtir nos économies. Que nous ayons besoin d'un plan Marshall ou de nouveaux accords de Bretton Woods, nous allons travailler ensemble.

Merci à tous. *Meegwetch. Dank u wel.*

**Le président:** Je crois savoir qu'il a été convenu d'observer un moment de silence pour souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des Pays-Bas par les Forces armées canadiennes et le 75<sup>e</sup> anniversaire du jour de la victoire en Europe.

[Le Comité observe un moment de silence.]

Nous passons maintenant à la présentation des pétitions pour une période d'au plus 15 minutes.

J'aimerais rappeler aux députés que toutes les pétitions présentées lors des séances du Comité spécial doivent avoir été certifiées au préalable par le greffier des pétitions. Après la présentation de la pétition, nous demandons au député de bien vouloir la déposer à la table.

Monsieur Motz, allez-y.

• (1240)

**M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC):** Monsieur le président, j'ai l'honneur de présenter la pétition électronique n° 2341 au nom de plus de 175 000 Canadiens. La pile qui se trouve sur mon bureau n'est qu'un petit aperçu de ces 175 000 Canadiens qui s'opposent à l'interdiction des armes à feu des libéraux et qui croient que le fait d'avoir recours à un décret pour éviter de tenir un débat et de rendre des comptes à la Chambre est inacceptable et antidémocratique.

Il s'agit de la pétition électronique la plus importante de l'histoire du Canada à ce jour, et je suis heureux d'annoncer en outre que la nouvelle pétition électronique n° 2574 que vient de lancer ma collègue de Calgary Nose Hill, et qui est directement liée à l'interdiction des armes à feu qui vient d'être annoncée, a déjà permis de recueillir plus de 80 000 signatures le premier jour. Cela témoigne de l'importance que les Canadiens accordent à la question.

Comme on le mentionne dans la pétition électronique n° 2341, l'interdiction n'empêcherait pas les criminels d'avoir des armes à feu et cible de manière injuste les propriétaires d'arme à feu canadiens qui sont déjà parmi les citoyens ayant fait l'objet des vérifications les plus rigoureuses de l'histoire et de la société canadiennes. Je crois qu'il est injuste que le gouvernement se serve de la pandémie actuelle et des émotions qu'a suscitées la tragédie en Nouvelle-Écosse pour imposer son programme idéologique et apporter d'importants changements à la politique sur les armes à feu en ce moment.

En tant qu'ancien agent de police, je sais d'expérience que les Canadiens veulent que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour lutter contre la criminalité, les gangs et le trafic des armes illégales et clandestines. La grande majorité des crimes commis au Canada le sont avec des armes obtenues illégalement par des individus qui ne sont pas légalement autorisés à en posséder. Rien dans l'annonce faite par les libéraux la semaine dernière ne permet de remédier à ce problème. Les politiques du gouvernement servent donc à cibler les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi plutôt que les dangereux criminels qui choisissent de faire le mal avec des armes illégales et clandestines. Nous avons un gouvernement lâche et inefficace.

Les conservateurs ont appuyé et appuieront toujours les politiques sensées sur les armes à feu qui empêchent les dangereux criminels de s'en procurer.

**Mme Elizabeth May:** J'invoque le Règlement.

**M. Glen Motz:** Nous savons qu'il est beaucoup plus difficile...

**Mme Elizabeth May:** Je suis désolée, monsieur le président. J'invoque le Règlement.

J'aimerais avoir une précision. Est-ce que ce sont les règles habituelles pour la présentation des pétitions qui s'appliquent à cette rubrique du Comité sur la COVID-19?

**Le président:** Oui, ce sont les règles qui s'appliquent.

**Mme Elizabeth May:** Je m'oppose à ce que le député fasse un discours.

**Le président:** L'objection est valable... il s'agit d'une déclaration politique et d'un discours.

Je vais demander au député de conclure le plus rapidement possible.

**M. Glen Motz:** Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord répondre au rappel au Règlement, si c'est possible.

Nous vivons en démocratie, et cette pétition a été signée par des Canadiens qui croient que le processus démocratique n'a pas été respecté. Par conséquent, je devrais avoir la possibilité de prendre deux ou trois minutes tout au plus pour expliquer leurs inquiétudes à la Chambre.

J'ai besoin d'une minute ou moins, monsieur le président, pour terminer, et je serais honoré de pouvoir conclure au nom des Canadiens qui nous font confiance pour s'occuper de leurs affaires à la Chambre.

**Le président:** Monsieur Motz, la façon habituelle de procéder est de donner une description très concise de la pétition, mais vos propos ont dévié un peu.

Je vais vous permettre de conclure très rapidement. Je vous donne environ 30 secondes, si cela vous convient.

**M. Glen Motz:** Merci, monsieur le président.

Nous savons que la tâche qui consiste à traquer les criminels et les armes acquises illégalement est beaucoup plus difficile, mais c'est une tâche à laquelle les conservateurs ont toujours été prêts à s'attaquer. Nous savons qu'il reste beaucoup à faire.

**Le président:** Si je peux vous interrompre encore une fois, je veux préciser qu'il s'agit de la pétition et non d'un discours.

Je vous demanderais de conclure au sujet de la pétition, s'il vous plaît.

**M. Glen Motz:** Monsieur le président, je vous remercie de m'en donner l'occasion, et je vais le faire. Je veux simplement vous faire part de mon objection.

C'est le sentiment qu'éprouvent les Canadiens actuellement au sujet de ce qui s'est passé la semaine dernière, et je vais conclure ici.

Je tiens à remercier un électeur de ma circonscription, M. Brad Manysiak, qui a lancé cette pétition, de même que les 175 310 Canadiens qui l'ont signée.

Je remercie aussi les millions de Canadiens qui s'opposent à la politique du gouvernement libéral et les politiques des libéraux sur le contrôle des armes à feu. Nous ferons front commun et continuerons de lutter pour faire ce qui est bien pour le Canada et pour les Canadiens.

**Le président:** Merci.

Madame May.

**Mme Elizabeth May:** Il vaut mieux pour moi ne pas faire de discours.

Monsieur le président, je présente la pétition électronique n° 431. Les pétitionnaires demandent que la Chambre tienne compte de l'urgence climatique et que le Canada se dote de cibles ambitieuses. Ils demandent au Canada d'agir sans tarder pour s'assurer que les initiatives nationales servent à relever le défi mondial d'éviter une hausse de la température moyenne du globe de plus de 1,5°C.

• (1245)

**Le président:** Madame Mathysen.



**Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le président, j'aimerais présenter cette pétition électronique. Une jeune électricienne de ma circonscription, Haley Odegaard, me l'a remise. Je pense qu'elle tombe à point nommé puisque nous avons beaucoup parlé des étudiants la semaine dernière à la Chambre, et j'espère que nous allons continuer de discuter des moyens à prendre pour les aider.

La pétition porte sur les dettes d'études qu'ont à rembourser plus de la moitié des étudiants qui terminent leurs études postsecondaires. Cette jeune électricienne et les autres pétitionnaires mentionnent que les millénaires comptent aujourd'hui pour 20 % de la population canadienne et beaucoup d'entre eux ne peuvent pas acheter une maison, se marier ou avoir des enfants en raison de leur fardeau financier. Une main-d'œuvre instruite est un avantage qui doit être considéré comme un investissement dans notre avenir, et les études supérieures doivent être encouragées et non pénalisées.

Les pétitionnaires demandent au premier ministre et au gouvernement de supprimer les intérêts sur tous les prêts d'études fédéraux existants et futurs.

**Le président:** Comme personne ne se lève pour présenter une pétition, nous allons passer aux questions destinées aux ministres.

Je tiens à vous rappeler que le temps de parole est limité à cinq minutes par député, une période que chacun peut partager avec un ou plusieurs collègues en avisant la présidence de son intention. Je tiens également à rappeler aux ministres que la durée de leur réponse devrait correspondre approximativement à la durée de la question.

[Français]

Veuillez noter que, compte tenu des échanges rapides à ce moment de la réunion, nous suspendrons les délibérations toutes les 45 minutes, afin de permettre aux employés qui fournissent un appui aux travaux de la séance de se substituer en toute sécurité.

[Traduction]

Monsieur Scheer, vous avez la parole.

[Français]

**L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition):** Monsieur le président, les petites entreprises font face à des défis sans précédent. De plus, le gouvernement ne donne pas la subvention pour le loyer à celles qui ont perdu moins de 70 % de leur revenu. Celles qui ont perdu 50 % de leur revenu n'ont pas droit à la subvention et devront peut-être fermer leurs portes. Le gouvernement empêche la relance de l'économie avec la nature de ce programme.

Est-il prêt à faire des changements pour rendre le programme plus généreux et plus flexible pour aider les petites entreprises dans le besoin?

[Traduction]

**Le président:** La vice-première ministre a la parole.

[Français]

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, nous sommes d'accord que les petites entreprises sont essentielles pour l'économie canadienne. C'est pour cette raison que notre gouvernement a mis en place un programme économique sans précédent dans l'histoire du Canada. Nous l'avons fait pour aider tous les Canadiens, y compris les travailleurs et les entreprises. Nous avons notamment

aidé les entreprises à payer les salaires. Les petites entreprises, quant à elles, ont accès à un prêt de 40 000 \$.

Aussi, concernant le loyer...

**Le président:** Monsieur Scheer, vous avez la parole.

[Traduction]

**L'hon. Andrew Scheer:** Le problème, monsieur le président, est que l'insensibilité avec laquelle ils conçoivent ces programmes oblige les propriétaires de petites entreprises à faire des choix incroyablement difficiles. Prenons l'exemple d'un ou d'une propriétaire de petite entreprise, à qui l'on annonce dans les prochaines semaines que son entreprise peut reprendre ses activités à un rythme réduit. Cette personne devra prendre une décision très difficile: soit elle rouvre ses portes, génère 50 % de ses revenus habituels et perd les mesures de soutien; soit son entreprise reste fermée, mais arrive à payer le loyer grâce au programme de subventions.

Pourquoi le gouvernement ne rend-il pas ces programmes plus généreux et plus souples pour faciliter la relance de notre économie?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, permettez-moi tout d'abord de remettre en question l'idée que nos mesures de soutien économique ont été de quelque façon insensibles. Je pense que tous les députés de cette Chambre éprouvent une profonde et sincère empathie pour les Canadiens. Nous vivons une situation sans égale, sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale, et j'estime que nous travaillons tous très fort pour soutenir les Canadiens et leurs entreprises.

À l'heure actuelle, notre soutien économique représente 11 % du PIB. Cela signifie que des sommes considérables sont investies dans l'économie canadienne, ce qui est excellent. En ce qui concerne la flexibilité de l'aide aux petites entreprises, nous avons procédé à quelques ajustements en cours de route...

**Le président:** La parole revient à M. Scheer.

**L'hon. Andrew Scheer:** Il n'en reste pas moins, monsieur le président, que de très nombreux Canadiens devront faire des choix déchirants. Le gouvernement le sait depuis des semaines et, pourtant, il a jusqu'à maintenant refusé de modifier ces programmes. Une personne qui gagne 1 \$ de plus que le seuil de 1 000 \$ par mois se verra privée de la totalité de la Prestation canadienne d'urgence de 2 000 \$. On ne peut pas dire que ce soit généreux. Les conservateurs estiment que ces programmes devraient être plus souples.

Il y a d'autres exemples qui montrent que le gouvernement compromet la réponse du Canada à cette pandémie. Parce que Santé Canada tarde à émettre ses autorisations, les provinces et les entreprises doivent se tourner vers d'autres pays pour obtenir de l'équipement de protection individuelle. Nous savons que la production massive d'équipement de protection individuelle est essentielle non seulement pour assurer la sécurité des travailleurs de la santé de première ligne, comme le personnel infirmier, les médecins et les intervenants, mais aussi pour permettre aux gens de retourner au travail en toute sécurité.

Les petites entreprises du Canada ont répondu à l'appel et tentent de répondre à la demande, mais les médias rapportent qu'elles se heurtent à la paperasserie et à la bureaucratie gouvernementales, car Santé Canada n'a toujours pas réussi à se doter d'un processus d'autorisation accéléré. Pourquoi le gouvernement freine-t-il la production d'EPI au Canada?

• (1250)

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, le gouvernement ne freine pas la production d'EPI au Canada. En fait, comme le député d'en face, je trouve fantastique que le Canada ait conservé une assise manufacturière solide et que nos excellents fabricants canadiens, en bons patriotes, intensifient leurs efforts pour nous venir en aide. Nous travaillons en étroite collaboration avec ces fabricants. Nous sommes fiers de leur travail.

Hier soir, je me suis entretenue avec la PDG de Thornhill Medical dans ma propre circonscription. Cette entreprise fabrique des ventilateurs en ce moment même et a commencé à les distribuer au Canada.

[Français]

**Le président:** Nous allons continuer avec M. Blanchet.

**M. Yves-François Blanchet:** Je vous remercie, monsieur le Président.

La rareté crée la valeur, alors cela aura beaucoup de valeur: je suis d'accord avec le chef de l'opposition officielle.

Lorsque nous avons approuvé les mesures encadrant la subvention salariale, l'appui du Bloc québécois était conditionnel à ce que certains frais fixes des petites entreprises soient couverts. À ce jour, la seule démarche qu'il y a eu concerne le soutien au loyer. Or les frais fixes vont bien au-delà du loyer. C'est assez restrictif, tant et si bien que beaucoup de petites entreprises n'ont encore accès à rien. Elles paniquent et se demandent comment elles feront pour traverser la crise. J'invite le gouvernement à respecter l'engagement qu'il a pris et même à aller au-delà pour donner un coup de main aux entreprises en ce qui concerne leurs frais fixes.

Parlons des petites entreprises. Lors de mon point de presse de ce matin, j'ai parlé de l'industrie du homard et des nombreuses petites industries qu'on agglomère sous le thème du tourisme, incluant les activités artistiques estivales et la recherche.

Le gouvernement peut-il s'engager maintenant et clairement à prolonger au besoin les programmes existants pour s'adapter à la réalité des industries et des besoins de la société québécoise et canadienne, dans ce contexte d'urgence qui se prolonge?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Le gouvernement peut s'engager en disant qu'il va faire tout le nécessaire pour appuyer les Canadiens, les Canadiennes, les Québécois et les Québécoises, ainsi que l'économie canadienne. C'est impossible aujourd'hui de prévoir exactement ce qui se passera avec le coronavirus, mais le gouvernement du Canada sera là pour appuyer les Canadiens. Nous en avons déjà fait beaucoup. Onze pour cent du PNB, c'est beaucoup, et nous allons faire tout ce qui est nécessaire à l'avenir.

**M. Yves-François Blanchet:** Monsieur le président, je m'attendais à une réponse un peu plus précise. La réponse est tellement large qu'elle ressemblait à celle que la ministre régionale de Gaspésie donne aux gens des pêches et du tourisme, lorsqu'ils lui posent la question. Quand je leur parle, ils ne sont pas dans la précision. Il faut être plus précis que cela; le temps passe. Cela fait longtemps qu'on a commencé à travailler à cela.

L'industrie des pêches et du homard est dans une situation alarmante. Le prix des produits sera extrêmement bas parce que les marchés de base n'existent pas. Compte tenu de la pandémie, les dépenses seront plus élevées, comme c'est le cas de n'importe quelle industrie.

Le tourisme est un secteur extrêmement diversifié qui a des besoins précis. La saison ne sera même pas commencée que les programmes auront pris fin. Peut-on aussi créer de nouveaux programmes et prendre un engagement précis? Il faut que les gens du tourisme et des pêches soient rassurés et sachent qu'à court terme ils auront du soutien.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, je répondrai deux choses.

D'abord, mon collègue a raison de dire que les pêcheries et le tourisme ont des caractéristiques spéciales en raison de la saisonnalité de ces secteurs. Nous sommes d'accord qu'il faut faire attention à cela.

Ensuite, je veux aussi souligner que nous avons déjà investi 675 millions de dollars dans nos six agences de développement régional. Nous avons investi beaucoup d'argent dans ces agences parce qu'elles aident les entreprises de pêche et de tourisme dans les régions.

• (1255)

**Le président:** M. Blanchet a la parole le temps d'une question très brève de 30 secondes.

**M. Yves-François Blanchet:** Monsieur le président, compte tenu de leurs chiffres d'affaires, il est impossible, pour les entreprises de pêche au homard, d'obtenir un prêt de 40 000 \$ en espérant remettre 30 000 \$ l'année prochaine pour avoir un congé sous la forme d'une subvention de 10 000 \$.

Peut-on faire en sorte que le ratio non remboursable et la période de remboursement soient ajustés à leur réalité pour les aider vraiment?

**Le président:** L'honorable vice-première ministre a 30 secondes ou moins pour répondre.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, je dirai seulement que les pêcheries, incluant la pêche au homard, sont un cas spécial et que nous y travaillons.

[Traduction]

**Le président:** Nous passons maintenant la parole à M. Singh.

**M. Jagmeet Singh:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous savons que le retour au travail est amorcé; or, dans certains cas, les conditions de travail ne sont pas adéquates. Le gouvernement peut-il confirmer qu'un travailleur qui refuse d'effectuer un travail dangereux en raison de conditions inadéquates pourra toujours se prévaloir de la PCU?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, aucun travailleur canadien ne devrait se sentir obligé de travailler dans des conditions dangereuses. Ce principe est d'autant plus valable aujourd'hui, alors que nous savons que les conditions sont particulièrement dangereuses. Le gouvernement et ses programmes ne forceront jamais les travailleurs à faire ce genre de choix.

**Le président:** Monsieur Singh a la parole.

**M. Jagmeet Singh:** Le fait est que 900 employés de l'usine Cargill ont contracté la COVID-19. Les travailleurs et le syndicat demandent une amélioration des conditions pour éviter que le personnel ne soit mis dans une situation où leur sécurité est compromise.

La salubrité des aliments relève de la compétence du gouvernement fédéral. Je suis d'avis que la question de la sécurité sanitaire des aliments est indissociable de celle de la sécurité des travailleurs. Le gouvernement va-t-il s'assurer que les conditions de travail de ces employés sont sécuritaires?

**Le président:** La parole revient à l'honorable vice-première ministre.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, le député d'en face a tout à fait raison au sujet de la compétence du gouvernement fédéral dans le domaine de la transformation alimentaire, laquelle consiste à garantir la salubrité des aliments transformés dans les usines et destinés aux consommateurs canadiens. Je pense que tous les députés savent que ce sont les provinces qui sont responsables de la santé publique et de la prestation des soins de santé. Elles font un travail fantastique et nous collaborons étroitement avec elles.

En ce qui concerne l'usine Cargill et la transformation des aliments, je conviens, comme le député d'en face, que nous devons tous être préoccupés par cette question, et nous le sommes.

**M. Jagmeet Singh:** Le gouvernement s'engagera-t-il à exercer sa compétence en matière de salubrité alimentaire pour garantir la sécurité des travailleurs? Il est impossible que les aliments soient sécuritaires si les ouvriers travaillent dans des conditions dangereuses ou s'ils contractent la COVID-19. Nous avons entendu parler de travailleurs qui sont décédés dans des usines de transformation de la viande. Si les travailleurs décèdent, les aliments ne peuvent pas être sûrs sur le plan sanitaire. Le gouvernement fédéral entend-il user de son autorité pour garantir la protection des travailleurs?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, je pense que nous saisissons tous la nette différence entre le devoir d'inspecter les aliments et de s'assurer de leur salubrité pour les Canadiens, et le devoir tout aussi sacré, voire plus sacré encore, de garantir la sécurité des travailleurs. Nous prenons ces deux devoirs très au sérieux et nous sommes bien au fait de ce qui relève précisément de notre compétence. Cela dit, le sort de tous les travailleurs canadiens nous tient grandement à cœur. Je crois que nous sommes tous très reconnaissants envers les travailleurs essentiels du secteur de la transformation alimentaire au Canada. Nous avons la responsabilité commune de les protéger.

**M. Jagmeet Singh:** Monsieur le président, en ce qui concerne le retour au travail, nous savons qu'il est primordial que les travailleurs malades puissent rester à la maison et, pour ce faire, ceux-ci ont besoin de congés payés. Nous demandons donc au gouvernement de garantir que tous les travailleurs pourront obtenir 10 jours de congé de maladie payés ou qu'ils pourront recourir à la PCU ou à l'assurance-emploi de façon à obtenir au moins 10 jours de congé. Ainsi, en cas de maladie, ils n'auront pas à choisir entre aller travailler et risquer de transmettre la maladie, ou rester à la maison sans savoir comment ils vont arriver à payer leurs factures.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue d'en face: l'une des choses les plus importantes en général, mais surtout pour éviter la propagation du coronavirus, c'est de rester chez soi quand on est le moins malade, et c'est précisément dans cette optique que nous avons fait quelque chose qui n'avait encore jamais été fait jusqu'ici en créant la Prestation canadienne d'urgence. Au départ, nous voulions que les gens n'hésitent pas à demeurer chez eux pour prendre soin d'eux, de leurs enfants et de leurs proches.

• (1300)

**M. Jagmeet Singh:** Les travailleurs qui cessent de travailler moins de 14 jours ne seront pas couverts. Le gouvernement s'engagera-t-il à bonifier soit la Prestation canadienne d'urgence, soit l'assurance-emploi afin que les travailleurs qui doivent s'absenter du travail puissent prendre un congé de maladie payé?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, j'aimerais rappeler une chose primordiale au sujet du coronavirus: si les gens soupçonnent qu'ils sont infectés, s'ils ont des symptômes qui leur donnent des raisons de croire qu'ils ont contracté le coronavirus, la chose prudente à faire est de rester à la maison durant 14 jours.

**Le président:** Monsieur Singh, il vous reste un peu moins de 30 secondes pour une dernière question.

**M. Jagmeet Singh:** D'accord. Les fonctionnaires, les travailleurs et les membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada sont sur la première ligne de la lutte contre la COVID-19. C'est grâce à eux si des millions de Canadiens ont pu avoir accès à du soutien d'urgence. Or, 140 000 d'entre eux sont sans contrat de travail. Les remerciements ne suffisent pas dans leur cas. Le gouvernement s'engagera-t-il à négocier de bonne foi avec ces travailleurs, à aller au-delà des remerciements et à conclure un contrat de travail avec eux?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, j'aimerais commencer par saluer le travail exceptionnel des fonctionnaires canadiens. Tout le monde, de ce côté-ci de la Chambre, se sent privilégié de les côtoyer au quotidien. Malgré une crise sans précédent, ils réussissent à aider les Canadiens. Ils font un boulot du tonnerre.

Le gouvernement croit aux vertus de la négociation collective, et il va sans dire qu'il négociera toujours de bonne foi.

**Le président:** Passons maintenant à M. Jeneroux.

**M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC):** Je vous remercie, monsieur le président.

La ministre peut-elle nous confirmer qu'elle a obtenu l'aval de l'Organisation mondiale de la Santé avant que le comité de la santé demande à parler au Dr Aylward?

**L'hon. Patty Hajdu:** Je n'ai pas communiqué personnellement avec l'OMC, monsieur le président.

**M. Matt Jeneroux:** Les provinces commencent à rouvrir leurs économies, et les Canadiens sont invités à retourner travailler. Le gouvernement fait-il confiance aux outils actuels pour assurer un suivi adéquat des cas et prévenir une seconde vague majeure?

**L'hon. Patty Hajdu:** Monsieur le président, le député a tout à fait raison. Le suivi et les tests seront au cœur des mesures essentielles pour la sécurité à venir des Canadiens. Nous planchons actuellement sur une approche pancanadienne, en collaboration avec les provinces et les territoires, afin que les Canadiens puissent recommencer à travailler en toute sécurité.

**M. Matt Jeneroux:** Monsieur le président, combien de tests le Canada devra-t-il être en mesure de réaliser pour que l'économie puisse reprendre?

**L'hon. Patty Hajdu:** Il s'agit d'une question difficile, monsieur le président, parce que ce sont les provinces et les territoires qui déterminent la stratégie de dépistage qu'ils souhaitent appliquer. Cela dit, le gouvernement est là pour garantir que les ressources nécessaires sont disponibles.

**M. Matt Jeneroux:** J'aimerais connaître, par votre entremise, monsieur le président, la capacité actuelle du Canada en matière de tests.

**L'hon. Patty Hajdu:** Monsieur le président, nous en sommes présentement à environ 60 000 tests par jour.

**M. Matt Jeneroux:** Combien d'entreprises canadiennes ont officiellement offert de produire de l'équipement de protection individuelle en s'inscrivant sur le portail Achatsetventes.gc.ca?

**L'hon. Patty Hajdu:** Monsieur le président, je n'ai pas le nombre exact d'entreprises qui se sont inscrites sur le portail. Je dirais quelque part entre 5 000 et 6 000. Je sais que le ministre Bains s'affaire à les contacter toutes.

**M. Matt Jeneroux:** Parmi ces entreprises canadiennes, combien ont eu l'autorisation du gouvernement du Canada pour produire de l'équipement de protection individuelle?

**L'hon. Patty Hajdu:** Monsieur le président, je cherche encore le nombre exact, mais je peux assurer à mon collègue qu'il y en a beaucoup. Santé Canada analyse actuellement toutes sortes de dispositifs. Le ministère a déterminé que les dispositifs vendus au Canada doivent — évidemment — être sans danger pour les Canadiens, alors nous poursuivons les travaux...

**Le président:** Revenons à M. Jeneroux.

**M. Matt Jeneroux:** À combien de demandes le gouvernement a-t-il répondu?

**L'hon. Patty Hajdu:** La majorité des entreprises qui se sont inscrites sur le portail Achatsetventes.gc.ca ont obtenu une réponse.

**M. Matt Jeneroux:** Le gouvernement estime-t-il qu'avec les outils actuellement disponibles, le Canada pourra fabriquer suffisamment d'équipements de protection individuelle pour tous les travailleurs de première ligne et des services essentiels?

**L'hon. Patty Hajdu:** Ce n'est certainement pas moi qui apprendrai à mon collègue, monsieur le président, que la demande pour l'équipement de protection individuelle atteint des sommets partout dans le monde, car tous les pays cherchent à endiguer la crise et à se préparer en conséquence. Je ne crois pas avoir besoin non plus de rappeler à mon collègue que le gouvernement du Canada peut compter à la fois sur un processus d'approvisionnement et sur un processus de production ici au Canada. Nous sommes à un tournant, à mon avis. Nous avons...

• (1305)

**Le président:** On vous écoute, monsieur Jeneroux.

**M. Matt Jeneroux:** La ministre a-t-elle entendu dire de la part de regroupements de patients que les changements réglementaires apportés au Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés pourraient nuire à l'approvisionnement en médicaments?

**L'hon. Patty Hajdu:** À vrai dire, monsieur le président, ces craintes sont partagées par une partie de la société canadienne, mais pas par tout le monde.

Je vous remercie.

**M. Matt Jeneroux:** D'accord, mais y a-t-il des regroupements de patients qui se sont adressés à la ministre pour lui parler des changements réglementaires que subira le Conseil?

**L'hon. Patty Hajdu:** Il va sans dire que mes collaborateurs, que ce soit au ministère ou à mon cabinet, s'entrelient régulièrement avec les regroupements de patients. Nous ferons toujours tout pour que les patients qui souffrent de différents problèmes de santé puissent obtenir l'aide et les traitements dont ils ont besoin.

**M. Matt Jeneroux:** Dans la mesure où la COVID-19 risque de compromettre la chaîne d'approvisionnement canadienne en médicaments, le gouvernement envisage-t-il de remettre à plus tard les changements réglementaires prévus le 1<sup>er</sup> juillet?

**L'hon. Patty Hajdu:** Monsieur le président, je crois que le député sait pertinemment que le gouvernement fait tout pour que les Canadiens aient accès aux médicaments dont ils ont besoin pour traiter leurs problèmes de santé et pour que le prix n'empêche personne de se procurer les médicaments nécessaires. Il s'agit d'un élément important, et c'est ce que nous continuerons de faire.

**M. Matt Jeneroux:** Je répète, monsieur le président: les changements entreront-ils en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet comme prévu ou seront-ils remis à plus tard?

**L'hon. Patty Hajdu:** Monsieur le président, le gouvernement entend continuer le travail qu'il a entamé dès le début de son mandat, c'est-à-dire tout faire pour que le prix des médicaments ne soit un obstacle pour aucun Canadien. La population est d'ailleurs derrière nous.

**Le président:** Passons maintenant à Mme Shin.

**Mme Nelly Shin (Port Moody—Coquitlam, PCC):** Merci, monsieur le président.

Bon nombre de communautés consultent les médias ethniques afin d'obtenir des renseignements sur leur communauté culturelle locale et lisent des articles rédigés selon l'optique particulière de leur identité canadienne ethnique. Ces médias ont du mal à survivre en raison des pertes de revenus que la pandémie leur a occasionnées.

Le ministre du Patrimoine canadien inclura-t-il les médias ethniques dans les entreprises qui recevront une partie des 500 millions de dollars de financement prévus pour les secteurs culturels? Le cas échéant, combien d'argent ces médias recevront-ils, et quelles entreprises profiteront de ce financement?

**L'hon. Steven Guilbeault:** Monsieur le président, en fait, nous avons déjà investi dans ces médias canadiens diffusés dans plus de 12 langues, c'est-à-dire dans plus de 900 journaux et 500 stations de radio et de télévision partout au pays.

**Mme Nelly Shin:** Ce faisant, leur avez-vous fait profiter des 30 millions de dollars que nous avez consacré à l'achat de publicités? Dans l'affirmative, le ministre pourrait-il fournir à mon bureau la liste des entreprises médiatiques ethniques qui ont été incluses dans cet achat, et quelle somme d'argent a été consacrée à chacune d'elles?

**L'hon. Steven Guilbeault:** Monsieur le président, la réponse à la première question est « oui ». Pour répondre à la deuxième question, je dirais que nous sommes encore en train de dresser cette liste, mais que c'est avec plaisir que nous la transmettrons à la députée plus tard.

**Mme Nelly Shin:** Merci beaucoup.

La saison des incendies de forêt arrive à grands pas en Colombie-Britannique. Un incendie de forêt au beau milieu de l'application de mesures strictes de distanciation sociale exigerait l'exécution d'un plan particulier pour assurer une évacuation sécuritaire. Si un incendie catastrophique devait survenir dans des circonscriptions urbaines boisées, quel serait le plan d'évacuation du ministre?

**L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile):** Monsieur le président, permettez-moi d'assurer à la députée d'en face que nos activités de protection civile en collaboration avec les provinces et les territoires sont en voie d'exécution. À la lumière de la pandémie de COVID, un certain nombre de mesures supplémentaires sont prises, mais nous sommes prêts à répondre à toute demande d'aide que nous pourrions recevoir de la part de n'importe laquelle de nos provinces.

**Mme Nelly Shin:** Merci.

Le village de Belcarra dans ma circonscription est situé dans une région densément boisée. Si un incendie de forêt se déclarait dans cette région, il pourrait ravager la circonscription en entier. À l'heure actuelle, Belcarra n'a accès qu'à la valeur d'une seule heure d'eau pour éteindre un feu de forêt et il n'y a que deux routes étroites pour évacuer les habitants de Belcarra. Jusqu'à maintenant, la chance et la providence ont protégé Belcarra, mais la question de son approvisionnement limité en eau doit être réglée, en particulier pendant cette pandémie qui crée des complications supplémentaires.

Il y a un mois, le maire de Belcarra a présenté une demande en vue de solliciter l'aide du gouvernement pour faire construire un réservoir d'eau dans le village. La ministre de l'Infrastructure répondra-t-elle à ma demande relative à l'organisation d'un appel téléphonique ou d'une vidéoconférence avec le maire de Belcarra en vue de discuter de son urgent besoin de soutien en matière d'infrastructures?

**L'hon. Bill Blair:** Monsieur le président, une part très importante des activités en matière de protection civile que nous exerçons consiste à investir dans des collectivités des quatre coins du pays en vue de réduire ou d'atténuer les répercussions que des incendies de forêt ou des inondations pourraient avoir sur nos collectivités. Dans le cadre de nos dépenses d'infrastructures, nous examinons certainement la possibilité d'investir dans des collectivités, lorsqu'elles en font la demande. Lorsque nous recevons ces demandes, nous les évaluons adéquatement, et nous y répondons au besoin.

• (1310)

**Mme Nelly Shin:** Pour répondre à cette intervention, monsieur le président, j'aimerais simplement demander que la ministre prenne bientôt un engagement quant à la date où cette discussion pourrait avoir lieu, car cette situation est urgente.

Passons à ma prochaine question. De nombreux propriétaires d'entreprises de ma circonscription ont du mal à maintenir leurs entreprises à flot pendant cette pandémie et ont l'impression d'être laissés pour compte parce qu'ils embauchent des employés contractuels et ne remplissent pas l'exigence de 20 000 \$ en matière de salaires versés à laquelle le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes est assujéti. D'autres propriétaires d'entreprises ne satisfont pas aux exigences du compte parce qu'ils utilisent des dividendes pour se rémunérer et que les dividendes ne comptent pas comme des salaires.

Le ministre des Finances élargira-t-il les exigences du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes afin d'englober ces propriétaires d'entreprises et de leur donner aussi la chance de sauver leurs entreprises?

**L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances):** Monsieur le président, le gouvernement travaille jour et nuit à l'élaboration de ces programmes. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

est l'un des programmes qui aident un grand nombre d'entreprises. Je sais que plus de 535 000 entreprises ont déjà présenté une demande d'accès au compte. Nous continuons d'étudier la façon dont nous pourrions aider les entreprises qui passent entre les mailles du filet de sécurité, et nous ne cesserons pas de le faire.

**Mme Nelly Shin:** J'aimerais simplement ajouter que ces requêtes sont communiquées depuis longtemps. Ces propriétaires commencent à désespérer. Par conséquent, j'espère que la réponse à ces requêtes arrivera rapidement.

Malgré l'existence de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, un grand nombre d'entreprises ont toujours du mal à payer leur loyer parce que les locataires choisissent de ne pas participer au programme. Des sondages récents révèlent que seulement un locateur sur cinq participe au programme. Le ministre des Finances modifiera-t-il l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial afin d'inciter un plus grand nombre d'entre eux à participer au programme et de permettre à des entreprises canadiennes de survivre?

**L'hon. Mona Fortier:** Monsieur le président, la députée a posé une autre excellente question. La situation actuelle cause des problèmes sans précédent, et je sais que les gestionnaires de nombreuses entreprises sont forcés de faire des sacrifices qu'ils n'imaginaient jamais devoir faire. Le gouvernement encourage les locataires à faire leur part et à aider leurs locataires à traverser cette période, comme dans l'exemple que vous avez cité. Un grand nombre de locateurs ont déjà répondu à l'appel. Nous allons continuer d'encourager les locateurs à participer au programme que nous avons établi.

[Français]

**Le président:** Nous allons maintenant continuer avec M. Martel.

**M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Monsieur le président, on sait que le prix de la tonne d'aluminium est à un creux historique. Nous nous attendons à ce que le gouvernement soit ferme pour défendre les travailleurs du secteur de l'aluminium. Une politique d'achat à faible empreinte carbone est nécessaire pour sécuriser notre industrie de l'aluminium. Peut-on s'attendre à des annonces gouvernementales concernant plus spécifiquement les travailleurs de ce secteur?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Notre gouvernement est résolu à défendre notre secteur de l'aluminium ainsi que ses travailleurs. Au-delà de l'appui qu'apporte le nouvel ALENA au secteur, nous avons renforcé notre réglementation antidumping. Nous avons aussi créé de nouveaux outils pour aider l'Agence des services frontaliers du Canada à déterminer si de l'aluminium fait l'objet de dumping au Canada. Enfin, nous avons créé un nouveau régime de surveillance des importations...

**Le président:** À l'ordre. La parole est à M. Martel.

**M. Richard Martel:** Monsieur le président, les entreprises individuelles et les sociétés en nom collectif comme les fermes, les garderies ou les salons de coiffure se paient majoritairement en dividendes ou en partage de revenus. Ces entreprises et sociétés ne sont pas encore admissibles aux prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

Puisque le gouvernement reconnaît les dividendes pour la PCU, a-t-il l'intention de changer les critères d'admissibilité pour permettre à ces entreprises d'en faire la demande?

**L'hon. Mona Fortier:** Monsieur le président, notre gouvernement reconnaît que les entreprises individuelles sont de bonnes entreprises et qu'elles offrent de bons emplois aux Canadiens et aux Canadiennes. Nous avons mis en place des mesures pour les aider à traverser cette crise, notamment pour qu'elles aient accès à des liquidités en cette période difficile. Nous allons continuer à mettre en place des programmes visant à appuyer les entreprises individuelles.

**M. Richard Martel:** Monsieur le président, concernant la PCU étudiante, de nombreux employeurs doivent jongler avec le changement d'étudiants qui travaillent à temps partiel et qui veulent recevoir la prestation de 1 250 \$ par mois.

Quels incitatifs seront donnés pour encourager le retour au travail lors de la reprise économique?

**L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, je remercie mon collègue de sa question, car elle me permet de dire que, au Canada, nous sommes fiers des étudiants. Nous sommes aussi très fiers de leur travail et de leurs investissements dans le capital humain. Nous sommes fiers de leur énergie et de leurs ambitions pour le Canada.

Nous sommes sûrs qu'ils vont travailler très fort si l'occasion se présente au cours des prochains mois.

**M. Richard Martel:** Monsieur le président, le gouvernement a annoncé hier une aide fédérale de 252 millions de dollars pour les agriculteurs canadiens. Alors que la Fédération canadienne de l'agriculture réclame un fonds d'urgence de 2,6 milliards de dollars, nos producteurs laitiers ont dû déverser dans les égouts des milliers de litres de lait parce que les transformateurs manquent d'employés pour les transformer.

Le gouvernement soutiendra-t-il réellement nos producteurs et nos transformateurs de lait, au lieu de simplement faire de grands discours?

• (1315)

**L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Monsieur le président, nos producteurs de lait font face à une diminution de la demande à la suite de la fermeture des restaurants et de l'hôtellerie, principalement. Grâce à la Commission canadienne du lait, les producteurs ont la capacité de gérer leur stock, de faire des achats et de les entreposer. Nous allons, avec l'appui de nos collègues de l'opposition, je l'espère, apporter un changement législatif afin d'autoriser l'augmentation de leur capacité de prêt.

**M. Richard Martel:** Monsieur le président, dans ma circonscription, plusieurs emplois dépendent du tourisme, notamment ceux de l'industrie des croisières. Le fjord du Saguenay et ses villages sont une destination de choix. Nos produits agroalimentaires sont dignes des plus grandes tables de chefs.

Qu'est-ce que le gouvernement entend faire pour aider cette industrie touristique?

**L'hon. Steven Guilbeault:** Monsieur le président, on sait que l'industrie touristique est durement touchée par la COVID-19. Ce fut d'ailleurs l'une des premières à l'être. Nous sommes en contact constant avec le milieu. Depuis le début de la crise, nous avons été en communication avec les ministres du Tourisme des provinces et des territoires ainsi qu'avec les intervenants du secteur.

En plus de toutes les autres mesures dont mes collègues ont déjà parlé, notre gouvernement a investi 675 millions de dollars dans

nos six agences de développement régional et 287 millions de dollars dans le réseau des SADC, afin d'aider nos entreprises, particulièrement celles du secteur du tourisme.

[Traduction]

**Le président:** Nous allons maintenant céder la parole à M. Williamson.

**M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC):** Monsieur le président, l'interdiction relative aux armes à feu que le gouvernement a mise en œuvre sème la confusion chez les chasseurs et les agriculteurs. Le Règlement pris par le gouvernement interdit bon nombre de fusils modernes de calibre 10 et 12 dotés de tubes d'étranglement amovibles parce que le diamètre de l'alésage dépasse le maximum de 20 millimètres prescrit par le gouvernement.

Hier soir, le ministre a fait une déclaration selon laquelle les libéraux n'interdisent pas ces fusils, dont l'utilisation est répandue, mais n'est-ce pas là une opération de relations publiques vide de sens puisque les juges et les agents de police appliqueront la loi telle qu'elle a été rédigée, et non en fonction de ce que le ministre a inscrit sur sa page Facebook?

**L'hon. Bill Blair:** Monsieur le président, je me réjouis vraiment des efforts que certaines personnes déploient pour rendre cet enjeu confus, mais le fait est que cet enjeu est clair comme de l'eau de roche. Conformément à l'interdiction des armes d'assaut de type militaire, le gouvernement n'a pas interdit l'utilisation des fusils de calibre 10 dont l'alésage mesure 19,69 millimètres de diamètre, ce qui est inférieur à 20 millimètres, ni celle des fusils de calibre 12 dont l'alésage mesure 18,53 millimètres de diamètre, ce qui est manifestement inférieur à 20 millimètres. Le filetage de ces armes pour y fixer un tube d'étranglement ne change en rien la nature de ces armes à feu. Ces fusils ne seront pas interdits.

**M. John Williamson:** Monsieur le président, dans ce cas, pourquoi les avocats soulèvent-ils cette question? Pourquoi le quotidien *National Post* publie-t-il des articles à ce sujet? Pourquoi le journal local de ma circonscription intitulé *The Saint Croix Courier* conseille-t-il aux chasseurs d'oiseaux d'être prudents ce week-end s'ils envisagent de chasser avec ces armes à feu, ces fusils à l'usage répandu?

**L'hon. Bill Blair:** Monsieur le président, les personnes qui vendent des armes conçues pour tuer les gens sont très contrariées par cette mesure. Pour gagner l'appui du public, ils effraient les agriculteurs et les chasseurs, qui ne seront pourtant absolument pas touchés par les mesures mises en place.

Je le répète encore une fois: les fusils de calibre 10 et 12 ne seront pas interdits par application de décret.

**M. John Williamson:** Monsieur le président, selon l'expérience du ministre, les forces de l'ordre font-elles appliquer les lois, les règles et les règlements tels qu'ils sont rédigés ou font-ils appliquer ce qu'un politicien peut dire ou écrire sur sa page Facebook?

**L'hon. Bill Blair:** Pour avoir travaillé pendant 40 ans comme policier, 10 ans comme chef, et avoir côtoyé des dizaines de milliers de policiers, littéralement, au cours de ces décennies, je peux vous dire que les policiers connaissent leur travail. Ils sont formés en droit et savent ce que la loi prévoit ou non.

Nous sommes très clairs. Cela ne s'applique pas aux fusils de calibre 10 et 12. Les policiers le comprennent bien. Ils savent faire leur travail. Je leur fais confiance.

**M. John Williamson:** Monsieur le président, la vice-première ministre a dit à la Chambre la semaine dernière qu'elle avait un énorme respect pour l'ancien député libéral Irwin Cotler après qu'il ait blâmé la Chine communiste pour l'étendue de la propagation de COVID-19. M. Cotler a également comparé le camouflage d'information de Pékin à celui entourant le désastre de Tchernobyl en ex-Union soviétique. De même, la vice-première ministre a convenu que les démocraties sont des régimes plus transparents et responsables que les gouvernements totalitaires.

Pourquoi alors Ottawa ne se joint-il pas à l'Australie et à d'autres démocraties dans leur appel à une enquête sur l'information communiquée par Pékin sur la COVID-19?

• (1320)

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, j'ai effectivement un énorme respect pour Irwin Cotler, comme tous les députés, je crois. Je ne crois pas avoir convenu que les démocraties sont des régimes plus transparents que les régimes autoritaires. Je crois avoir plutôt dit qu'elles le sont, et peut-être d'autres personnes étaient-elles d'accord avec moi, ce qui est une bonne chose puisque nous vivons en démocratie.

Pour ce qui est de déterminer comment nous en sommes arrivés là avec le coronavirus, nous sommes tout à fait d'accord pour dire qu'il sera très important d'étudier la question. Notre ministre du Développement international en a d'ailleurs parlé avec le Dr Tedros, de l'OMS...

**M. John Williamson:** Le Parti communiste chinois critique la décision des députés d'appeler officiellement un conseiller canadien de l'Organisation mondiale de la santé à comparaître devant le comité parlementaire de la santé. De même, Pékin exerce des pressions sur d'autres pays pour qu'ils refusent cette enquête.

La ministre de la Santé sommera-t-elle les responsables de l'OMS de collaborer avec notre Parlement pour comprendre comment l'organisation internationale a géré la crise de la COVID-19?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, permettez-moi simplement de répondre qu'aucun pays au monde ne peut se permettre de dire aux parlementaires canadiens et aux comités parlementaires canadiens ce qu'ils peuvent faire ou non. Nous sommes un pays souverain, une démocratie souveraine. Je pense d'ailleurs que nous en sommes tous très fiers, à juste titre.

**Le président:** Je donnerai la parole à M. Duncan.

**M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC):** Merci infiniment, monsieur le président.

Je suis content de voir mes collègues ici, aujourd'hui. J'espère que tout le monde se porte bien, tant ici à la Chambre qu'ailleurs au pays.

Mes questions d'aujourd'hui concernent l'ARC et la date limite imminente du 1<sup>er</sup> juin pour la production des déclarations de revenus. Il reste environ trois semaines et demie avant cette date, donc le gouvernement peut-il nous indiquer quel pourcentage des Canadiens ont fait parvenir leur déclaration de revenus à ce jour, puis si cette proportion est supérieure ou inférieure aux tendances habituelles à ce stade-ci?

**L'hon. Mona Fortier:** Comme nous le savons, notre gouvernement comprend que les Canadiens traversent une période difficile. C'est la raison pour laquelle nous sommes là pour appuyer et c'est pourquoi l'agence a annoncé une série de mesures d'allègement fiscal pour les particuliers et les entreprises pour l'exercice

2019. Ces mesures comprennent, sans s'y limiter, le report de la date limite pour le dépôt de la déclaration de revenus au 1<sup>er</sup> juin 2020 et...

**M. Eric Duncan:** Monsieur le président, je pose la question parce que je crains de plus en plus que trop de Canadiens, particulièrement ceux qui touchent un revenu modeste et qui dépendent des cliniques de bénévoles, n'arrivent pas à respecter la date limite. Je m'inquiète du volume de demandes toujours non transmises et du manque de temps des bénévoles et de tous ceux qui préparent des déclarations de revenus pour remplir les formulaires.

De mon point de vue de Stormont—Dundas—South Glengarry, je me sens très chanceux d'avoir accès à un excellent groupe de bénévoles de mon bureau de circonscription par notre programme communautaire bénévole de déclarations de revenus. L'an dernier, ce groupe a préparé presque 6 000 déclarations. Cette année, nous avons suspendu à juste titre nos activités à la mi-mars, quand la COVID nous a frappés et que nous avons commencé la distanciation sociale. À ce stade, nos bénévoles avaient transmis environ 1 500 déclarations. Normalement, il leur serait resté un mois et demi pour préparer les 4 500 autres. Cependant, il y a des millions de Canadiens qui se sont fait dire de rester chez eux. Honnêtement, compte tenu de la date butoir qui approche, dans trois semaines et demie, je crains que ce soit la même chose dans bien des régions du pays.

Envisagez-vous de repousser davantage la date limite afin que les gens puissent transmettre leur déclaration de revenus?

**L'hon. Mona Fortier:** Monsieur le président, en toute honnêteté, nous sommes toujours en train de déployer les mesures actuelles. Nous sommes bien sûr conscients du fait que c'est une situation sans précédent. Nous devons suivre l'évolution des choses et au besoin, nous en tiendrons compte. De même, nous savons que les Canadiens sont actuellement confinés à domicile et qu'ils veulent préparer leur déclaration de revenus, mais qu'ils auront besoin d'aide, surtout les plus vulnérables. Nous savons que ces personnes ont besoin des cliniques de préparation des déclarations de revenus pour les aider.

Nous en tiendrons compte et vous ferons part des nouvelles mesures prises en temps et lieu.

**M. Eric Duncan:** Ces contraintes de temps nous pèsent non seulement pour le dépôt de la déclaration de revenus elle-même, mais aussi pour le renouvellement de diverses prestations connexes. Chaque année, en juillet, on recalcule les taux et le montant des versements du remboursement de la TPS/TVH, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation canadienne pour enfants, entre autres. Nous ne voudrions pas que quiconque dépend de ces prestations voie ses versements amputés. Les taux de prestations de beaucoup de Canadiens à faible revenu se renouvellent en juillet. Il y a des millions de Canadiens qui vivent d'un chèque de paie à l'autre dans des circonstances normales, alors on ne peut imaginer ce que c'est en temps de pandémie.

Le gouvernement peut-il garantir aux Canadiens qu'ils ne se feront pas priver de leurs prestations en juillet si leur déclaration de revenus n'a pas été soumise en bonne et due forme, à temps, en raison de la demande énorme et du peu de temps qu'il reste? De plus, le gouvernement envisage-t-il de maintenir les taux actuels jusqu'en août ou septembre, pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le versement de ces prestations si nécessaires pour les Canadiens, aujourd'hui plus que jamais?

• (1325)

**Le président:** Honorable ministre, vous pouvez répondre.

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Merci, monsieur le président.

Je suis ravi d'avoir l'occasion de parler de l'importance du versement de ces prestations et de tout ce que nous avons fait au cours des dernières semaines pour les bonifier. Premièrement, je dois mentionner l'Allocation canadienne pour enfants, que nous avons créée il y a à peine quelques années et dont bénéficient 3,5 millions de familles. La bonne nouvelle, c'est que ces familles recevront, en moyenne, 550 \$ de plus d'ici quelques semaines.

Nous sommes aussi très conscients de l'importance du SRG, qui a été mis en place il y a quelques mois à peine pour les personnes âgées. Nous savons aussi à quel point l'augmentation du crédit d'impôt pour la TPS est importante, et la plupart de nos personnes âgées à revenu faible ou modeste l'ont reçue il y a quelques semaines. Nous ne ménageons aucun effort pour veiller non seulement à ce qu'elles aient accès à ces prestations, mais aussi à ce qu'elles les reçoivent.

**Le président:** Je donnerai maintenant la parole à M. Allison.

**M. Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Il y a encore trop de petites et moyennes entreprises qui ne reçoivent pas d'aide du gouvernement. Elles ont été obligées de fermer leurs portes. Elles n'ont aucun revenu, aucune vente, aucun espoir, mais elles ont toujours des dépenses. La subvention salariale ne fonctionne pas, parce qu'elles n'ont pas de personnel; l'aide au paiement du loyer ne suffit pas, et leurs coûts fixes sont élevés.

Que le gouvernement fera-t-il pour ces entrepreneurs qui ont tout laissé tomber, qui ont tout sacrifié et qui risquent maintenant de tout perdre?

**L'hon. Mona Fortier:** Monsieur le président, depuis le jour où nous fournissons de l'aide immédiate aux entreprises dans le besoin par le truchement de divers programmes comme la Subvention salariale d'urgence du Canada et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Cependant, il devient clair que certains pans de l'économie et leurs travailleurs peuvent ne pas être admissibles aux mesures mises en place. C'est la raison pour laquelle nous en avons pris d'autres afin d'offrir une aide immédiate aux innovateurs et aux jeunes entrepreneurs, ainsi qu'aux entreprises en région rurale.

Je continuerai quand il m'aura posé sa prochaine question.

**M. Dean Allison:** Monsieur le président, cette pandémie frappe de plein fouet les petites entreprises qui emploient tant de Canadiens. Les propriétaires des petites entreprises continuent de souffrir, et beaucoup n'ont pas accès à l'aide du gouvernement. Il y a des propriétaires uniques dans ma circonscription, des paysagistes, des exploitants de serre, dont les services ont été jugés non essentiels et qui ont été contraints de fermer leurs portes dans la lutte contre le virus. Pour être admissibles, les entreprises se font dire par le gouvernement qu'elles doivent avoir un compte d'entreprise. Or, bon nombre de propriétaires utilisent depuis des années un compte bancaire personnel.

Le gouvernement élargira-t-il ses critères pour permettre aux petits propriétaires d'avoir accès aux prêts consentis dans le cadre du CUEC et de rester ouverts?

**L'hon. Mona Fortier:** Notre gouvernement reconnaît que les propriétaires uniques possèdent de bonnes petites entreprises qui offrent de bons emplois aux Canadiens. Nous devons donc mettre

en place des mesures pour les aider à traverser cette crise et leur donner accès à des liquidités en ces temps difficiles. Il y a notamment, pour cela, la Prestation canadienne d'urgence, le programme de prêts garantis et de prêts conjoints, de même que l'Aide d'urgence pour le loyer commercial du Canada. Nous continuerons de travailler avec les entreprises qui glissent entre les mailles du filet.

**M. Dean Allison:** Monsieur le président, le gouvernement a récemment annoncé une aide de plus de 600 millions de dollars pour les médias canadiens, qui comprend des crédits d'impôt pour les aider pendant cette pandémie. Or, la transparence du gouvernement est une vraie farce, puisqu'on ne sait pas où va tout cet argent. Je peux vous dire que les publications locales de la région de Niagara Ouest n'ont pas reçu un sou. Dans les circonscriptions rurales comme la mienne, les journaux locaux sont essentiels pour informer la population de ce qui se passe dans la communauté.

Le ministre peut-il s'engager aujourd'hui à rendre l'aide accessible aux petites publications communautaires comme celles qu'on trouve dans ma circonscription de Niagara Ouest?

**Le président:** Honorable ministre, la parole est à vous.

**L'hon. Steven Guilbeault:** En fait, nous avons déjà commencé à verser de l'argent aux journaux et aux médias régionaux et locaux du pays. J'ai mentionné un peu plus tôt un plan d'aide de 30 millions de dollars aux médias, tels que plus de 900 journaux du pays et 500 stations de radio et de télévision en 12 langues différentes, y compris le français, l'anglais et l'inuktitut ont reçu de l'argent.

**M. Dean Allison:** Monsieur le président, le gouvernement cherche actuellement à négocier un accord avec l'OMC concernant la plainte déposée par l'Australie sur la vente de vin. On craint que l'industrie vinicole canadienne perde l'exemption à la taxe fédérale d'accise, ce qui mettrait en péril l'avenir de centaines de vignobles et cultivateurs de raisin au Canada.

La pandémie de COVID-19 ne fait qu'aggraver les choses, compte tenu de son effet négatif sur le tourisme vinicole et de la fermeture des canaux de vente, qui causent des pertes de revenus importantes aux négociants en vins de ma circonscription et d'ailleurs au Canada. À la lumière de ces deux menaces, le gouvernement mettra-t-il en place un programme de développement du secteur vinicole à valeur ajoutée, comme le propose l'industrie, pour remplacer l'exemption à la taxe d'accise?

• (1330)

**Le président:** Je donne la parole à l'honorable vice-première ministre.

**L'hon. Chrystia Freeland:** J'aimerais remercier le député de cette question très importante. Je pense que quiconque connaît l'industrie du vin et les enjeux commerciaux en présence est conscient de la gravité de la plainte déposée par l'Australie sur la vente de vin, et il est indéniable que tant l'industrie que le gouvernement devront s'adapter dans ce nouvel environnement. Je pense que nous devons travailler ensemble en ce sens.

**Le président:** Monsieur Allison, vous n'avez le temps que pour une très brève question.

**M. Dean Allison:** Très bien, monsieur le président.

La pandémie de COVID-19 a forcé les trois quarts des vignobles de la région de Niagara à mettre leur personnel à pied. La moitié d'entre eux ont fermé leurs portes temporairement en conséquence. Les choses ne feront qu'empirer avec la perte de l'exemption à la taxe d'accise, ce qui ne fera qu'aggraver la crise dans toute l'industrie vinicole canadienne.



Le programme de développement du secteur vinicole à valeur ajoutée proposé serait conforme aux règles commerciales et permettrait de leur offrir une aide immédiate, à faible coût. Le gouvernement acceptera-t-il de mettre ce programme en oeuvre?

**L'hon. Mona Fortier:** Monsieur le président, en cette période sans précédent, nous savons que nous devons mettre de l'avant un plan économique d'urgence pour venir en aide aux travailleurs, aux Canadiens et aux entreprises, et nous continuons d'évaluer comment nous pouvons appuyer ces entreprises en ces temps très difficiles. Je me réjouis à l'idée de travailler avec mon honorable collègue afin de trouver des solutions et de présenter des mesures.

**Le président:** Nous prendrons maintenant une très courte pause, d'environ 45 secondes, probablement, pour permettre à notre opérateur de console de se déplacer en toute sécurité en cette période de COVID-19.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.)):** À l'ordre, s'il vous plaît. Nous allons maintenant continuer.

Mme Larouche a la parole.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Je vous remercie, madame la présidente.

Le vieillissement de la population fait en sorte qu'une plus grande partie de nos concitoyens sont vulnérables, non seulement physiquement, mais aussi financièrement. Par ailleurs, l'appauvrissement des personnes âgées touche particulièrement les femmes, étant donné qu'elles sont beaucoup plus nombreuses. En 2015, elles représentaient 55 % des personnes de 65 ans et plus. Elles vivent généralement plus longtemps et elles représentent la majorité des personnes aidantes.

Il est donc pertinent de jeter un regard critique sur l'évolution des annonces faites durant la crise. Malheureusement, aucune de ces annonces n'a eu d'effet particulier sur la qualité de vie des personnes âgées, malgré que le premier ministre ne cesse de répéter qu'il veut faire des annonces pour les aider.

En cette période de crise, ne serait-il pas plus que nécessaire de procéder dès maintenant à une hausse de la pension de 110 \$ par mois, et ce, dès l'âge de 65 ans, ainsi qu'à une bonification du Supplément de revenu garanti?

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Honorable ministre, vous avez la parole.

**L'hon. Deb Schulte (King—Vaughan, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je tiens à assurer aux personnes âgées du Canada que le gouvernement s'efforce de trouver la meilleure façon de répondre à leurs besoins pendant la pandémie. La COVID-19 a un effet disproportionné sur nos personnes âgées, mais leurs pensions et leurs prestations leur parviennent toujours. Contrairement à ceux et celles qui ont perdu leur emploi ou qui ont dû fermer leurs entreprises, elles touchent toujours un revenu.

La situation demeure tout de même difficile, c'est pourquoi nous avons adopté des mesures comme le crédit de TPS pour les personnes âgées à revenu faible et modeste et nous réduisons les retraits d'un FEER de 25 %. Nous avons également rendu ces per-

sonnes admissibles à la PCU si elles n'ont pas de revenus à cause de la pandémie de COVID-19.

Nous continuons de chercher des moyens d'appuyer les personnes âgées en ces temps difficiles.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Le crédit pour la TPS et la PCU ne visent pas spécifiquement les aînés. J'aimerais donner quelques chiffres pour essayer de démontrer que les aînés ont vu leur pouvoir d'achat diminuer.

En 1997, les personnes de 65 ans et plus recevaient 13,4 % du total des revenus déclarés au Québec. En 2015, la part des aînés équivalait à 19,9 % des revenus totaux du Québec, pour une augmentation de 6,5 points de pourcentage. En comparaison, les personnes de 65 ans et plus remplissaient 15,9 % des déclarations de revenus au Québec, alors qu'elles remplissaient 22,8 % d'entre elles en 2015, soit une augmentation de près de 7 points de pourcentage.

En somme, les revenus globaux des personnes âgées n'ont pas augmenté à la même vitesse que la hausse globale des salaires des contribuables. Leur pouvoir d'achat est donc moindre par rapport à celui des autres contribuables. Les dépenses, elles, continuent d'augmenter. En temps de crise, c'est encore pire: hausse des loyers, adaptation des logements et des services à payer pour demeurer à domicile, hausse du coût du panier d'épicerie, hausse du prix des médicaments, et encore plus.

À ce rythme-là, la ministre est-elle consciente que 110 \$ de plus par mois ne sera peut-être que le minimum pour couvrir les dépenses?

• (1335)

[Traduction]

**L'hon. Deb Schulte:** Madame la présidente, nous reconnaissons tout à fait les prestations que les personnes âgées reçoivent, la SV et le SRG, et que ce sont des volets importants du revenu de retraite des Canadiens, particulièrement des personnes âgées à faible revenu. Comme je l'ai déjà mentionné, nous avons déjà mis en place de nombreuses mesures et savons très bien que la COVID-19 a des effets démesurés sur les personnes âgées. Celles-ci ont des besoins particulièrement grands de services et d'aide. C'est la raison pour laquelle nous avons également annoncé l'octroi de 9 millions de dollars de plus du programme Nouveaux Horizons à Centraide pour venir en aide aux personnes âgées ayant les plus grands besoins, particulièrement les plus vulnérables. Nous sommes aussi en train de restructurer le programme Nouveaux Horizons pour les personnes âgées, qui a déjà permis de verser environ 50 millions de dollars depuis janvier. Nous réorientons ce programme afin de permettre aux organisations qui viennent directement en aide aux personnes âgées d'aider les personnes dans le besoin dans la communauté.

[Français]

**Mme Andréanne Larouche:** Madame la présidente, je vais parler de quelque chose qui n'est pas nouveau, à savoir le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Si vous reconnaissez que les aînés ont des besoins spécifiques, il devrait y avoir des mesures spécifiques pour les aider. Selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, si le gouvernement n'agit pas pour améliorer le régime de retraite public, à peine 27 % des Québécoises et des Québécois auront une retraite décente.

De plus, en ces temps de crise, des gens me disent avoir beaucoup d'inquiétudes liées à la protection des régimes de pension, d'autant plus que de nombreuses faillites sont à prévoir. La protection des pensions des travailleurs inquiète beaucoup d'organismes d'ainés, surtout que des caisses de retraite ont des déficits. Bref, le pouvoir d'achat des aînés diminue et leurs économies fondent à vue d'œil.

Ne devrait-on pas les aider à traverser cette crise dès maintenant avec une mesure simple, soit la hausse de la pension de 110 \$ par mois et la bonification du Supplément de revenu garanti dès 65 ans? Cela ne représente qu'une fraction de la PCU et de la PCUE.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Je vous prierais de nous répondre en cinq secondes, si possible.

**L'hon. Deb Schulte:** Merci beaucoup. En cinq secondes, je peux vous dire que nous continuons de nous demander quelle est la meilleure façon d'aider les personnes âgées pendant la pandémie et que nous continuerons de le faire encore.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Simard, vous avez la parole.

**M. Mario Simard (Jonquière, BQ):** Je vous remercie, madame la présidente.

La conjoncture actuelle est particulière à cause de la crise, et la réflexion sur la sortie de crise se fera en deux temps. Premièrement, plus jamais ne devra-t-on être pris au dépourvu par une telle pandémie. Ensuite, il faudra saisir certaines occasions de relance économique.

Le monde de la recherche m'apparaît essentiel pour répondre à ces deux impératifs. Pourtant, il ne fait pas l'objet de discussions actuellement. On sait que les principales institutions de recherche traversent une période difficile puisqu'une bonne portion de leur financement a été amputée.

Le gouvernement a-t-il étudié la possibilité d'accorder la subvention salariale aux instituts de recherche, afin que l'expertise au sein de ces instituts ne se perde pas?

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Je donne la parole à l'honorable ministre.

**L'hon. Patty Hajdu:** Merci, madame la présidente.

Je remercie le député de l'autre côté de souligner l'importance du monde de la recherche au Canada. Nous travaillons effectivement avec les chercheurs afin qu'ils aient tout ce dont ils ont besoin pour poursuivre leur excellent travail en ces temps de pandémie de COVID-19. En fait, nous avons réservé des fonds, des sommes énormes dont la première tranche s'élève à 300 millions de dollars, par exemple, afin d'accélérer les recherches liées à l'éclosion, que ce soit pour l'essai de vaccins, la recherche sur de nouveaux traitements ou même sur les effets sociaux de l'éclosion. Nous continuerons de travailler avec le milieu de la recherche pour bien comprendre les besoins des chercheurs, puis appuyer et retenir les plus grands cerveaux du pays.

[Français]

**M. Mario Simard:** Madame la présidente, je sais très bien que le gouvernement a investi 300 millions de dollars. Je parlerai plus tard de l'investissement qu'il a annoncé au sujet d'AbCellera.

Je me demande si le gouvernement a pris connaissance des demandes du scientifique en chef du Québec, M. Quirion, qui fait la promotion d'une initiative assez intéressante: la Biobanque québécoise de COVID. Il s'agit d'un groupe de recherche entièrement consacré au séquençage du virus de la COVID. Il a déjà une reconnaissance internationale dans ce domaine. Je crois qu'il a déjà fait une demande de soutien financier au gouvernement.

Comme le Québec est l'un des foyers d'infection où il y a le plus de cas, ce serait peut-être l'occasion de recueillir des échantillons qui permettront de lutter plus efficacement contre le virus.

Avez-vous pris connaissance de la demande du scientifique en chef du Québec de participer à la Biobanque québécoise de COVID?

• (1340)

[Traduction]

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je dirais que cela m'apparaît extrêmement intéressant et utile. Je vais certes communiquer virtuellement avec mon collègue d'en face pour discuter de la situation du scientifique en chef du Québec, car d'excellentes possibilités de partenariat semblent se dessiner. Je vais vérifier auprès du milieu scientifique pour faire en sorte que, si ce n'est pas déjà le cas, le chercheur en question soit intégré au travail qui se fait à l'échelle nationale.

[Français]

**M. Mario Simard:** Dans le même sens, le gouvernement a annoncé plus tôt cette semaine qu'il verserait 175 millions de dollars à la firme AbCellera. Je me demande sur quelle base ces 175 millions de dollars ont été accordés.

Est-ce qu'il y a présentement des équipes d'experts qui sont en place pour étudier les différentes propositions qui sont faites? Est-ce que des groupes de spécialistes regardent les orientations de la recherche du gouvernement fédéral? Sur quelle base s'est prise cette décision d'accorder 175 millions de dollars à AbCellera?

[Traduction]

**L'hon. Patty Hajdu:** Le milieu de la recherche au Canada est vraiment fascinant. Ainsi, dès les premières étapes de la pandémie, bon nombre des applications mises de l'avant ont pu être examinées par d'autres chercheurs. Les Instituts de recherche en santé du Canada, sous la direction du Dr Michael Strong, ont réussi à mobiliser la communauté scientifique de telle sorte qu'il nous a été possible d'investir sur-le-champ pour que ces travaux de recherche puissent être menés le plus rapidement possible.

Pour ce qui est de l'entreprise AbCellera, je vous confirme que toutes les demandes sont soumises à un rigoureux processus de présélection visant à s'assurer que l'approche proposée s'appuie sur les meilleures méthodes scientifiques existantes, comme la situation l'exige.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Simard, vous avez 15 secondes.

**M. Mario Simard:** Je voudrais simplement revenir sur les instituts de recherche en santé du Canada. On sait que, présentement, ils n'étudient plus de nouveaux appels de projets. Cela veut dire que quelqu'un qui présenterait un projet de recherche sur les maladies infectieuses ne verrait pas son projet étudié, parce qu'on ne regarde pas présentement les appels d'offres.

Avez-vous un calendrier ou un échéancier pour reprendre l'étude des appels de projets par les instituts de recherche en santé?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame la ministre, vous avez le temps d'une brève réponse.

[Traduction]

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je pourrai répondre ultérieurement à mon collègue quant au moment où les Instituts de recherche en santé du Canada recommenceront à considérer de nouveaux projets, mais je peux lui rappeler que toutes les agences, y compris les IRSC, se concentrent actuellement sur le problème le plus grave et le plus pressant pour les Canadiens, à savoir comment composer avec la COVID-19.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous passons à la députée du Nunavut.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq (Nunavut, NPD):** *Mat'na.* Merci, madame la présidente.

Le 14 avril dernier, le gouvernement fédéral a fait savoir qu'il avait approuvé une enveloppe de 30,8 millions de dollars pour le gouvernement du Nunavut qui avait demandé 42 millions de dollars. Le Nunavut n'a toujours pas vu la couleur de cet argent. Quand notre gouvernement territorial peut-il s'attendre à recevoir ces 30,8 millions de dollars qui lui ont été promis?

**L'hon. Marc Miller (ministre des Services aux Autochtones):** Madame la présidente, je tiens à confirmer que nous sommes actuellement en pourparlers avec le gouvernement du Nunavut relativement au transfert de ces fonds. Le territoire peut avoir l'assurance qu'il bénéficie du soutien financier du gouvernement du Canada. Ces fonds ont été dégagés et serviront à lutter contre la COVID-19, parallèlement aux autres formes d'aide financière que nous offrons au Nunavut et dont je serais ravi de vous parler.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq:** Cette pandémie de COVID-19 ne connaît pas d'échéancier et n'a pas non plus de limites. Cette maladie n'a que faire de qui vous êtes, de votre lieu d'origine ou de vos antécédents. Elle nous touche tous. Compte tenu de la vulnérabilité que je peux constater dans les communautés de ma circonscription, la COVID-19 pourrait y faire des ravages beaucoup plus considérables que dans bien d'autres endroits au Canada.

Pourquoi attendons-nous toujours après cet argent que l'on s'est engagé à nous verser?

**L'hon. Marc Miller:** Madame la présidente, différentes enveloppes de financement ont déjà été acheminées vers le Nord, y compris un transfert de 45 millions de dollars par l'entremise de l'ITK et des organisations chargées des revendications territoriales pour assurer directement la protection des Inuits en préparation d'une situation dont personne ne peut connaître le dénouement, comme ma collègue l'indiquait si bien. Les vulnérabilités déjà existantes sont inacceptables, et elles sont bien évidemment prises en compte lorsque vient le temps de décider du déploiement des ressources en partenariat avec les organisations territoriales et leurs conseils de santé en vue de prévenir l'éclosion de la COVID-19 et de stopper sa propagation.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq:** Le NPD n'a de cesse de répéter que la mise en oeuvre de la Prestation canadienne d'urgence est ternie par des lacunes flagrantes et des iniquités marquées. Nous revenons à la charge jour après jour et semaine après semaine, mais le gouvernement tarde énormément à réagir. Nous devons venir en aide aux Canadiens en éliminant les obstacles, plutôt que d'en créer de nouveaux.

Madame la présidente, il y a partout au Canada et dans ma circonscription des artistes et des artisans... Je parle des joailliers, des sculpteurs, des artistes de la scène et des musiciens. Il y a des milliers d'Autochtones qui n'ont pas nécessairement les documents requis pour démontrer qu'ils sont admissibles à ces programmes. C'est la raison pour laquelle le NPD fait valoir que le gouvernement devrait verser 2 000 \$ à tout le monde. Pourquoi en fait-on encore moins pour ces gens-là, et surtout pour ceux qui vivent dans des collectivités et des régions particulièrement vulnérables?

Pourquoi le gouvernement s'entête-t-il à créer de nouveaux obstacles pour les citoyens alors que nous devrions nous efforcer de les éliminer?

• (1345)

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Merci, madame la présidente.

Je remercie notre collègue d'avoir soulevé la question de l'iniquité. En effet, la crise actuelle a pour incidence non seulement d'exacerber les inégalités existantes, mais aussi d'en créer de nouvelles. C'est ce qui nous a incités à mettre en place très rapidement et avec un maximum d'efficacité ces mesures très importantes qui sont équitables et qui ciblent ces millions de Canadiens qui ont eu le malheur de perdre leur gagne-pain et qui ne l'ont toujours pas récupéré.

C'est ainsi que nous avons agi sans tarder si bien que 7,5 millions de Canadiens reçoivent maintenant la Prestation canadienne d'urgence. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire et nous continuons donc à travailler sans relâche.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq:** Madame la présidente, il est vraiment frustrant de devoir se lever dans cette Chambre pour répéter sans cesse les mêmes doléances et se faire répondre invariablement par le gouvernement qu'il sait que des inégalités existent. Nous avons droit à toutes ces belles paroles, mais quand passera-t-on vraiment à l'action pour combler ces lacunes et éliminer ces obstacles?

Dans ma circonscription, les compagnies aériennes revêtent une importance toute particulière. C'est notre moyen de transport. C'est par la voie des airs que nous recevons nos fournitures médicales et que nous arrivent nos travailleurs essentiels. C'est une question de survie pour nous.

À elle seule, Canadian North dépense entre 1,5 et 2 millions de dollars par semaine, et le gouvernement a parlé d'une contribution de 5 millions de dollars. Un simple calcul nous apprend que ce sera à peine suffisant pour maintenir l'entreprise à flot pendant un peu plus de deux semaines.

Nous aimerions beaucoup savoir ce que compte faire le gouvernement libéral pour appuyer les compagnies aériennes du Nord.

**L'hon. Marc Miller:** Je remercie ma collègue pour sa question.

Comme elle le sait très bien, et comme tous les Canadiens devraient le savoir, le transport aérien est un service essentiel dans le Nord. C'est ainsi que le gouvernement du Canada a prévu un montant pouvant atteindre 17,3 millions de dollars pour que les gouvernements du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut puissent aider les transporteurs aériens à continuer à offrir des vols réguliers dans les territoires du Nord en fournissant ce service essentiel que nous tenons pour acquis dans le Sud.

Cette enveloppe comprend 3,6 millions de dollars pour le Yukon, 8,7 millions de dollars pour les Territoires du Nord-Ouest et 5 millions de dollars pour le Nunavut, et je suis heureux de pouvoir vous dire, madame la présidente...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à M. Shields.

**M. Martin Shields (Bow River, PCC):** Merci, madame la présidente.

C'est un privilège d'être de retour à la Chambre des communes. C'est ici que mes commettants et commettantes souhaitent nous voir tous. Nous devrions tenir plus fréquemment des séances semblables, car c'est ce que mes électeurs exigent de moi. C'est un privilège et un honneur d'être ici et, compte tenu de mon âge, je chéris chaque minute que je peux passer dans cette Chambre.

Il y a longtemps déjà que le gouvernement sait que le Programme de gestion des risques de l'entreprise pour le secteur agricole aurait besoin de transformations en profondeur. Il y a certes un problème lorsque moins de 31 % des agriculteurs souscrivent à un régime d'assurance qui perçoit des primes très élevées en échange d'indemnités très faibles.

La ministre est-elle prête à reconnaître qu'il y a un problème avec le Programme de gestion des risques de l'entreprise?

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** L'honorable ministre a la parole.

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Jr vous remercie, madame la présidente.

Je peux rassurer mon collègue. Il faut rappeler que les programmes de gestion des risques sont à frais partagés. La contribution du gouvernement fédéral représente 60 % et celle des gouvernements provinciaux est de 40 %. Depuis le mois de juillet de l'année dernière, nous travaillons ensemble afin de trouver des solutions et d'améliorer nos programmes de gestion des risques.

[Traduction]

**M. Martin Shields:** La ministre peut-elle s'engager à nous soumettre un échéancier quant aux correctifs à apporter?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, encore une fois, il s'agit d'établir une entente avec toutes les provinces et tous les territoires pour faire des modifications au programme de gestion des risques. Entretemps, nous avons apporté certaines améliorations sur le plan administratif ainsi qu'au programme Agri-relance, et ce, pas plus tard qu'hier.

[Traduction]

**M. Martin Shields:** Vous avez annoncé un nouveau programme pour les engraisseurs de bétail. La situation est vraiment critique. Des centaines de milliers de bêtes sont à risque. Comment les pro-

ducteurs pourront-ils présenter une demande? Quand pourront-ils recevoir des fonds?

• (1350)

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, le programme Agri-relance est administré par les provinces. Ainsi, les sommes que nous avons annoncées hier, soit 50 millions de dollars pour les producteurs de bœuf et 50 millions de dollars pour les producteurs de porc, vont être administrées par les provinces. Ce que nous avons fait d'exceptionnel, c'était d'accepter d'ouvrir le programme dans toutes les provinces et tous les territoires. La contribution de 60 % du gouvernement du Canada a été acceptée. Chacune des provinces doit maintenant confirmer sa contribution. Dans tous les cas, le Canada va fournir la sienne.

[Traduction]

**M. Martin Shields:** Madame la présidente, il faut agir sans tarder, car des centaines de milliers d'animaux sont à risque et que le processus d'euthanasie est engagé. Il est grand temps que vous exerciez votre influence au sein de ce partenariat dont vous parlez afin de faire bouger les choses dans ce dossier.

Par ailleurs, depuis que de nouvelles mesures réglementaires ont été proposées concernant le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, les entreprises pharmaceutiques s'abstiennent de présenter des demandes d'homologation au Canada pour des médicaments d'importance vitale. On note une diminution considérable des demandes adressées à Santé Canada pour la réalisation de nouveaux essais cliniques. La ministre est-elle prête à reconnaître qu'il y a eu baisse du nombre de demandes d'homologation?

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à l'honorable ministre de la Santé.

[Traduction]

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, nous vivons une période sans précédent où l'attention de la planète entière est retenue par la nécessité de trouver des médicaments qui aideront à traiter la COVID-19. Nous savons que c'est un moment particulièrement difficile pour les fabricants de produits pharmaceutiques qui doivent chercher un médicament pour cette maladie.

Il va de soi que nous suivons de près la situation des demandes d'homologation soumises au Canada et que nous faisons le nécessaire pour veiller à ce que les Canadiens aient toujours accès aux médicaments dont ils ont besoin.

**M. Martin Shields:** Il y a des malades comme ceux souffrant de la fibrose kystique qui ont désespérément besoin de médicaments qui sont déjà homologués et accessibles dans d'autres pays. Le gouvernement va-t-il annuler les modifications réglementaires touchant le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés avant leur mise en oeuvre le 1<sup>er</sup> juillet?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, comme je l'indiquais au collègue du député, nous voulons d'abord et avant tout nous assurer que les Canadiens ont accès à un coût abordable aux médicaments dont ils ont besoin. Nous poursuivons donc le travail amorcé lors de notre mandat précédent.

Quant au médicament auquel mon collègue semble faire référence, l'entreprise en question n'a pas encore présenté de demande d'homologation au Canada pour pouvoir le vendre chez nous.

**M. Martin Shields:** Le gouvernement a annoncé une mesure pour le loyer commercial, mais il est nécessaire d'avoir une hypothèque pour y être admissible. Il y a chez nous le propriétaire d'une entreprise de construction qui possède deux petits centres commerciaux situés à proximité l'un de l'autre. Son hypothèque est payée pour l'un d'eux, mais pas pour l'autre. Dans l'un des cas, il sera admissible au programme, mais pas dans l'autre.

Est-ce que des ajustements seront apportés pour corriger cette incongruité?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, les Canadiens sont prêts à faire le nécessaire pour lutter contre la COVID-19, et nous savons que de nombreuses petites entreprises se demandent si elles vont pouvoir continuer à payer leur loyer. Pour atténuer leurs préoccupations, notre gouvernement a conclu une entente avec les provinces et les territoires afin de mettre en œuvre l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. Nous allons mettre cette mesure à la disposition des petites entreprises de concert avec nos partenaires provinciaux et territoriaux.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à M. Morrison.

**M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC):** Merci, madame la présidente.

Nous avons appris la libération d'un criminel ayant contracté la COVID-19. Il a été reconnu coupable de 10 infractions liées aux armes à feu. Je me demande pour quelle raison on libère ainsi des criminels violents. Tout comme le ministre, je sais d'expérience que les forces de l'ordre fondent leurs décisions sur les statistiques. On peut prendre des décisions basées sur le nombre d'homicides, le nombre d'armes à feu utilisées et, enfin, le nombre d'individus coupables qui étaient en possession d'un permis d'acquisition et d'une arme dûment enregistrée.

Madame la présidente, j'ai fait quelques recherches, et je suis persuadé que le ministre en a fait autant de son côté, pour déterminer le nombre de crimes semblables qui étaient le fait de propriétaires légitimes d'armes à feu. Il y en a très peu.

Est-ce que le ministre pourrait nous indiquer quelle proportion de ces crimes ont été perpétrés par ces propriétaires légitimes comparativement à ceux qui ont été commis par des individus ne possédant pas de permis de possession et d'acquisition et utilisant des armes prohibées?

**L'hon. Bill Blair:** Madame la présidente, je crois qu'il est très important de bien préciser quelles sont les armes à feu visées par les mesures d'interdiction que nous avons prises la semaine dernière. Il s'agit d'armes qui ont été conçues à la seule fin de servir à des soldats pour tuer d'autres soldats. Elles ont été conçues pour tuer des gens, et c'est exactement à cela qu'elles ont servi. Au Canada, ce sont des armes semblables qui ont été utilisées à l'École polytechnique. On peut dire la même chose de l'attentat à la mosquée de Québec, de l'assassinat d'agents de la GRC à Moncton, du meurtre d'autres policiers à Fredericton et des tragiques événements qui sont survenus il y a quelques semaines à peine. Nous sommes donc passés à l'action.

Avec la pandémie, bien des choses ont changé dans la vie des Canadiens, mais d'autres réalités sont demeurées les mêmes. Nous avons ainsi toujours la responsabilité de faire le nécessaire pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Nous savons que la violence armée n'a pas diminué pendant cette période de crise. Nous devons aussi constater que la violence conjugale a en fait augmenté un peu

partout au pays. Les dernières semaines nous ont fait réaliser encore une fois que des événements douloureusement tragiques peuvent se produire si on laisse de telles armes entre les mains d'individus mal intentionnés.

• (1355)

**M. Rob Morrison:** Madame la présidente, ce n'est pas comme si je m'attendais à obtenir une réponse du gouvernement.

Comme le nombre de crimes commis par des propriétaires légitimes d'armes est très faible, le ministre ne conviendrait-il pas avec moi qu'il serait préférable de réaffecter les fonds prévus pour le programme de rachat pour qu'ils servent plutôt au financement de l'Équipe intégrée de la police des frontières et de l'Agence des services frontaliers du Canada. Nous pourrions ainsi améliorer les contrôles frontaliers, réduire le trafic d'armes à feu prohibées et cibler une fois pour toutes les membres des gangs et du crime organisé, car ce sont eux qui commettent les crimes de ce genre.

**L'hon. Bill Blair:** Mon collègue n'était pas encore député à l'époque, mais je veux lui rappeler qu'en 2013, le gouvernement conservateur a réduit de centaines de millions de dollars le budget de l'Agence des services frontaliers et de la GRC en plus d'éliminer des milliers de postes. Les conservateurs ont aussi mis fin au financement offert aux services de police municipaux. À notre arrivée au pouvoir, nous avons mis en place un programme prévoyant des budgets de 347 millions de dollars pour aider les forces de l'ordre de tous les pays à lutter contre les gangs criminalisés et les armes prohibées. Ceux qui sont maintenant ses collègues ont voté contre cette mesure. Ils ont aussi voté contre le budget de 89 millions de dollars que nous avons octroyé pour renforcer les mesures de contrôle à la frontière.

Compte tenu des commentaires de mon collègue, j'ai bien hâte de voir s'il va appuyer les mesures qui seront bientôt mises de l'avant pour améliorer le contrôle des armes à feu et la surveillance à nos frontières.

**M. Rob Morrison:** Madame la présidente, le Canada compte plus de 1,1 million de petites entreprises qui emploient 8,3 millions de travailleurs. Ce secteur est à l'origine de 40 % de l'activité économique au Canada, ce qui ne m'empêche pas d'entendre chaque jour parler d'entreprises qui ont été laissées-pour-compte dans le cadre de l'application des mesures gouvernementales.

Je pourrais vous citer à ce titre l'exemple du Finley's Bar and Grill, un restaurant de la ville de Nelson, dans les montagnes de la Colombie-Britannique. Plus de 50 personnes y travaillaient avant la pandémie de COVID-19. On a commencé récemment à réembaucher des employés en tablant sur la subvention salariale de 75 % promise par le gouvernement. Cependant, seulement 5 des 12 employés sont admissibles à cette subvention. Les sept autres n'y ont pas droit en raison des critères techniques mis en place par le gouvernement.

Madame la présidente, quand le gouvernement compte-t-il faire le nécessaire pour assurer l'avenir des petites entreprises et des travailleurs à leur emploi en éliminant des exigences comme la règle des 14 jours et le seuil de masse salariale?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, nous sommes intervenus dès le début de la crise pour offrir une aide financière aux petites entreprises de tout le pays. J'ai eu le privilège de discuter avec de nombreux représentants des chambres de commerce pour essayer de trouver des solutions permettant d'améliorer le sort de ces entreprises.

La Subvention salariale d'urgence du Canada est bénéfique pour les entreprises. Nous savons qu'elles sont les plus durement touchées par cette crise. Pour les entreprises de toutes les tailles et de tous les secteurs qui ont été grandement affectées par la COVID-19, la subvention couvre 75 % du salaire des employés.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est au député de Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan

**M. Tom Lukiwski (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC):** Le gouvernement a totalement déformé la réalité en annonçant hier une aide financière de 252 millions de dollars pour le secteur agroalimentaire. Je peux l'affirmer sans crainte du fait que ces fonds étaient en grande partie, soit à hauteur de 125 millions de dollars, déjà prévus dans le budget. Il ne s'agit donc pas de nouveaux investissements.

La ministre peut-elle nous confirmer aujourd'hui que les nouveaux crédits ne comptent que pour la moitié de l'aide financière annoncée hier?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, les programmes de gestion de risque, ce n'est pas de l'argent qui est déjà engagé. Ce sont les programmes d'assurance, ni plus ni moins, qui assurent différents sinistres, notamment une diminution de revenu ou une perte causée par une catastrophe naturelle. C'est faux de dire que l'argent qui était dédié au programme Agri-relance était déjà sur la table. Il fallait vraiment qu'il y ait un engagement de notre part, avec l'accord des provinces, pour consacrer 50 millions de dollars aux producteurs de porc et 50 millions de dollars aux producteurs de bœuf.

[Traduction]

**M. Tom Lukiwski:** Madame la présidente, il ne s'agissait pas d'argent frais, car un montant de 125 millions de dollars était déjà prévu dans le budget. On ne peut pas inclure ainsi dans le total des nouveaux investissements des sommes qui avaient été budgétées précédemment. L'annonce d'hier pourrait, dans le meilleur des cas, être qualifiée de nouvelle présentation ou de rappel d'un financement déjà annoncé.

Le gouvernement compte-t-il annoncer de véritables nouveaux investissements et de nouvelles mesures d'aide financière pour le secteur de l'agroalimentaire au Canada?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, le secteur de l'agriculture est durement touché par la crise de la COVID-19. Tous les jours, matin, midi et soir, je collabore avec nos producteurs, avec leurs représentants et avec mes collègues. Nous voulons trouver les meilleurs moyens de venir en aide à ces producteurs.

Hier, nous avons fait des annonces extrêmement importantes pour le secteur des viandes, soit le porc, le bœuf et les transformateurs, et pour le rachat de surplus alimentaires qui seront dirigés vers nos banques alimentaires.

• (1400)

[Traduction]

**M. Tom Lukiwski:** Madame la présidente, quand le secteur de l'agroalimentaire pourra-t-il bénéficier d'une nouvelle aide financière

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, nous continuons à travailler avec le secteur pour trouver les meilleurs mécanismes permettant de venir en aide aux producteurs, en complément des programmes de gestion de risque qui sont déjà offerts à nos producteurs.

[Traduction]

**M. Tom Lukiwski:** Madame la présidente, je voulais savoir « quand ».

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Ce sera fait dans les meilleurs délais.

[Traduction]

**M. Tom Lukiwski:** Madame la présidente, j'aimerais savoir ce que la ministre entend par « dans les meilleurs délais ». Quand ces fonds seront-ils dégagés?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, je n'ai pas de réponse précise à offrir à mon collègue. Nous travaillons jour et nuit, pendant la semaine et la fin de semaine, pour trouver les meilleurs mécanismes.

[Traduction]

**M. Tom Lukiwski:** Madame la présidente, le secteur agroalimentaire du Canada et nos agriculteurs affrontent une crise. La Fédération canadienne de l'agriculture a estimé que 2,6 milliards de dollars étaient nécessaires, mais l'annonce qui a été faite hier représente seulement une infime partie de cette somme.

Selon la ministre et son gouvernement, combien vaut réellement la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, notre chaîne d'approvisionnement alimentaire est évidemment un service essentiel. La sécurité alimentaire au pays est une priorité absolue. C'est pour cela que des programmes sont déjà disponibles. D'ailleurs, j'encourage tous les producteurs à adhérer au programme Agri-stabilité. La date limite d'adhésion a été reportée au 3 juillet. Nous leur offrons aussi la possibilité d'obtenir une avance de paiement de 75 %, et non plus seulement de 50 %, dans les provinces qui ont accepté. Ils ont aussi la possibilité...

[Traduction]

**M. Tom Lukiwski:** Madame la présidente, une chose est évidente: cette pandémie ne compromet pas la capacité du gouvernement de fournir des réponses nébuleuses. Permettez-moi de poser une autre question, et j'espère que nous pourrions obtenir une réponse claire cette fois-ci.

L'annonce d'hier a indiqué que 77,5 millions de dollars serviraient à aider les usines de transformation des aliments à acheter de l'équipement de protection personnelle, à protéger les travailleurs, à reconcevoir et à réaménager les usines de transformation en fonction de critères liés à la santé et à effectuer des contrôles plus stricts. Quand cet argent sera-t-il versé?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, il reste quelques détails à figurer. Nous voulions, après cette annonce, prendre le temps de discuter avec les parties intéressées et avec les secteurs concernés pour nous assurer de mettre en place les bons critères. Je peux vous assurer que cela va se faire le plus rapidement possible.

Nos usines de transformation savent maintenant qu'elles pourront compter sur une contribution fédérale pour faire des aménagements pour protéger les travailleurs et pour augmenter leurs capacités.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à M. Lawrence.

**M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC):** Madame la présidente, dans ces circonstances sans précédent, je suis heureux de pouvoir redéfinir l'expression « député d'arrière-ban » en étant assis derrière le fauteuil du Président.

**Des députés:** Ah, ah!

**M. Philippe Lawrence:** Madame la présidente, c'est une période très difficile pour les agriculteurs, surtout dans ma circonscription de Northumberland—Peterborough South. En effet, les agriculteurs me disent que c'est une période tellement difficile qu'ils envisagent de ne pas semer leurs cultures.

Dans ce contexte, ils me parlent constamment de la taxe sur le carbone. En effet, le gouvernement a récemment décidé d'augmenter la taxe sur le carbone. Les médias ont signalé qu'une étude avait été menée à cet égard. La ministre s'engagera-t-elle aujourd'hui à présenter les résultats de cette étude à la population canadienne?

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Je cède la parole à l'honorable ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances.

[Traduction]

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, nous savons que les petites entreprises et les agriculteurs font face à des défis importants en raison d'une réduction soudaine de leurs ventes ou de leurs cultures. C'est la raison pour laquelle nous fournissons une aide immédiate en reportant tout paiement de la TPS, de la TVH et des droits de douane pour les trois prochains mois. Cette mesure aidera plus de 3,2 millions d'entreprises et de travailleurs indépendants canadiens à poursuivre leurs activités en leur fournissant les liquidités dont ils ont besoin.

**M. Philip Lawrence:** Madame la présidente, comme les médias l'ont signalé, Agriculture Canada a mené une étude sur la taxe sur le carbone. Cette étude sera-t-elle présentée au Parlement et, par notre entremise, à la population canadienne?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, j'ai trouvé une meilleure feuille de renseignements pour répondre à la question de mon honorable collègue.

Notre priorité, dans le cadre de la COVID-19, est bien entendu la santé et la sécurité des Canadiens. C'est la raison pour laquelle nous soutenons les Canadiens pendant cette période. Nous devons également assurer leur bien-être économique, environnemental et physique à long terme. La tarification de la pollution est un élément essentiel du plan canadien de lutte contre le changement climatique.

C'est le moyen le plus abordable et le plus efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

• (1405)

**M. Philip Lawrence:** Madame la présidente, si la ministre ne s'engage pas à nous fournir les résultats de cette étude, nous dira-t-elle combien la taxe sur le carbone a coûté aux agriculteurs en 2019 et combien elle leur coûtera en 2020? Nous savons que vous connaissez la réponse.

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, notre système verse directement des fonds aux familles lorsqu'elles produisent leur déclaration d'impôt et la grande majorité des familles se retrouvent avec plus d'argent au bout du compte — et ce sont les familles à faible et moyen revenu qui en profitent le plus. Nous offrons également un soutien aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux municipalités, aux hôpitaux, aux écoles et aux collectivités autochtones pour qu'ils puissent économiser de l'argent tout en réduisant leurs émissions. Grâce à notre plan, une famille de quatre personnes recevra davantage d'argent au bout du compte.

**M. Philip Lawrence:** Madame la présidente, je vais répéter ma question. Combien la taxe sur le carbone coûtera-t-elle aux agriculteurs en 2020?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, la priorité la plus urgente, à l'heure actuelle, est la santé et la sécurité des Canadiens. Tout en soutenant les Canadiens pendant cette période, nous devons également assurer leur bien-être économique, environnemental et physique à long terme. La tarification de la pollution est un élément essentiel du plan du Canada pour lutter contre le changement climatique.

**M. Philip Lawrence:** Madame la présidente, comme le gouvernement ne répondra pas à ma question, je vais y répondre moi-même.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante affirme que la taxe sur le carbone coûtera 14 000 \$ à l'agriculteur moyen.

J'ai un projet de loi d'initiative parlementaire qui pourrait contribuer à alléger ce fardeau. Dans le cadre d'Équipe Canada, le gouvernement soutiendra-t-il mon projet de loi d'initiative parlementaire visant à supprimer la taxe sur le carbone pour le propane et le gaz naturel?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, encore une fois, je vais poursuivre en informant l'honorable député que nous devons continuer d'établir le prix de la pollution. En effet, c'est un élément essentiel du plan canadien de lutte contre le changement climatique, et c'est le moyen le plus abordable et le plus efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Lawrence, vous avez le temps de poser une brève question.

**M. Philip Lawrence:** Merci. J'aimerais soulever un autre point.

Les femmes ont été touchées de façon disproportionnée par la pandémie de la COVID-19. En effet, un sondage récent révèle que près de deux fois plus de femmes que d'hommes ont perdu leur emploi. Que fera le gouvernement pour s'engager à aider les femmes à réintégrer le marché du travail, étant donné qu'elles assument une partie disproportionnée du fardeau des soins aux enfants?

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** L'honorable président du Conseil du Trésor a la parole pour 15 secondes.

[Traduction]

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** C'est une question très importante. Malheureusement, je n'ai pas le temps d'y répondre, mais vous avez tout à fait raison. Les investissements liés aux services de garde d'enfants, au soutien aux familles, à la lutte contre la violence familiale, au logement, à la formation, à l'Allocation canadienne pour le logement et à l'Allocation canadienne pour enfants sont des mesures importantes pour appuyer les femmes.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Ste-Marie a la parole.

**M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ):** Je vous remercie, madame la présidente.

La France, le Danemark et la Pologne n'aideront pas les entreprises qui profitent des paradis fiscaux. La Belgique, l'Italie, le Royaume-Uni et même l'Union européenne se penchent sur la question. Ici, il n'y a rien qui bouge. Le *Journal de Montréal* a écrit que « [l]es entreprises utilisant les paradis fiscaux pourront finalement toucher l'aide fédérale ». Après avoir laissé entendre qu'il y aurait un resserrement des règles, le premier ministre est revenu sur sa décision.

Il y a quelque chose de paradoxal dans le fait que les banques et les multinationales qui profitent de l'évitement fiscal depuis des années fassent aujourd'hui appel à la solidarité des contribuables. Cela nous rappelle que le système fiscal est profondément injuste. Tout le monde paie sa part, sauf les banques de Bay Street et les multinationales qui sont dans les paradis fiscaux.

Nous avons un déficit de 250 milliards de dollars, mais c'est pour financer les mesures d'urgence qui sont nécessaires. Les entreprises qui profitent des paradis fiscaux reçoivent leur part d'aide, et pas seulement pour les subventions salariales. Je pense aux programmes de sauvetage qui s'en viennent; au rachat d'actifs pourris ou à l'injection massive de liquidités pour les banques. Elles continuent de déclarer leurs profits dans leurs coquilles des Barbades ou des Bahamas.

Pourquoi le gouvernement ne s'attaque-t-il pas à l'utilisation légitime des paradis fiscaux?

De grâce, je demande à la ministre de ne pas me parler des efforts de l'Agence du revenu du Canada pour faire la chasse aux fraudeurs. Je demande au gouvernement de rendre illégal ce qui est immoral.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** L'honorable ministre a la parole.

**L'hon. Mona Fortier:** Je vous remercie, madame la présidente.

Je remercie mon honorable collègue de sa question.

Depuis le début de cette crise, nous avons mis sur pied un plan économique pour répondre aux besoins des travailleurs et des Canadiens. Nous nous sommes concentrés sur des programmes qui vont aider à payer les travailleurs pour que ceux-ci puissent garder leurs emplois. Cela veut dire que la Subvention salariale d'urgence du Canada est la solution.

Nous allons continuer à nous assurer que, si une entreprise est en train d'échapper à l'impôt, elle devra faire face à la rigueur de loi. Cela comprend l'exclusion potentielle des programmes d'urgence

fédéraux d'une manière qui cible ses décideurs, en particulier les dirigeants, les conseils d'administration et les actionnaires.

• (1410)

**M. Gabriel Ste-Marie:** Je reviens sur l'exemple des cinq grandes banques de Toronto. Elles reçoivent une injection massive de liquidités. Elles profitent du rachat de leurs actifs qui ont perdu toute valeur. Elles reçoivent de l'aide du gouvernement.

En même temps, elles ont toutes une ou plusieurs filiales dans des paradis fiscaux qui leur permettent de déclarer leurs profits réalisés au Canada comme s'ils avaient été réalisés dans la coquille vide du paradis fiscal. Elles procèdent ainsi pour payer moins d'impôt ici. C'est inacceptable, il faut que cela change.

Pourquoi le gouvernement n'intervient-il pas?

Je rappelle à la ministre que le changement peut se faire par un simple changement dans le Règlement de l'impôt sur le revenu, à l'article 5907, où se trouve le libellé problématique qui permet aux entreprises et aux grandes banques de ne pas payer leur impôt ici, en toute légalité, mais en toute immoralité.

**L'hon. Mona Fortier:** Encore une fois, pendant cette crise sans précédent, nous avons concentré nos efforts pour que les travailleurs et les travailleuses puissent garder leurs emplois. C'est pour cela que nous avons mis en place la subvention salariale pour les entreprises.

Nous allons évidemment continuer de poursuivre pleinement les entreprises qui échappent à l'impôt. Nous sommes clairs: dans tout ce que nous faisons, nous ciblerons les responsables, pas les travailleurs innocents. Un employé est un employé, peu importe pour qui il ou elle travaille.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Madame la présidente, j'ai une question à poser à la ministre.

Le gouvernement va-t-il poursuivre les banques qui déclarent en toute légalité leurs profits dans les paradis fiscaux?

**L'hon. Mona Fortier:** Depuis 2015, nous avons fait des investissements historiques dans l'Agence du revenu du Canada pour nous assurer qu'elle dispose des outils dont elle a besoin pour attraper les contrevenants et les traduire en justice. L'ARC compte actuellement plus de 50 enquêtes actives sur l'évasion fiscale internationale.

Comme je l'ai dit tantôt, la lutte contre l'évasion fiscale est une priorité pour notre gouvernement. Nous avons été très clairs: qui-conque enfreint la loi pour éviter de payer sa juste part encourra de graves conséquences.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à M. Ste-Marie. Veuillez être bref, s'il vous plaît.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Je vous remercie, madame la présidente.

L'Agence du revenu du Canada en fait plus, mais ce n'est pas assez. Le milliard de dollars que la ministre du Revenu mentionne constamment est un chiffre farfelu. Par exemple, on compte même l'employé embauché pour en remplacer un autre qui a pris sa retraite. Cela n'a rien à voir avec ce qui se fait aux États-Unis ou en Europe.

Est-ce que le gouvernement va rendre illégale l'utilisation immorale des paradis fiscaux par les banques de Toronto et les multinationales?



**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame la ministre, vous avez cinq secondes.

**L'hon. Mona Fortier:** Encore une fois, je remercie mon honorable collègue de sa question.

Nous vivons une crise sans précédent et nous faisons des efforts pour protéger les travailleurs et leurs emplois. Nous allons continuer à offrir la subvention salariale pour nous assurer que ces travailleurs sont payés.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à M. Scarpaleggia.

**M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Je vous remercie, madame la présidente. Je vais partager mon temps de parole avec la députée de Kanata—Carleton.

Ma question s'adresse à la ministre de la Santé.

Tout d'abord, je remercie la ministre ainsi que les autres membres du gouvernement de leur excellent travail, sous le leadership du premier ministre. Ils travaillent d'arrache-pied jour et nuit afin de répondre à cette pandémie.

Plusieurs de mes concitoyens qui œuvrent dans le secteur privé, surtout ceux qui travaillent dans le commerce de détail ou l'industrie de la fabrication, se demandent comment ils vont faire pour obtenir le matériel de protection personnelle dont ils auront besoin pour travailler en toute sécurité, lorsqu'ils reprendront leurs activités. Pour ces entreprises et ces travailleurs, il s'agit d'un sérieux défi, surtout qu'il n'existe pas de réseau de distribution centralisé, comme c'est le cas pour le système de santé.

Notre gouvernement vient d'annoncer la création d'un conseil qui se penchera sur la question de l'approvisionnement. La ministre peut-elle nous expliquer le rôle de ce conseil? Peut-elle nous parler de ce qu'on envisage de faire pour soutenir les entreprises en matière de matériel de protection personnelle, dans un contexte de réouverture de l'économie?

[Traduction]

**L'hon. Patty Hajdu:** Merci beaucoup.

[Français]

Pour relancer l'économie, nous devons savoir que les Canadiens sont en sécurité.

[Traduction]

Si nous nous concentrons principalement sur les besoins des travailleurs de première ligne et des professionnels de la santé, nous tentons aussi activement de déterminer comment nous pouvons aider les organismes et les entreprises qui fournissent des services essentiels d'un bout à l'autre du Canada en leur fournissant l'équipement de protection personnelle dont leurs travailleurs ont besoin. Le Conseil sur l'approvisionnement lié à la COVID-19 réunit des dirigeants des secteurs privés et à but non lucratif qui formuleront des conseils supplémentaires sur la création de chaînes d'approvisionnement diversifiées et adaptables pour des articles importants tels les masques, les gants, les produits désinfectants et d'autres à mesure que la situation évolue.

• (1415)

[Français]

Ce conseil s'appuie sur notre approche collaborative pour nous aider à répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'approvisionnement.

[Traduction]

En tirant parti de leur vaste expérience et de leurs réseaux, ils nous fourniront de précieux renseignements sur la meilleure façon de simplifier et de renforcer notre approche pour que les Canadiens aient accès à ce dont ils ont besoin pour assurer leur sécurité au travail. Nous devons évidemment collaborer avec les provinces, les territoires, les travailleurs et les entreprises. Nous pourrions ainsi compter sur des chaînes d'approvisionnement solides et stables à l'avenir.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est maintenant à Mme McCrimmon.

**Mme Karen McCrimmon (Kanata—Carleton, Lib.):** Merci, madame la présidente.

J'aimerais tout d'abord offrir mes sincères condoléances à la population de la Nouvelle-Écosse, ainsi qu'aux collègues, amis et proches des personnes qui ont perdu la vie, tant dans la GRC que dans les Forces armées canadiennes, et à ceux et celles qui sont accablés par le chagrin. Je tiens à ce qu'ils sachent que nous sommes en deuil avec eux.

Nous vivons une période difficile, et j'aimerais donc poser une question au président du Conseil du Trésor.

Durant cette période pour laquelle il existe très peu de précédents, il faudra faire preuve d'innovation et utiliser certaines approches qui diffèrent de celles qui ont été utilisées auparavant pour concevoir un système économique d'urgence, mais nous avons besoin d'une orientation stratégique. Il faut avoir une idée des considérations qui sont importantes ou des choses à garder à l'esprit lorsqu'on tente de concevoir quelque chose qui n'a jamais été fait auparavant.

J'aimerais donc demander à l'honorable député comment, selon lui, nous pouvons contribuer à la réalisation de ce projet.

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Merci, madame la présidente.

Je vous remercie de cette question très importante et pertinente.

Comme la plupart des députés le savent, depuis le premier jour, notre priorité est de protéger la santé des Canadiens et de minimiser les graves répercussions socioéconomiques de cette crise sans précédent sur les travailleurs et les entreprises. L'objectif est — et demeurera — de préserver notre contrat social et l'esprit de corps de notre société. En effet, derrière les statistiques économiques se trouvent de vraies personnes — des hommes, des femmes et des familles — qui éprouvent des difficultés, mais qui ont le droit à la dignité et à la sécurité.

Malheureusement, la crise actuelle ne fait que creuser les inégalités. Nous avons le devoir de réduire ces écarts autant que possible. Ensemble, nous traverserons cette crise et nous en émergerons plus forts et plus unis.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous allons suspendre la séance de 20 à 25 secondes pour donner la chance aux techniciens en audiovisuel de se déplacer dans la salle.

La parole est maintenant à l'honorable député de Chatham—Kent—Leamington.

**M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC):** Merci, madame la présidente. Je suis heureux de pouvoir quitter ma chambre et d'être de retour dans celle-ci.

L'île Pelée correspond à la définition traditionnelle d'une communauté isolée, et c'est aussi la collectivité habitée la plus au sud du Canada. En effet, elle est située au milieu du lac Érié, à 14 kilomètres de la rive. Elle est entourée d'eau et elle perd continuellement une partie de son littoral. Elle est inaccessible par bateau presque quatre mois par année, et son lien avec la terre ferme est essentiel et représente une question de vie ou de mort.

Le premier ministre promet depuis cinq ans de remédier à la situation que je vais vous décrire. Depuis qu'il a déclaré, en 2016, qu'Internet haute vitesse à large bande était un service de télécommunication de base, le premier ministre connaît-il le pourcentage de collectivités rurales et isolées du Canada qui ont toujours seulement accès à un service de base, même après cinq ans sous son gouvernement? Pour reprendre ses paroles, nous sommes en 2020, et les Canadiens attendent toujours.

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je partage la frustration qu'éprouve le député en ce qui concerne le manque d'accès à une connexion Internet fiable dans certaines régions du pays. En fait, nous savons que la majorité des Canadiens profitent d'un accès fiable, mais certaines des collectivités les plus isolées ont beaucoup de difficulté à cet égard, y compris dans certaines régions de ma propre circonscription.

Notre gouvernement croit que tous les citoyens méritent d'avoir accès à une connexion Internet fiable, rapide et abordable, peu importe où ils habitent ou où ils travaillent. Nous continuerons de collaborer avec tous nos partenaires pour veiller à ce que leurs services répondent aux besoins des Canadiens des régions rurales et nous continuerons d'améliorer la connectivité au réseau dans notre pays.

● (1420)

**M. Dave Epp:** Madame la présidente, la réponse est 60 %. En effet, 60 % des habitants des collectivités rurales et isolées du Canada n'ont pas accès à une connexion Internet haute vitesse.

Depuis cinq ans, les intervenants de l'industrie agricole demandent au gouvernement de mener un examen des programmes de gestion du risque d'entreprise, et on leur a promis qu'un tel examen serait mené, mais rien n'a été fait jusqu'ici.

Le Agri-Food Analytics Lab de Dalhousie University affirme que si on ne verse pas rapidement une aide substantielle aux exploitations agricoles canadiennes, jusqu'à 15 % d'entre elles pourraient disparaître d'ici la fin de l'année. Les répercussions sur la sécurité alimentaire du Canada sont donc très inquiétantes.

Le soutien supplémentaire du gouvernement fédéral est-il conditionnel au soutien provincial, oui ou non?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Madame la présidente, de façon générale, les programmes de gestion des risques sont des programmes à frais partagés. Ils sont financés à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par le gouvernement provincial.

Depuis notre avant-dernière rencontre avec les ministres des provinces et des territoires, notre priorité est de revoir cela. Toutefois, après les compressions budgétaires que les conservateurs ont faites

en 2013, alors que tout allait bien, ce n'est pas évident de convaincre toutes les provinces d'y adhérer.

L'engagement que nous avons pris hier, en cette période de crise, démontre que le gouvernement fédéral peut apporter une plus grande contribution, comme on l'a démontré hier dans le cas du programme Agri-relance.

[Traduction]

**M. Dave Epp:** Madame la présidente, l'Ontario a financé un programme de gestion du risque pour les céréales et les oléagineux, même sans le soutien du gouvernement fédéral. La ministre s'engagera-t-elle à respecter l'obligation du gouvernement de financer 60 % de ce programme, oui ou non?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Au-delà des programmes de gestion des risques, il y a ce qu'on appelle le Partenariat canadien pour l'agriculture. Dans le cadre de ce programme de 2 milliards de dollars, les provinces sont libres de mettre en avant leurs projets prioritaires. À ce moment-là, elles nous invitent à apporter notre contribution de 60 %, qui est presque tout le temps accordée par respect pour les priorités des provinces et leurs champs de compétence.

[Traduction]

**M. Dave Epp:** Madame la présidente, ce n'était pas une réponse.

La Fédération canadienne de l'agriculture a demandé un investissement immédiat de 2,6 milliards de dollars en financement d'urgence pour aider à préserver la sécurité alimentaire du Canada. Pourtant, hier, le gouvernement a annoncé 10 % de cette somme. Les agriculteurs canadiens peuvent faire concurrence à n'importe quelle autre exploitation agricole dans le monde lorsque les règles du jeu sont équitables. Par exemple, les États-Unis, notre plus grand concurrent et notre partenaire commercial le plus important dans le secteur agricole, se sont engagés à verser une aide équivalente à 2 % de son économie agricole dans le cadre de sa réponse à la COVID-19. Mais dans sa réponse, le Canada s'est engagé à verser une aide équivalente à un tiers de 1 %.

Pourquoi, madame la présidente, le premier ministre évalue-t-il notre sécurité alimentaire et notre industrie agricole à seulement un sixième du taux de notre concurrent agricole le plus important?

[Français]

**L'hon. Marie-Claude Bibeau:** Il y a toute une gamme de programmes en matière de gestion de risque qui sont déjà offerts à nos producteurs, de l'ordre de 1,6 milliard de dollars par année, en moyenne, pour une année normale. Nous y sommes tout à fait ouverts; il y a des programmes auxquels nos producteurs ont déjà accès, et je les encourage à adhérer à ces programmes.

Hier, nous avons annoncé des programmes additionnels: 50 millions de dollars pour les producteurs de porcs, 50 millions de dollars pour les producteurs de bœufs, 77 millions de dollars pour les transformateurs, 50 millions de dollars pour le rachat des surplus alimentaires dirigés vers les banques alimentaires, ainsi qu'un changement législatif visant la Commission canadienne du lait qui, je l'espère, se fera avec la collaboration de mes collègues.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à l'honorable député de Parry Sound—Muskoka.

**M. Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC):** Merci, madame la présidente. Je suis très heureux d'être de retour et de tous vous revoir, mais j'ai encore plus hâte de revoir mon coiffeur.

**Des députés:** Ha, ha!

**M. Scott Aitchison:** Je ne peux pas m'en tirer comme le leader du gouvernement à la Chambre. J'aimerais pouvoir faire comme lui.

J'aimerais parler des petites collectivités rurales comme celles de la circonscription de Parry Sound—Muskoka, où l'on trouve de nombreuses petites entreprises saisonnières qui passent tout simplement entre les mailles du filet. En effet, elles ne sont pas admissibles à la subvention salariale, à la subvention au loyer ou au Programme de crédit aux entreprises. La COVID-19 menace la survie d'un très grand nombre de nos entreprises dans le secteur du tourisme, de l'hébergement et de la vente au détail.

Il est important de souligner que les camps d'été sont particulièrement vulnérables. En effet, il s'agit d'une industrie d'un milliard de dollars en Ontario. Le ministre des Finances acceptera-t-il de me rencontrer, en compagnie de membres de l'Association des camps du Canada, pour discuter de cette situation urgente et des besoins particuliers des camps d'été?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, comme vous le savez, nous offrons une aide immédiate aux entreprises qui en ont besoin, par l'entremise de programmes telle la Subvention salariale d'urgence du Canada, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et d'autres mesures. Toutefois, il est maintenant évident que dans certains secteurs de notre économie, des travailleurs ne sont pas admissibles à ces mesures. C'est la raison pour laquelle nous prenons des mesures supplémentaires en vue de fournir une aide immédiate aux entreprises des collectivités rurales et aux entreprises qui ne sont pas admissibles à un soutien d'urgence. Je crois que nous devons travailler ensemble pour trouver ces solutions. J'ai hâte de discuter des camps d'été avec l'honorable député.

• (1425)

**M. Scott Aitchison:** Madame la présidente, il est intéressant de souligner qu'il y a plus de 50 camps d'été dans ma circonscription. Ils accueillent plus de 70 000 participants par saison et emploient presque 6 000 personnes. Et il s'agit seulement des camps qui se trouvent dans ma circonscription.

La COVID-19 continue d'avoir des répercussions dévastatrices sur les emplois saisonniers. Des centaines de milliers d'emplois d'été ont été touchés d'un bout à l'autre du pays, et le gouvernement a répondu adéquatement — je rends à César ce qui appartient à César — en aidant les étudiants par l'entremise de l'élargissement du programme Emplois d'été Canada du gouvernement fédéral. Toutefois, pour une raison étrange, même si la demande est plus élevée que le financement actuel, le gouvernement a choisi de ne pas investir plus d'argent dans ce programme formidable.

Pourquoi le gouvernement, par l'entremise de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, paie-t-il les étudiants pour ne pas travailler, au lieu d'investir plus d'argent dans un programme comme Emplois d'été Canada, qui appuie les étudiants et les employeurs?

[Français]

**L'hon. Jean-Yves Ducloux:** Je vous remercie, madame la présidente.

Je vais répondre en français, parce que c'est une question qui est aussi très pertinente dans ma circonscription, Québec, où je connais très bien les étudiants, pas tous, évidemment, mais plusieurs des étudiants qui y habitent.

Nous avons également des camps d'été qui fonctionnent très bien. Malheureusement, pour les étudiants et pour les camps d'été aussi, cela risque d'être un peu difficile au cours des prochaines semaines et des prochains mois. L'aide que nous offrons par l'entremise du programme Emplois d'été Canada a été bonifiée au cours des dernières années. Je mentionne aussi l'aide que nous offrons aux étudiants pour leur permettre de joindre les deux bouts par l'entremise de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants et dont les détails seront précisés prochainement.

Ce sont des mécanismes qui, comme bien d'autres, permettront non seulement aux étudiants de joindre les deux bouts et d'être armés pour l'année scolaire qui s'en vient, mais permettront aussi de les aider à participer pleinement à la communauté. Comme on le sait, la situation est la même dans la plupart des cas.

[Traduction]

**M. Scott Aitchison:** Madame la présidente, les directeurs de beaucoup de camps d'été ont demandé à être inscrits au programme Emplois d'été Canada dans ma circonscription, par exemple, et ils ont tous affirmé que les postes étaient encore ouverts. Ils essaient d'innover et cherchent des moyens d'organiser des camps d'été en ligne et des initiatives de ce genre. L'enveloppe du programme est de 263 millions de dollars par année. Celle de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants est de 9 milliards. Le gouvernement pourrait facilement en transférer un milliard, disons, au programme Emplois d'été Canada, ce qui aiderait employeurs et étudiants.

Le gouvernement envisagera-t-il de le faire?

**L'hon. Jean-Yves Ducloux:** C'est une excellente question, et je sais que ma collègue, la ministre Qualtrough... Je pense avoir le droit de la nommer et, en plus, de parler d'elle, parce qu'elle est une travailleuse acharnée. Elle a adapté de toutes sortes de façons le programme Emplois d'été Canada à la crise actuelle. Les étudiants à temps partiel sont admissibles. Nous pouvons prolonger l'aide de quelques mois. Nous pouvons aussi adapter le programme aux types d'emplois qu'on peut financer.

Voilà toutes les améliorations auxquelles elle travaille en plus de l'appui important qu'elle assure grâce à la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à l'honorable député de Sturgeon River—Parkland.

**M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC):** Merci, madame la présidente.

Fibrose kystique Canada exerce des pressions sur Santé Canada pour la suppression des barrières empêchant l'emploi du médicament innovant Trikafta, qui peut traiter jusqu'à 90 % des 4 300 Canadiens souffrant de fibrose kystique. Le médicament a été autorisé aux États-Unis l'automne dernier.

Quand le gouvernement facilitera-t-il enfin la demande du fabricant du Trikafta?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je suis bien au courant de l'appel des groupes de patients pour le Trikafta. Nous continuons de les aider à s'inscrire au programme spécial d'accès. En fait, le fabricant a demandé l'autorisation de commercialiser le médicament au Canada.

**M. Dane Lloyd:** Madame la présidente, voilà qui fait certainement plaisir à entendre.

Les patients canadiens et leurs familles craignent que les modifications récentes apportées par les libéraux au Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés ne retardent l'approbation d'un médicament innovant comme le Trikafta au Canada. Ce médicament sauve des vies et il permet aux Canadiens de vivre pleinement la leur.

Pourquoi le gouvernement introduit-il de nouvelles règles qui risquent d'anéantir les espoirs de milliers de Canadiens souffrant de fibrose kystique, et est-ce que la ministre de la Santé s'engagera à changer d'avis?

• (1430)

**L'hon. Patty Hajdu:** Comme je l'ai dit, en réponse à des questions de quelques-uns des collègues du député, nous nous porterons toujours à la défense du droit des Canadiens à accéder à des médicaments d'un coût abordable. Depuis le début de notre mandat, en 2015, nous poursuivons notre travail pour rendre les médicaments abordables pour les Canadiens. Je brûle d'impatience d'entendre les idées de mon interlocuteur sur la façon de l'accélérer et de le rendre plus efficace.

**M. Dane Lloyd:** Madame la présidente, le secteur énergétique canadien n'est pas sorti de l'auberge. Les entreprises ont perdu des milliards de dollars et elles licencient des dizaines de milliers de travailleurs. Entretemps, ça fait 42 jours que le ministre des Finances a promis qu'il ferait connaître des mesures en l'espace de quelques heures ou quelques jours. Or, les entreprises ne peuvent toujours pas bénéficier du financement promis de la Banque de développement du Canada.

Quand le gouvernement cessera-t-il de renâcler et aidera-t-il ce secteur en désarroi?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Madame la présidente, le secteur énergétique est un rouage essentiel de l'économie canadienne, qui pourvoit à des centaines de milliers d'emplois bien payés et qui verse au fisc des milliards de dollars. Voilà pourquoi notre gouvernement l'appuie fermement et pourquoi, notamment, nous sommes très fiers d'annoncer une aide de plus de 1,7 milliard de dollars pour dépolluer les puits orphelins. Cet appui ramènera au travail des milliers de travailleurs de l'Alberta et de la Saskatchewan, ce qui est une bonne chose.

**M. Dane Lloyd:** Madame la présidente, c'est une goutte d'eau dans l'océan, mais, bonne nouvelle, les raffineries de la côte Est peuvent maintenant traiter le pétrole albertain.

Mais le hic est qu'il faut le transporter sur 15 000 kilomètres, en passant par le canal de Panama. Il doit y avoir une meilleure solution, peut-être, si j'ose le dire, comme un oléoduc de seulement 4 000 kilomètres de longueur.

Quand le gouvernement reviendra-t-il au bon sens et appuiera-t-il un oléoduc au Canada entre l'Ouest et l'Est?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Madame la présidente, je suis d'accord: c'est une excellente idée que de raffiner le pétrole canadien sur la côte Est, une excellente nouvelle pour tout le pays.

Puisqu'il est question de pipelines, je rappelle que notre gouvernement leur fait confiance, raison pour laquelle il en a acheté un.

**M. Dane Lloyd:** Madame la présidente, je pense que TransCanada, le promoteur du projet Énergie Est, pourrait diverger d'opinion, mais ma prochaine question portera sur les travailleurs sociaux.

Dans ma circonscription, ils sonnent l'alarme. Comme mes électeurs ruraux sont nombreux à ne pas disposer d'Internet à haute vitesse, beaucoup de ressources qui leur permettraient de veiller à leur santé mentale pendant cette période difficile leur sont inaccessibles.

Quelles mesures le gouvernement prendra-t-il pour faire profiter les Canadiens des régions rurales des mesures de soutien de la santé mentale dont ils ont tellement besoin par les temps qui courent?

**L'hon. Patty Hajdu:** Ça tombe bien, c'est la Semaine de la santé mentale. Nous savons que la COVID-19 exacerbe les problèmes de santé mentale et de toxicomanie, qu'elle crée aussi de nouvelles angoisses et inquiétudes chez les Canadiens. Voilà pourquoi nous avons lancé le portail Espace mieux-être Canada. Comme le député l'a dit, de nombreuses ressources numériques sont accessibles grâce à ce portail, mais, il y en a également qui permettent de téléphoner à des conseillers. Je communiquerai les renseignements utiles au député pour qu'il les transmette à ses électeurs.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Lloyd, nous avons encore le temps pour une très courte question.

**M. Dane Lloyd:** Madame la présidente, vérification faite, je suis déçu de constater qu'un certain nombre de ressources du site Web des Services de crises du Canada, que le gouvernement emploie pour la prévention du suicide, sont inactivées. Ce n'est pas acceptable. Des travailleurs sociaux m'ont dit que les ventes d'alcool ont quadruplé et que, plus que jamais, les pharmacies prescrivent des antidépresseurs.

Le gouvernement a-t-il une stratégie pour contrer le problème croissant de mal-être mental que nous affrontons? Sinon, pourquoi n'en a-t-il pas?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La ministre de la Santé dispose de 10 secondes.

**L'hon. Patty Hajdu:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je me réjouis vraiment de parler de santé mentale des Canadiens et des difficultés des Canadiens, qui précèdent la COVID-19 et qu'aggrave la pandémie. Nous avons investi de nombreux millions de dollars dans les ressources de santé mentale, notamment par la renégociation de transferts en matière de santé avec les provinces et les territoires, pour que les Canadiens puissent y accéder, peu importe la région où ils vivent. Il y a encore beaucoup plus à faire, comme nous le fait constater la nature de la pandémie.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à Mme Shin.

**Mme Nelly Shin:** Merci, madame la présidente.

Service Canada est en première ligne pour distribuer des prestations aux Canadiens qui en ont grand besoin maintenant. Mais beaucoup de Canadiens ont de la difficulté à le joindre pour obtenir de l'information ou lui en fournir. Il paraît aussi que certains se sont fait répondre que l'aide du bureau d'un député faisait qu'ils cessaient d'être admissibles à l'aide de Service Canada.

Le ministre peut-il, s'il vous plaît, apporter un démenti?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Je vous remercie pour la question, qui me donne l'occasion en or de remercier d'abord les fonctionnaires qui traversent également une période difficile sur les plans personnel et professionnel. Ils triment très dur pour faire parvenir aux bénéficiaires les prestations et pour les faire profiter de programmes que nous avons conçus très rapidement. Nous leurs sommes grandement redevables de cette aide accordée aux Canadiens.

Ensuite, en ce qui concerne Services Canada, nous sommes également conscients des difficultés qu'affrontent les Canadiens. Certains d'entre eux sont habitués de se présenter en personne à son comptoir. Dans de nombreux cas, ce n'est pas possible, mais ça l'est dans certains. Ils peuvent, par téléphone, prendre un rendez-vous personnel, adapté à leur situation, s'ils éprouvent des difficultés à employer le téléphone ou Internet.

• (1435)

**Mme Nelly Shin:** Ça ne répond toujours pas à ma question. S'ils s'adressent au bureau d'un député pour obtenir de l'aide, sont-ils admissibles ou non? Pourriez-vous, s'il vous plaît, répondre à cette question?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Je suis désolé d'avoir oublié cet autre volet d'une vaste question. Il est très utile de rappeler à tous que les députés ont une tâche importante et que Services Canada les épaulera en toutes circonstances.

**Mme Nelly Shin:** Reconnaisant l'immensité de leur tâche, les employés de Services Canada ont-ils tous accès à l'équipement et au réseau indispensable au télétravail?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Je suis reconnaissant d'une autre occasion importante de rappeler aux Canadiens notre dette colossale de gratitude envers les fonctionnaires qui travaillent dans des circonstances très difficiles. Ils éprouvent des difficultés dans l'exécution de leur travail à distance. Ils sont conscients des éventuelles contraintes, qui se manifestent de temps à autre, pour limiter leur capacité d'utiliser des canaux particuliers pour transférer des renseignements, mais, dans tous les cas, ils sont appuyés par leurs collègues pour que les Canadiens puissent recevoir les prestations qui leur sont dues.

**Mme Nelly Shin:** Quel pourcentage d'employés de Services Canada travaillent à temps plein?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Tous les fonctionnaires, y compris ceux de Services Canada, font tout leur possible, comme il se doit, pour servir les Canadiens en ces temps très difficiles. Nous leur sommes immensément reconnaissants, parce que nous leur demandons de changer leurs manières habituelles de faire, mais dans le même esprit de service aux Canadiens toutes les fois que c'est possible.

**Mme Nelly Shin:** Le gouvernement a-t-il envisagé de mettre à la disposition des Canadiens des numéros de téléphone locaux de Services Canada plutôt que de les diriger vers le numéro central 1-800?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Peut-être pourrais-je inviter la députée à communiquer, si elle le peut, les exemples particuliers qu'elle a à l'esprit, qui permettraient de l'aider à faire son travail de députée, à mon collègue Ahmed Hussien, ministre de Services Canada, pour l'amélioration encore plus poussée de la qualité des prestations de ce ministère aux Canadiens.

**Mme Nelly Shin:** Je suis sensible à cette offre et j'ai hâte de pouvoir saisir l'occasion de le faire, si on m'en donne la possibilité.

Avez-vous envisagé un système de rappel pour éviter aux Canadiens des heures d'attente au bout du fil et pour rappeler, le lendemain, ceux qu'on ne rappelle pas le jour même pour leur épargner la nécessité de tout recommencer?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Madame la présidente, les services dont les Canadiens ont besoin et qu'ils attendent sont très variables. Ils varient selon le type de prestations et de services qu'ils cherchent à obtenir et la nature de l'organisme à qui ils les demandent.

Encore une fois, j'invite la députée à nous faire connaître, à moi-même et, peut-être ce qui est plus important encore, à mon collègue Hussien, des améliorations que pourraient apporter à la prestation de leurs services aux Canadiens Services Canada et d'autres fonctionnaires.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** La parole est à l'honorable députée de Vancouver Granville.

**L'hon. Jody Wilson-Raybould (Vancouver Granville, Ind.):** Madame la présidente, je tiens à reconnaître les nombreux programmes que le gouvernement a créés et dont nous et tous les Canadiens profitons. Je l'en remercie et j'en remercie les fonctionnaires pleins d'ardeur qui exécutent ces programmes.

Comme nous l'avons entendu ici même, des personnes âgées échappent aux mailles du filet. Mon bureau reçoit un nombre exorbitant d'appels sur des cas de personnes âgées incapables de faire reconnaître leur admissibilité à des programmes. Le gouvernement peut-il préciser ce qu'il fait pour les personnes âgées dans le besoin et si ces personnes peuvent espérer un programme semblable à ceux qui ont été mis sur pied par d'autres États ou pays?

**L'hon. Deb Schulte:** Madame la présidente, je remercie sincèrement la députée de l'occasion qu'elle m'offre de répéter ce que le gouvernement a fait pour les personnes âgées. Qu'elle sache que les prestations que ces personnes demandent, par exemple la Sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, sont maintenues et que leurs dossiers sont traités de façon accélérée. Aucune des prestations que demandent habituellement les personnes âgées, à cette fin, n'a été discontinuée pendant la pandémie.

Tout à l'heure, j'ai également discuté des mesures financières que nous avons mises en place et de certaines autres mesures sociales, également, mais je voulais saisir l'occasion, parce que c'est la Semaine de la santé mentale, pour annoncer que nous avons lancé un nouveau portail, Espace mieux-être Canada, qui permet aux Canadiens d'entrer en contact avec des entraidents, des travailleurs sociaux et d'autres professionnels, pour leur faciliter la recherche d'une aide mentale crédible. C'est un aspect important pour les personnes âgées qui sont beaucoup plus isolées en ces temps de pandémie.

• (1440)

**L'hon. Jody Wilson-Raybould:** Madame la présidente, comme d'autres députés, qui l'ont fait observer et qui ont posé des questions à ce sujet, je me demande si le gouvernement instaurera des normes nationales pour les soins de longue durée.

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, j'ai eu le bonheur de collaborer avec ma collègue aux Aînés à l'élaboration d'un ensemble de lignes directrices nationales qui pourront aider à réformer ces soins, particulièrement pendant la crise actuelle, pour réduire le nombre d'infections dans ces établissements partout dans notre pays. Ces lignes directrices ont été élaborées de concert avec les provinces et les territoires.

Nous sommes tous d'accord: il faut en faire plus; il faut prendre mieux soin de nos personnes âgées, peu importe l'endroit où elles vivent dans notre pays. Je brûle d'impatience de collaborer avec mes collègues et la ministre des Aînés à un projet à plus long terme.

**L'hon. Jody Wilson-Raybould:** Merci.

Le gouvernement mettra-t-il au point un système national de permis d'exercer, pour la reconnaissance, dans toutes les provinces, des titres des médecins et des infirmières?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, les provinces et les territoires ont travaillé très rapidement pour faire en sorte que les médecins et, en fait, les professionnels de la santé puissent faire leur travail à l'aide de méthodes nouvelles et novatrices n'importe où au pays. Prenons par exemple le recours accru aux soins virtuels; il était très difficile pour les Canadiens d'avoir accès à des soins virtuels, mais maintenant, ils sont très répandus dans l'ensemble du pays. Nous savons que les provinces et les territoires travaillent assidûment pour faire en sorte que nous disposions du personnel médical dont nous avons besoin actuellement et dont nous aurons besoin dans l'avenir. Je serai ravie de poursuivre la discussion avec mes collègues.

**L'hon. Jody Wilson-Raybould:** Madame la présidente, mon bureau a appris récemment que certaines petites entreprises sont aux prises avec des propriétaires qui refusent de participer au programme d'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. Que compte faire le gouvernement en ce qui concerne ces difficultés auxquelles font face des petites entreprises?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, nous devons relever un défi sans précédent, et je sais que bien des gens doivent faire des sacrifices qu'ils n'ont jamais imaginé devoir faire. Notre gouvernement invite les propriétaires à faire leur part et à aider les locataires, comme ceux qu'a mentionnés la députée, à passer au travers de cette crise. De nombreux propriétaires font leur part et nous les félicitons pour leurs efforts. Nous souhaitons que les locataires et les propriétaires travaillent ensemble pour tirer profit des programmes à leur disposition, notamment celui que nous venons de mettre en place avec l'appui des provinces.

**L'hon. Jody Wilson-Raybould:** Madame la présidente, nous savons que nous devons nous concentrer sur la COVID-19 pour passer au travers de cette crise, mais nous savons aussi que nous devons nous préoccuper de l'économie et des défis que nous devons relever sur le plan économique. Est-ce que le gouvernement déposera un budget pour 2020 et envisage-t-il d'augmenter la TPS?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, comme nous le savons tous, nous consacrons beaucoup d'efforts actuellement aux mesures économiques d'urgence pour répondre à la COVID-19. Nous allons continuer de nous pencher sur les mesures à prendre pour appuyer les prochaines étapes en ce qui a trait à l'économie.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame Mathysen, la parole est à vous.

**Mme Lindsay Mathysen:** Madame la présidente, les provinces commencent à présenter des plans de retour au travail. Pour bien des parents, le retour au travail signifie qu'ils doivent s'assurer que leurs enfants sont en sécurité et qu'on s'occupe bien d'eux. La crise nous a montré à quel point des services de garde accessibles et de qualité sont essentiels pour l'économie. L'économie ne peut pas tourner si les parents ne travaillent pas, et les parents ne peuvent pas travailler sans services de garde.

Cela fait trop longtemps déjà que le gouvernement promet une stratégie nationale en matière de garde d'enfants, mais rien n'a en-

core été fait à cet égard. Quand le gouvernement fera-t-il des parents et de leurs enfants une priorité?

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** L'honorable président du Conseil du Trésor a la parole.

[Traduction]

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Madame la présidente, cette question nous rappelle que, même si nous vivons une situation d'urgence, les investissements que nous avons effectués avant cette situation d'urgence font une différence durant cette période difficile.

L'investissement de 7,5 milliards de dollars que nous avons annoncé au cours de notre premier mandat et qui s'échelonne jusqu'en 2028 joue un rôle important dans la situation d'urgence actuelle. Nous savons que des parents, comme on l'a bien souligné, ont besoin de services de garde pour pouvoir retourner au travail pendant et après la crise.

• (1445)

**Mme Lindsay Mathysen:** Madame la présidente, il y a une véritable urgence, et ces belles paroles n'aident aucunement les femmes en ce moment ni les enfants.

Est-ce que le gouvernement fera finalement en sorte que des services de garde de qualité et abordables deviennent une réalité au Canada?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Madame la présidente, je dirais non seulement des services de garde de qualité et abordables, mais aussi des services de garde inclusifs et accessibles. Ce sont là les quatre principaux principes qui sous-tendent les investissements à long terme dans les services de garde que nous avons entrepris durant notre premier mandat. Ces investissements sont importants durant la crise actuelle, et ils se poursuivront au fil du temps.

**Mme Lindsay Mathysen:** Madame la présidente, durant le premier mandat, il y a eu beaucoup de pelletage dans la cour des provinces. Ce n'est pas le genre de leadership dont les Canadiens ont besoin en ce moment. Les femmes et les enfants vont continuer, semble-t-il, de passer entre les mailles du filet. Je voudrais maintenant parler des jeunes.

Beaucoup de jeunes du secondaire affirment qu'ils ont été exclus des programmes mis en place par le gouvernement fédéral. Normalement, ils travailleraient durant l'été pour économiser en prévision de leurs études postsecondaires, pour aider leur famille à payer les factures, mais puisque beaucoup d'entreprises sont fermées en raison de la COVID, ces jeunes sont durement frappés.

Le gouvernement a déclaré qu'il souhaite soutenir les étudiants, qu'il souhaite qu'ils participent à la reprise de l'économie. Est-ce que le gouvernement inclura les jeunes âgés de 15 à 17 ans dans les programmes? Quand le ministre annoncera-t-il les détails concernant la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Madame la présidente, nous nous réjouissons de cette série de mesures que nous avons annoncées. Bon nombre de ces mesures ont déjà été mises en oeuvre. Nous comptons annoncer très bientôt les détails de certaines de ces mesures, dont la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

La bourse pour le bénévolat est également très importante. Nous savons que nos jeunes Canadiens sont très ambitieux. Ils souhaitent changer les choses dans leurs collectivités. La bourse pour le bénévolat fait partie des mesures de soutien du gouvernement pour les jeunes Canadiens, dont nous sommes très fiers. Nous sommes plus forts grâce à eux.

**Mme Lindsay Mathyssen:** Madame la présidente, je n'ai pas obtenu une date. J'ose espérer que j'obtiens une date en réponse à ma prochaine question.

Il n'y a pas que les jeunes qui sont exclus des mesures de soutien du gouvernement. Les apprenants adultes sont également exclus. Ils étudient en vue de décrocher leur diplôme d'études secondaires.

Quand pouvons-nous nous attendre à une annonce au sujet de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant? En outre, que fait le gouvernement pour aider les apprenants adultes qui, jusqu'à maintenant, ont été exclus de ce programme?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Madame la présidente, ce sont encore une fois des questions très pertinentes. Nous savons que, après avoir passé au travers une crise très difficile, nous nous retrouvons dans un contexte très différent. La formation, le soutien aux apprenants adultes et le soutien à l'ensemble des apprenants seront absolument essentiels lorsque nous serons sortis de cette crise sanitaire, et nous devons réinvestir dans les gens, dans les travailleurs, pour que l'économie puisse croître de nouveau.

**Mme Lindsay Mathyssen:** Madame la présidente, le ministre a mentionné les travailleurs, alors, j'aimerais aborder un autre point, qui est cependant encore lié aux études postsecondaires.

L'an dernier, le financement public des universités et des collèges a représenté moins de la moitié des revenus de ces établissements. Puisque le financement public de ces institutions est en baisse depuis des années, au moins le tiers des professeurs passent d'un contrat à l'autre, et leurs avantages sociaux, lorsqu'ils y ont droit, sont limités. Ils sont susceptibles d'être touchés par une diminution des inscriptions, qui engendrera une baisse considérable des revenus, ce qui entraînera l'élimination de certains programmes, la perte d'emplois et la réduction des services aux étudiants.

Les établissements postsecondaires ont été exclus du programme de subvention salariale du gouvernement. Est-ce que le gouvernement modifiera cette exclusion?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur l'honorable président du Conseil du Trésor, veuillez répondre très brièvement.

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Je dispose de combien de temps?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Vous avez 15 secondes.

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Madame la présidente, 15 secondes c'est loin d'être suffisant, car il y a beaucoup à dire.

Je vais communiquer directement avec la députée pour lui expliquer tout ce que nous avons commencé à faire. Il y a un certain nombre de points importants que j'aimerais pouvoir exposer pleinement.

Merci.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** L'honorable député de La Prairie a la parole.

**M. Alain Therrien (La Prairie, BQ):** Je vous remercie, madame la présidente.

La semaine passée, lors d'une séance virtuelle du Parlement, j'ai posé à répétition des questions sur les paradis fiscaux à la ministre du Revenu national et j'ai eu droit à son interminable cassette. Elle n'a cessé de me dire des choses qui n'avaient pas d'allure et qui ne répondaient à aucune des questions que je posais. Même un moine bouddhiste aurait perdu patience, ce n'est pas mêlant.

J'ai décortiqué la situation. Tout le monde trouve que cela n'a pas de sens que les gens qui en ont les moyens ne paient pas leurs impôts. Tout le monde comprend cela, sauf le gouvernement.

Dans les réponses de la ministre, tout au long de sa cassette, j'ai trouvé quelque chose: elle a dit que le gouvernement allait lutter contre l'évitement fiscal abusif. Je pense que j'ai compris et ma question est simple: qu'est-ce que de l'évitement fiscal non abusif?

• (1450)

**L'hon. Mona Fortier:** Nous savons que nous traversons présentement une crise sans précédent. Nous voulons soutenir les travailleurs et les travailleuses, et c'est ce que nous faisons au moyen de la Subvention salariale d'urgence du Canada. Cette subvention vise à aider les Canadiens à payer leurs factures, à conserver leur emploi et à traverser cette crise.

Si une entreprise qui évite de payer ses impôts se fait prendre, elle devra faire face à la loi dans toute sa rigueur. Elle pourra notamment être jugée inadmissible aux programmes d'urgence fédéraux et le gouvernement ciblera ses décideurs, qu'il s'agisse de ses dirigeants, de son conseil d'administration ou de ses actionnaires.

**M. Alain Therrien:** Je vois que la ministre de la Prospérité de la classe moyenne lit les réponses préparées pour sa collègue du Revenu national. On n'est donc pas sortis de l'auberge et j'aimerais que les réponses soient de la même longueur que les questions.

Je recommence: qu'est-ce que de l'évitement fiscal non abusif?

**L'hon. Mona Fortier:** J'aimerais simplement dire dans les quelques secondes qu'il me reste que nous mettons présentement l'accent sur les travailleurs et les travailleuses.

**M. Alain Therrien:** Le gouvernement ne semble pas avoir de définition de ce qui constitue de l'évitement fiscal non abusif ou abusif. C'est ce que je comprends.

Je vais poser une autre question très simple: pourquoi le Danemark est-il capable de dire qu'il ne donnera de l'argent qu'à ceux qui ont payé leur juste part de taxes et d'impôts? Pourquoi le Danemark peut-il faire cela? Pourquoi la Pologne fait-elle cela? Pourquoi la France et d'autres pays font-ils cela? Pourquoi le gouvernement du Canada ne le fait-il pas, tout simplement? La logique est simple: ceux qui ne paient pas leurs impôts ne devraient pas recevoir d'aide.

**L'hon. Mona Fortier:** Depuis que nous avons été élus pour former le gouvernement en 2015, nous avons investi des milliards de dollars pour contrer cette évasion fiscale. Nous allons continuer à lutter contre ceux qui fraudent le fisc canadien, qu'ils soient au Canada ou à l'étranger, parce que c'est une priorité de notre gouvernement.

**M. Alain Therrien:** Les résultats prouvent que le gouvernement n'est pas capable de faire cela. Pourtant, c'est simple: ceux qui ne paient pas leurs impôts ne devraient pas recevoir d'aide du gouvernement. Même mon chien comprendrait cela.

Je vais poser ma question de nouveau: pourquoi le gouvernement ne fait-il pas que ceux qui ne paient pas leurs impôts n'obtiennent pas d'aide?

**L'hon. Mona Fortier:** Encore une fois, j'aimerais rappeler à mon collègue que, depuis 2015, nous avons fait des investissements historiques dans l'Agence du revenu du Canada pour nous assurer d'avoir les outils nécessaires pour attraper les contrevenants et les traduire en justice. Cinquante enquêtes pour évasion fiscale internationale sont en cours. Je veux également rappeler que nous sommes en période de crise et que nous allons concentrer nos efforts sur les travailleurs et les travailleuses.

**M. Alain Therrien:** Nous savons que sommes en période de crise et que les libéraux sont en train de verser une aide de plus de 150 milliards de dollars, puisque nous avons donné notre aval à cela.

Pourtant, maintenant que nous sommes en période de crise, pourquoi les libéraux ne choisissent-ils pas de donner de l'argent aux gens qui ont payé leur part? La ministre peut-elle arrêter de lire les réponses préparées pour la ministre du Revenu national? Moi, je ne lis pas, je laisse parler mon cœur. J'aimerais que la ministre fasse de même et qu'elle réponde à la question: pourquoi le gouvernement ne fait-il pas ce que font le Danemark, la France et la Pologne? Ce sont des pays vertueux sur le plan fiscal.

**L'hon. Mona Fortier:** Nous sommes en train de mettre l'accent sur les travailleuses et les travailleurs. La Subvention salariale d'urgence du Canada couvre 75 % des salaires et permet de payer les travailleurs et les travailleuses. Nous voulons qu'ils puissent garder leur emploi et nous voulons protéger leur emploi. Nous allons continuer à faire des efforts pour soutenir les travailleurs et les travailleuses.

**M. Alain Therrien:** Est-ce que le gouvernement pense que le Danemark ne prend pas soin de ses travailleurs? C'est un pays social-démocrate et l'un des plus vertueux au monde.

La ministre me dira que le Danemark ne prend pas soin de ses travailleurs, mais que les libéraux, eux, prennent soin des travailleurs en laissant les gens qui ne paient pas leur part recevoir des deniers publics provenant des gens qui paient leur part. C'est ce qu'elle nous dit. Elle défend...

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Malheureusement, nous ne disposons pas d'assez de temps pour que la ministre réponde.

Nous allons passer à M. Martel.

**M. Richard Martel:** Madame la présidente, les entreprises qui remettent à leurs employés des feuillets T4A, soit des feuillets T4 pour les travailleurs autonomes, n'ont toujours pas accès au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, et ce, même si elles dépendent à l'ensemble des critères.

Quand ces entreprises seront-elles soutenues?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, comme je le dis depuis le début, nous avons mis sur pied des programmes pour aider les petites et les moyennes entreprises. Cela inclut notamment le prêt de 40 000 \$ destiné à les aider à payer leurs factures. Nous allons continuer de nous assurer que ces entrepreneurs ont accès à ce prêt.

• (1455)

**M. Richard Martel:** Madame la présidente, les aînés n'ont pas encore reçu d'aide du gouvernement fédéral. Pourtant, la crise de la

COVID-19 fait monter les prix et engendre des dépenses supplémentaires pour les personnes âgées, notamment des frais de livraison d'épicerie.

Comment le gouvernement compte-t-il aider ceux qui ont contribué à bâtir notre pays?

[Traduction]

**L'hon. Deb Schulte:** Madame la présidente, je tiens encore une fois à garantir aux Canadiens que les personnes âgées sont une priorité pour le gouvernement.

Nous avons mis en place de nombreuses mesures pour les soutenir financièrement. L'une de ces mesures est le crédit pour la TPS, qui constitue un paiement supplémentaire pour les aînés à faible et modeste revenu. Nous avons réduit de 25 % les retraits minimums des FERR. Nous avons également injecté 9 millions de dollars, auxquels s'ajoutera une autre somme de 50 millions de dollars, dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés en vue d'aider directement les personnes âgées dans les collectivités.

Nous ferons d'autres annonces à ce sujet bientôt.

[Français]

**M. Richard Martel:** Madame la présidente, ceux qui ont épuisé leurs semaines d'admissibilité à l'assurance-emploi pour maladie de longue durée et dont la période d'admissibilité est toujours ouverte devraient recevoir la Prestation canadienne d'urgence plutôt que des prestations régulières d'assurance-emploi.

Est-ce que le gouvernement compte corriger cette inégalité?

**L'hon. Jean-Yves Duclos:** Madame la présidente, je remercie mon collègue de s'intéresser à cette question, qui est extraordinairement importante.

Il y a quelques semaines, nous avons réalisé que le système d'assurance-emploi, qui a été créé dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, était tout à fait inapproprié pour prendre soin des gens dans une situation de crise comme celle-ci. Nous avons annoncé des paramètres destinés à tous ceux et celles qui ont presque tout perdu afin qu'ils puissent joindre les deux bouts et surmonter la crise. On parle ici d'environ 7,5 millions de personnes. Il y a des conditions variées et je serai heureux d'en parler en détail si mon collègue le souhaite.

**M. Richard Martel:** Madame la présidente, nous, les parlementaires, devons au quotidien répondre à nos citoyens. Or des mesures ont été mises en vigueur par Service Canada afin qu'un meilleur soutien nous soit offert. Du côté de l'Agence du revenu du Canada, les choses sont plus difficiles, notamment parce que la ligne parlementaire a été fermée.

Est-ce que l'Agence du revenu du Canada compte mieux outiller les parlementaires rapidement?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, je remercie mon honorable collègue de nous faire part de cette réalité qui touche sa région.

Je vais discuter avec la ministre du Revenu national. Nous voulons nous assurer de continuer à offrir des services aux Canadiens, comme il se doit.



**M. Richard Martel:** Madame la présidente, l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial n'atteindra pas nécessairement son objectif. En fait, plusieurs propriétaires n'accepteront pas de réduire leurs loyers de 25 % et d'assumer la paperasserie administrative supplémentaire. Il est probable que le gouvernement devra forcer les propriétaires à s'y plier.

Pourrait-il y avoir d'autres façons d'aider les locataires commerciaux?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, comme je l'ai dit précédemment, nous reconnaissons les défis auxquels font face les entreprises et les propriétaires canadiens. Nous avons conclu une entente avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial pour les petites entreprises. Ce soutien est offert par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en collaboration avec les provinces et les territoires. Nous allons accorder des prêts remboursables aux propriétaires d'immeubles commerciaux qui, à leur tour, réduiront de 75 % le loyer de leurs locataires. Nous encourageons les propriétaires à continuer d'offrir ces services et ce soutien.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Martel, vous disposez 10 secondes pour poser votre question si vous désirez obtenir une réponse.

**M. Richard Martel:** Madame la présidente, l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial ne tient malheureusement pas compte des entreprises de plein air qui louent des terrains pour y tenir des activités commerciales durant l'été, par exemple les centres de vélo de montagne.

Est-ce que les propriétaires de ces terrains en location seront admissibles à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame la ministre, vous disposez de 10 secondes pour répondre à cette question.

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, étant donné le peu de temps dont je dispose pour y répondre, je vais m'informer et transmettre la réponse à mon collègue.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur Brassard, vous avez la parole.

**M. John Brassard:** Madame la présidente, lors d'une rencontre en Colombie-Britannique en janvier, le gouvernement a promis aux procureurs généraux et aux solliciteurs généraux des provinces et des territoires qu'ils seraient consultés avant qu'il ne fasse l'annonce d'un règlement ou d'un projet de loi sur les armes à feu.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si les procureurs généraux et les solliciteurs généraux des provinces ont été consultés avant l'annonce de vendredi dernier?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Monsieur l'honorable ministre de la Sécurité publique, la parole est à vous.

**L'hon. Bill Blair:** Je suis heureux de dire au député que j'ai abordé le sujet lors de l'entretien avec les ministres provinciaux et territoriaux de la Sécurité publique, et j'ai eu un certain nombre de discussions avec eux avant et depuis cette annonce.

• (1500)

**M. John Brassard:** Madame la présidente, la question portait sur les procureurs généraux et les solliciteurs généraux. Quand ont-ils été mis au courant?

**L'hon. Bill Blair:** Madame la présidente, nous leur avons bien entendu fait part de notre intention, et je dois dire honnêtement que ce n'était pas un secret. Vous vous souvenez peut-être que, lors de la dernière campagne électorale, nous avons affirmé très clairement que nous avions l'intention d'interdire les armes d'assaut de type militaire. Nous avons mis au courant les ministres responsables dans chacune des provinces et nous les avons également avisés avant que le décret soit publié.

**M. John Brassard:** Madame la présidente, ils ont en fait été mis au courant une heure après que l'annonce a été faite vendredi.

Est-ce que la ministre de la Santé s'est entretenue avec le ministre albertain de la Santé concernant les tests de dépistage sérologique qui n'ont pas encore été approuvés par Santé Canada?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame l'honorable ministre de la Santé, la parole est à vous.

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je m'entretiens régulièrement avec mes homologues provinciaux dans l'ensemble du pays au moins une fois par semaine. En outre, nous avons régulièrement des discussions bilatérales à propos d'un certain nombre de questions.

Comme le député le sait, Santé Canada procède actuellement à l'évaluation d'un certain nombre de tests de dépistage, et le ministre suivra le processus normal pour s'assurer que ces tests de dépistage sont fiables et ne posent aucun risque pour les Canadiens.

**M. John Brassard:** Madame la présidente, en tout respect, je dois dire que la réponse est deux fois plus longue que ma question.

Le premier ministre Kenney de l'Alberta et d'autres premiers ministres, notamment le premier ministre Moe, ont demandé pourquoi Santé Canada refuse d'accepter les approbations pour l'utilisation de certains tests de dépistage de la COVID-19 données par des entités comme l'Union européenne et la Food and Drug Administration des États-Unis.

Étant donné qu'il est urgent de disposer de tests rapides et fiables pour procéder à un dépistage de masse, la ministre de la Santé peut-elle expliquer pourquoi l'approbation donnée par ces autres organismes de réglementation de premier ordre est insuffisante pour l'Agence de la santé publique du Canada, et quelle analyse particulière qui serait supérieure à celle menée par ces organismes reconnus internationalement est effectuée par Santé Canada?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je pense que tous les Canadiens veulent avoir l'assurance que tout dispositif médical a fait l'objet d'un examen par des professionnels au sein de Santé Canada afin d'en garantir la sécurité et l'efficacité.

**M. John Brassard:** Madame la présidente, des experts de partout dans le monde s'entendent pour dire que la maîtrise de la pandémie de COVID-19 dépend de l'utilisation d'un test rapide et fiable pour effectuer un dépistage de masse.

À quel moment Santé Canada approuvera l'utilisation de tests de dépistage sérologique éprouvés pour que l'on puisse procéder à un dépistage de masse, qui est nécessaire pour protéger les aînés qui sont isolés, dont bon nombre d'entre eux décèdent à leur domicile, et pour permettre le redémarrage de l'économie canadienne?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je tiens à dire au député que ce ne sont pas les tests de dépistage sérologique qui sont rapides et qui fournissent ce type de réponse immédiate pour les aînés; ce sont en fait les tests de dépistage aux points de service, qui sont en cours d'élaboration.

Comme le député d'en face le sait, un certain nombre de tests de dépistage ont été approuvés par Santé Canada. Il y en a en fait au moins 13 jusqu'à maintenant qui ont été approuvés, dont certains tests de dépistage aux points de service. Nous travaillons actuellement avec un fournisseur canadien pour faciliter l'accès à ces tests de dépistage partout au pays.

**M. John Brassard:** Madame la présidente, la semaine dernière, durant la période des questions, la ministre de la Santé a affirmé que Santé Canada allait seulement approuver l'utilisation de la technologie de détection de la COVID-19 mise au point au Canada. Compte tenu de l'échec de cette technologie et du rappel, quelles autres solutions canadiennes la ministre de la Santé offre-t-elle aux Canadiens pour le dépistage?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, nous travaillons avec un certain nombre de fabricants au pays, ainsi qu'avec des chercheurs, pour nous assurer de disposer de tests de dépistage nouveaux et innovateurs.

C'est un domaine complexe, comme le député d'en face peut sans doute le comprendre. Il faut aussi s'assurer que les laboratoires et les systèmes de santé des provinces et des territoires ont la capacité nécessaire en vue de maximiser l'utilisation de ces tests de dépistage.

Nous poursuivons notre travail à cet égard. Nous convenons tout à fait que le dépistage fait partie de la stratégie visant à nous assurer que nous pouvons vivre la nouvelle normalité dans le contexte de la crise de la COVID-19.

**M. John Brassard:** Madame la présidente, j'ai une brève question à poser. Est-ce que le gouvernement envisage d'éliminer les obstacles au commerce interprovincial pour faire en sorte que la puissance de l'économie canadienne nous aide à nous remettre de la crise de la COVID-19?

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Madame l'honorable vice-première ministre, la parole est à vous.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Madame la présidente, notre gouvernement souhaite vivement éliminer les obstacles au commerce interprovincial, et nous sommes en train d'en discuter avec les provinces. Certains premiers ministres ont unilatéralement supprimé les obstacles au commerce entre leurs provinces, et j'encourage tous les premiers ministres à faire de même.

**Le président:** C'est tout pour les questions.

Nous allons maintenant passer au débat exploratoire.

Conformément à l'ordre adopté le 20 avril, le Comité va maintenant étudier la motion « Que le Comité prenne note de la pandémie en cours de la COVID-19 » pendant au plus deux heures et 10 minutes. Trente minutes seront allouées à chaque parti reconnu pour participer au débat et pourront être partagées entre les députés de ce parti et un total de 10 minutes seront allouées aux députés de partis non reconnus.

• (1505)

[Français]

Je donne la parole au ministre du Patrimoine canadien.

**L'hon. Steven Guilbeault:** Je vous remercie, monsieur le président. Je vais partager mon temps de parole avec deux de mes collègues.

J'aimerais commencer en remerciant mes concitoyens de Laurier—Ste-Marie. Je suis fier de pouvoir les représenter à la Chambre.

Je suis très heureux d'être ici parmi vous afin de continuer les travaux importants du Parlement et de ses comités, tout en respectant les directives de santé publique et de distanciation physique.

Je vais vous parler brièvement de nos industries créatives, culturelles et patrimoniales, de nos organismes sportifs ainsi que du secteur des médias.

Comme vous pouvez l'imaginer, ces organismes et ces entreprises font face, comme plusieurs autres, à une crise majeure qui découle de la COVID-19, la plus importante crise de notre histoire récente. Nous tous et toutes, en tant qu'élus au sein de notre démocratie et au nom de la population canadienne, avons un rôle à jouer pour aider nos créateurs et le milieu sportif à traverser cette épreuve et à en ressortir grandis et plus forts.

Bien sûr, ce sera un défi que de s'assurer que ces organismes et les professionnels qui les animent sortent de la crise pour retrouver leurs publics et leurs partisans, mais je sais que nous pouvons y arriver si nous y mettons toutes et tous du nôtre.

Le 26 avril dernier, les artistes du Canada entier ont fait ce qu'ils savent faire le mieux: créer, nous émouvoir et nous inspirer. Ils se sont rassemblés virtuellement et nous ont donné un concert mémorable, *Stronger Together, Tous ensemble*. Ils ont mis un baume sur le confinement. En même temps, ils nous ont aidés à nous sentir un peu moins seuls, plus connectés, plus solidaires.

Le confinement et l'économie sur pause sont une nouvelle réalité, et comme vous, tous les Canadiens et les Canadiennes, nous sommes en mode apprentissage. Nous devons faire de notre mieux et le maximum en cette période de grande incertitude. D'ailleurs, nos artistes et nos athlètes le font. Leur esprit d'initiative, leur résilience et leur solidarité sont une source d'inspiration pour nos travaux aujourd'hui. Essayons d'agir comme eux et pour eux.

Au Canada, nous reconnaissons que le secteur culturel, dans toute la diversité de ses expressions, le secteur muséal et le milieu sportif sont une force pour le développement de nos communautés et de notre identité. Cela nous assure une société canadienne forte, active et en santé.

En plus d'être un facteur économique clé, la culture est un pilier qui garde nos communautés soudées et unies. Nous en avons besoin plus que jamais en ces circonstances difficiles. Malheureusement, le milieu des arts, de la culture, du patrimoine et du sport, une partie inhérente et essentielle de nos communautés et de notre culture canadienne, est durement touché par la pandémie.

Les dirigeants et les dirigeantes de ces entreprises créatives et d'entreprises et organismes sportifs nous rapportent des pertes financières majeures en raison des mesures mises en place, qui sont nécessaires pour assurer la santé de la population canadienne. Par exemple, tous les événements en personne, tels que concerts, festivals et performances diverses, ont été annulés. La production de films et d'émissions de télévision est sur pause, les musées ont cessé leurs activités et plusieurs entreprises enregistrent des baisses importantes de leurs revenus publicitaires, entre autres.

Nous pouvons nous attendre à ce que l'industrie créative du Canada subisse des pressions financières croissantes. Sur un mois, ces pertes sont estimées à 4,4 milliards de dollars et environ 26 000 emplois. Sur trois mois, elles sont estimées à 13,2 milliards de dollars et environ 81 000 emplois. Certaines entreprises seront capables de se remettre de ces pertes avec l'aide du gouvernement ainsi qu'avec des prêts et l'appui du secteur privé. C'est exactement pour rassurer et maintenir ce joyau florissant qu'est notre secteur culturel et sportif que nous avons agi rapidement face au défi et à l'urgence. Nous répondons présents au moment où nos athlètes et nos artistes ont le plus besoin de nous.

[Traduction]

Comme vous le savez peut-être, dès que les mesures de confinement ont été annoncées au Canada, j'ai tenu un point de presse virtuel pour rassurer l'ensemble du secteur culturel et sportif. Je tenais à lui assurer que le financement public serait maintenu, peu importe les circonstances.

Le travail et le mandat de Patrimoine canadien demeurent inchangés. Nous sommes ici pour soutenir les secteurs des arts, de la culture et du sport. Nous nous sommes assurés que les fonds liés aux subventions et aux contributions soient toujours versés et nous continuerons à travailler avec nos partenaires pour établir la meilleure voie à suivre.

Le gouvernement du Canada déploie aussi de grands efforts pour mettre en œuvre son plan d'intervention économique à l'égard de la COVID-19. Ce plan comprend des mesures de soutien direct pour tous les Canadiens touchés, y compris ceux appartenant au milieu des arts, de la culture et du sport. Il inclut la Prestation canadienne d'urgence, accessible aux travailleurs qui ont perdu une partie ou la totalité de leurs revenus à cause de la pandémie. La prestation est offerte à des employés salariés, des employés contractuels et des travailleurs autonomes qui n'auraient pas droit à l'assurance-emploi.

Je souligne qu'après avoir reçu l'avis de gens de l'industrie, nous avons annoncé que les redevances ne seraient pas incluses dans le calcul du revenu d'emploi admissible aux fins de la prestation. Ayant moi-même publié trois ouvrages, je comprends très bien pourquoi. Les artistes et les créateurs ne devraient pas être pénalisés par le travail qu'ils ont fait il y a des mois.

En plus des prestations d'urgence, des crédits et des exemptions que nous avons mis en place pour l'ensemble de la population et des entreprises canadiennes, nous avons adopté des mesures ciblées pour les secteurs de la culture et du sport. Le 17 avril, le premier ministre a annoncé la création d'un fonds de soutien d'urgence de 500 millions de dollars pour les organismes culturels, patrimoniaux et sportifs, en reconnaissance de leur importance au sein de notre société. L'aide sera versée aux organismes qui subissent ou qui subiront des pertes de revenus en raison de la COVID-19. Nous faisons tout notre possible pour maintenir les liens avec nos partenaires et les organismes que nous soutenons afin de répondre à leurs préoccupations les plus urgentes.

Le fonds fournira un soutien financier qui s'arrimera aux autres mesures mises en place en réponse à la COVID-19 pour les salaires et les coûts fixes. Il sera administré par Patrimoine canadien avec l'appui de ses partenaires, notamment le Conseil des arts du Canada. Nous travaillerons de concert avec les secteurs de la culture, du patrimoine et du sport pour préciser les modalités de ce soutien financier. De plus, le Conseil des arts du Canada versera aussi un financement anticipé de 60 millions de dollars pour aider

les organismes culturels et les artistes bénéficiaires de subventions à répondre à leurs engagements immédiats.

En outre, notre gouvernement a investi 3 millions de dollars dans plusieurs organismes par l'intermédiaire de l'Initiative de citoyenneté numérique de Patrimoine canadien pour contrer l'information fautive et trompeuse sur la COVID-19, ainsi que le racisme et la stigmatisation qui découlent de la crise. Ce soutien permettra de financer des activités, par exemple des outils de sensibilisation et des ateliers en ligne, pour aider la population canadienne à accroître sa résilience et à faire preuve d'un esprit critique à l'égard de la désinformation sur la COVID-19. Les projets financés rejoindront la population à l'échelle nationale et locale, en ligne et hors ligne, dans les communautés autochtones et minoritaires, dans les deux langues officielles.

Nous offrons également du soutien aux radiodiffuseurs. Le gouvernement du Canada a renoncé aux droits de licence de la partie 1 pour l'exercice 2020-2021, ce qui équivaut à une aide financière de 30 millions de dollars pour les radiodiffuseurs.

Par ailleurs, un comité d'experts indépendant présentera des recommandations à l'Agence du revenu du Canada sur la mise en œuvre des mesures fiscales visant à appuyer le journalisme écrit annoncées dans le budget de 2019. Le comité d'experts a été mis sur pied, et nous avons apporté plusieurs modifications aux mesures fiscales dans le but de mieux satisfaire aux besoins du milieu de l'édition et du journalisme. Par exemple, les éditeurs de nouvelles et les médias qui reçoivent du soutien de la part du Fonds du Canada pour les périodiques seront admissibles au crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne.

Enfin, la plus grande part des 30 millions de dollars que notre gouvernement a investis dans la campagne nationale de sensibilisation à la COVID-19 ira à des médias canadiens, des services de télévision et de radio, des journaux, des périodiques et des médias numériques. Les recettes générées par cette campagne apporteront une bouffée d'air frais à nos médias.

Nous, la population canadienne, affrontons l'un des plus grands défis de notre histoire. Nous voyons chez nos artistes, nos créateurs, nos athlètes et notre milieu du sport amateur de nombreux exemples de solidarité. Ensemble et avec eux, nous réussirons à relever ce défi.

Tout comme un écosystème, le milieu culturel et sportif est riche grâce à sa diversité, mais aussi fragile. Ensemble, continuons à le protéger.

• (1510)

[Français]

**Le président:** Le ministre des Services aux Autochtones a la parole.

[Traduction]

**L'hon. Marc Miller:** Merci, monsieur le président.

*Kwe. Tansi. Ulaakut.*

• (1515)

[Français]

Bonjour.

[Traduction]

J'aimerais souligner que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel du peuple algonquin.

En date du 5 mai, il y a 161 cas confirmés de la COVID-19 dans des réserves des communautés des Premières Nations et 16 cas dans des communautés inuites de la région du Nunavik.

Je tiens aussi à prendre un instant pour parler d'une situation qui a été rendue publique il y a quelques jours par rapport à un résultat positif obtenu à Pond Inlet. Heureusement, on a confirmé plus tôt cette semaine qu'il s'agissait d'un faux positif, au grand soulagement de nombreux Canadiens. La leçon à tirer de cette situation, c'est que nous devons demeurer vigilants, car nous savons que les conditions préexistantes que présentent les membres de ces communautés les rendent extrêmement vulnérables. La vigilance est essentielle, surtout dans le contexte d'une pandémie que nous ne comprenons pas encore pleinement.

[Français]

Afin d'aider les communautés autochtones à se préparer à réagir à la COVID-19, notre gouvernement a octroyé directement plus de 740 millions de dollars pour les besoins des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis en matière de santé publique.

À jour, plus de 59,8 millions de dollars ont été utilisés pour l'achat d'équipement pour le personnel médical, ainsi que pour soutenir les mesures de préparation menées par les communautés elles-mêmes. Ce montant est en plus des investissements faits lors du budget de 2019, dans lequel notre gouvernement a octroyé 79,86 millions de dollars pour la préparation aux urgences sanitaires. Ces investissements ont permis le développement d'un réseau de coordonnateurs régionaux et le renforcement des capacités des communautés des Premières Nations pour faire face notamment aux urgences sanitaires et aux pandémies.

Service aux autochtones Canada continue de maintenir une réserve d'équipement de protection individuelle et de désinfectants pour les mains pour les remettre aux communautés des Premières Nations en situation d'urgence sanitaire. Cette réserve est mise à la disposition des communautés des Premières Nations qui pourraient avoir besoin d'équipement de protection individuelle pour garantir la sécurité des travailleurs de la santé et d'autres personnes appuyant la prestation des services de santé en situation d'urgence sanitaire, comme la présente pandémie de la COVID-19.

[Traduction]

En date du 5 mai, soit hier, nous avons envoyé 731 commandes d'équipement de protection individuelle, y compris du désinfectant pour les mains, des masques N95, des écrans faciaux et des gants, aux communautés des Premières Nations. Cinq commandes sont en cours. Cela représente plus de 167 850 blouses et plus de 202 000 masques chirurgicaux qui s'ajoutent à l'équipement fourni par les provinces et les territoires. Nous continuons à répondre rapidement aux demandes et à les examiner dans un délai de 24 heures.

Je tiens à souligner que de nombreuses communautés et de nombreux fournisseurs de services adaptent leurs activités afin de respecter les règles de distanciation physique. Certains organismes autochtones nationaux, comme la Thunderbird Partnership Foundation et le First Peoples Wellness Circle, ont créé des ressources sur la COVID-19 accessibles à tous en ligne.

Nous avons versé des fonds au First Peoples Wellness Circle pour l'aider à créer une plateforme en ligne à l'intention de son réseau d'équipes multidisciplinaires locales de mieux-être mental, qui offre actuellement des services dans 344 communautés. C'est là une des mesures de soutien que nous avons adoptées. Nous avons aussi augmenté le nombre d'intervenants en cas de crise en poste à la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être, qui reçoit maintenant plus de 100 appels ou messages par clavardage par semaine au sujet de la COVID-19. L'auto-isolement et la distanciation physique pratiqués pour protéger les membres de la famille présentant un risque élevé de tomber malade peuvent avoir un effet réel et important sur la santé mentale. Nous le reconnaissons et nous collaborons avec nos partenaires dans le but de soutenir les mesures axées sur la santé mentale, en particulier celles destinées aux jeunes.

[Français]

L'aide aux jeunes autochtones constitue également un secteur prioritaire. Le ministère collabore avec ses partenaires autochtones, dont des organismes de jeunesse, pour soutenir et promouvoir les ressources autochtones destinées aux jeunes.

[Traduction]

Par exemple, Échanges Racines canadiennes a lancé un fonds d'appui communautaire dans le but d'appuyer des mesures de soutien locales visant le bien-être mental des jeunes pendant la pandémie de la COVID-19. De même, We Matter, un organisme autochtone dirigé par des jeunes qui se consacre à la promotion de la vie et à la transmission de messages d'espoir et de résilience, a créé des trousseaux d'outils destinés aux jeunes, aux enseignants et aux travailleurs de soutien pour venir en aide aux jeunes et à ceux qui les appuient.

[Français]

Nous sommes conscients que les étudiants au niveau postsecondaire font face à une situation sans précédent en raison de la COVID-19. Le premier ministre a annoncé le 22 avril un financement à hauteur de près de 9 millions de dollars destinés aux étudiants de niveau postsecondaire et aux nouveaux diplômés, y compris les étudiants autochtones.

Nous savons néanmoins que plusieurs étudiants autochtones font face à des situations particulières et uniques, que ce soit en lien avec la stabilité financière, les occasions d'emploi ou simplement la possibilité de poursuivre leurs études comme prévu. C'est pourquoi un montant supplémentaire de 75,2 millions de dollars sera octroyé spécifiquement pour soutenir les étudiants de niveau postsecondaire des Premières Nations, Inuits et Métis pendant qu'ils font face à la COVID-19. Ce montant s'ajoute au financement déjà existant des programmes d'aide financière pour les étudiants autochtones au niveau postsecondaire. Ce soutien pourra servir, entre autres, à couvrir les frais liés à l'achat d'équipement informatique à mesure que les cours migrent en ligne, à permettre l'inscription aux cours, à couvrir les dépenses liées à la nourriture, à la pension alimentaire, au logement et au transport et, en cas de retard de l'obtention d'un diplôme, à couvrir une année universitaire supplémentaire et les dépenses connexes.

En fin de compte, cette aide est destinée à garantir que les étudiants autochtones de niveau postsecondaire pourront poursuivre ou commencer leurs études comme prévu, malgré les obstacles causés par la COVID-19.

• (1520)

[Traduction]

Nous prenons également des dispositions pour soutenir les entreprises appartenant à des Autochtones pendant la crise. Le gouvernement du Canada offrira une aide financière pouvant atteindre 306,8 millions de dollars pour prêter main-forte aux PME autochtones par l'entremise du réseau d'institutions financières autochtones, qui offre des solutions de financement à ces entreprises. Selon les estimations, cette mesure aidera 6 000 entreprises autochtones à traverser ces moments difficiles et, je l'espère, apportera la stabilité dont elles ont besoin pour survivre.

Les entreprises autochtones, y compris les sociétés appartenant à l'État et les partenariats autochtones, peuvent désormais bénéficier elles aussi de la subvention salariale d'urgence du Canada, qui les aidera à retenir le personnel et à réembaucher les employés mis à pied, ainsi qu'à surmonter les défis actuels. Les sociétés autochtones appartenant à l'État qui sont assujetties à l'impôt ont déjà droit à la subvention salariale.

Le gouvernement a également mis en place un Programme de crédit aux entreprises visant à verser un soutien supplémentaire de 40 milliards de dollars par l'entremise de la Banque de développement du Canada et d'Exportation et développement Canada, qui collaborent avec les prêteurs du secteur privé pour coordonner l'offre de solutions de financement adaptées aux entreprises individuelles. Des entreprises autochtones pourraient également avoir recours à ces solutions.

Vous vous souviendrez sans doute que, le 18 mars, le gouvernement canadien a octroyé 305 millions de dollars pour créer un Fonds de soutien aux communautés autochtones fondé sur les distinctions, qui vise à répondre aux besoins immédiats liés à la COVID-19 des collectivités autochtones et des populations autochtones en milieu urbain. Ce financement fait lui aussi partie du Plan d'intervention économique du Canada à l'égard de la COVID-19, et s'ajoute au soutien fondé sur les besoins en matière de gestion des urgences et de la santé des Premières Nations et des Inuits.

Dans le cadre du Fonds de soutien aux communautés autochtones, nous tâchons d'aider les membres des Premières Nations vivant hors réserve et les populations autochtones en milieu urbain. Nous avons récemment achevé des processus fondés sur des propositions visant à distribuer 15 millions de dollars aux organisations qui fournissent des services essentiels aux Premières Nations hors réserve et aux populations autochtones en milieu urbain. Jusqu'à maintenant, 94 propositions soumises par des organisations du nord au sud et d'est en ouest ont bénéficié du fonds. Cela comprend le soutien accordé aux centres d'amitié, qui continuent malgré la pandémie leur important travail d'aide aux communautés autochtones en milieu urbain. Nous savons que les centres d'amitié jouent un rôle fondamental en apportant un soutien essentiel fort diversifié, allant de la livraison d'aliments à des familles, des jeunes et des personnes âgées à la réponse aux demandes d'aide, en passant par les services de santé mentale et de soutien culturel aux communautés autochtones en milieu urbain.

Alors que nous répondons à la pandémie de la COVID-19 et nous adaptons aux nouvelles données, nous demandons aux communautés autochtones et à nos partenaires de continuer à évaluer les besoins en constante évolution des Autochtones. Nous les invitons à communiquer avec la personne-ressource du ministère dans

leur région pour que nous puissions les aider à soutenir les membres de la communauté.

Monsieur le président, je voudrais prendre le temps qu'il me reste pour offrir à nouveau mes plus sincères condoléances aux Forces armées canadiennes. Nos pensées et nos prières accompagnent les militaires qui ont perdu la vie lors de l'accident d'hélicoptère dans la mer Ionienne, ainsi que leurs familles. Le Canada est éprouvé tandis que nous essayons tous de comprendre ce tragique accident.

Permettez-moi de conclure en disant que le gouvernement a conçu et appuyé les mesures que j'ai décrites tout à l'heure afin d'apporter un soutien direct et rapide à tous les Canadiens en réponse à cette crise sans précédent. Ces mesures offrent plus particulièrement une aide financière rapide aux peuples autochtones du Canada, quel que soit leur lieu de résidence. Nous travaillons avec nos partenaires dans l'intérêt de tous les Canadiens.

*Meegwetch. Nakurmiik. Merci. Thank you.*

[Français]

**Le président:** Je donne maintenant la parole à la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances.

Madame Fortier, vous avez la parole.

**L'hon. Mona Fortier:** Merci, monsieur le président.

La pandémie de la COVID-19 est une crise sans précédent. Plus de 3 millions de personnes ont été infectées à l'échelle mondiale, dont plus de 60 000 au Canada. Tragiquement, plus de 4 000 Canadiens sont décédés de cette maladie. Bien entendu, la santé et la sécurité de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens demeurent notre priorité absolue. Nous recherchons sans relâche des solutions qui ralentiront la propagation de ce virus mortel. La pandémie a touché les grandes et les petites entreprises partout dans le monde presque du jour au lendemain, et elle continue d'avoir un effet dévastateur sur l'économie mondiale.

Heureusement, notre gouvernement a pris des mesures énergiques pour atténuer l'incidence de la crise sur les Canadiens en offrant une aide directe de plus de 140 milliards de dollars aux particuliers, aux familles et aux entreprises. Il s'agit de l'un des plans les plus complets du G7.

Cela fait maintenant huit semaines que le premier ministre a donné un premier aperçu de la réponse du Canada à la pandémie de la COVID-19. Ce plan vise à limiter la propagation du virus dans notre pays et à protéger les citoyens, les familles, les entreprises et l'économie.

• (1525)

[Traduction]

Au cours des deux derniers mois, le gouvernement a élaboré et mis en œuvre des politiques qui ont élargi et amélioré le plan d'intervention d'urgence du Canada. Aucun Canadien ne devrait avoir à choisir entre protéger sa santé et nourrir sa famille. Le gouvernement a conçu et lancé une série de mesures, dont la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU, afin de verser une aide directe et rapide aux Canadiens en réponse à la COVID-19. Cette prestation, qui fournit 2 000 \$ aux personnes qui ont perdu leur emploi, a permis d'aider plus de 7,5 millions de Canadiens. Ces mesures contribueront à répondre aux besoins en liquidités des ménages canadiens et à permettre aux Canadiens de combler leurs besoins essentiels pendant cette période difficile, comme le logement et l'épicerie.

Monsieur le président, j'aimerais décrire certaines de nos mesures clés à la Chambre et aux Canadiens.

[Français]

Les familles ressentent les répercussions sociales et économiques de la COVID-19 dans leur vie quotidienne. Les parents se préoccupent de pouvoir nourrir leur famille et ils essaient de trouver des moyens créatifs pour jouer le rôle d'enseignant et d'animateur auprès de leurs enfants. Il s'agit d'une période difficile pour beaucoup de familles et nous devons continuer à aider les parents et à investir dans nos enfants.

Ce mois-ci, les familles qui touchent l'Allocation canadienne pour enfants, ou ACE, recevront une somme supplémentaire allant jusqu'à 300 \$ par enfant, afin qu'elles puissent faire face aux pressions supplémentaires imposées par la COVID-19. Comme vous le savez, l'ACE est un paiement mensuel non imposable versé aux familles admissibles pour les aider à financer le fait d'élever des enfants de moins de 18 ans.

Depuis son instauration en 2016, l'Allocation a eu une incidence positive sur les revenus des familles. Il s'agit d'une aide qui met l'accent sur les familles qui en ont le plus besoin, car les familles à faible ou moyen revenu touchent des paiements plus élevés. Cette année, les familles admissibles recevront automatiquement ce montant supplémentaire ponctuel de l'ACE dans leur paiement du mois de mai. Les personnes qui reçoivent déjà l'ACE n'ont pas à présenter une nouvelle demande pour obtenir cette bonification ponctuelle.

Cette mesure représente un soutien supplémentaire de près de 2 milliards de dollars pour les familles du pays. Elle aidera les familles à faire face au coût élevé des soins de leurs enfants pendant cette période difficile. Ce n'est que l'une des nombreuses mesures que le gouvernement a mises en place pour aider les familles à surmonter cette crise.

[Traduction]

En plus de ce montant supplémentaire ponctuel de l'ACE, nous avons versé aux personnes et aux familles ayant des revenus faibles ou modestes un paiement complémentaire spécial par l'intermédiaire du crédit pour la taxe sur les produits et services. Cette mesure a permis de verser une prestation moyenne de près de 400 \$ pour les personnes seules, et près de 600 \$ pour les couples. Dans ma circonscription d'Ottawa-Vanier, ce supplément a aidé des familles en ces temps très difficiles.

Nous sommes également conscients que les Canadiens pourraient avoir du mal à produire leurs déclarations de revenus cette année. C'est pourquoi notre gouvernement a également reporté au 1<sup>er</sup> juin la date limite de production des déclarations de revenus des particuliers.

C'est un moyen de plus d'alléger le fardeau des Canadiens en cette période où la pression est grande.

Nous avons appris que les étudiants de niveau postsecondaire subissent les répercussions économiques de la COVID-19. De nombreux étudiants se préparaient à commencer un emploi d'été ou un travail dans le cadre d'un programme coopératif, et ils se demandent maintenant comment ils vont payer leur loyer et assumer leurs frais de subsistance de base. Les nouveaux diplômés ont du mal à trouver un emploi valorisant. C'est pourtant un moment charnière de leur vie. Nous devons tout mettre en œuvre pour assurer l'avenir de la prochaine génération.

Afin que les étudiants de niveau postsecondaire aient l'assurance de pouvoir poursuivre leurs études à l'automne, le gouvernement propose des mesures importantes pour les aider. Le gouvernement est là pour les soutenir pendant cette période difficile, que ce soient des étudiants qui comptaient sur leur emploi d'été pour payer leurs frais de scolarité, ou de nouveaux diplômés qui prévoyaient commencer leur carrière. C'est pourquoi j'ai eu le plaisir de prendre la parole à la Chambre, la semaine dernière, au sujet du plan de 9 milliards de dollars visant à aider les étudiants et les nouveaux diplômés à survivre aux prochains mois.

En raison de la COVID-19, il n'y a pas autant d'emplois pour les étudiants que l'année dernière. Sans travail, il peut être difficile de payer les frais de scolarité ou les nécessités quotidiennes. Nous avons proposé la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, qui verserait aux étudiants 1 250 \$ par mois de mai à août, et un montant supplémentaire à ceux qui ont des personnes à charge ou un handicap.

Par ailleurs, nous créons jusqu'à 160 000 emplois et offrons d'autres occasions pour les jeunes dans des secteurs qui ont besoin d'un coup de pouce supplémentaire en ce moment, ou qui sont en première ligne de la pandémie. Si les étudiants préfèrent faire du bénévolat et contribuer à la lutte contre la COVID-19, ils pourront avoir droit à une bourse d'une valeur de 1 000 à 5 000 \$ dans le cadre de la nouvelle Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant.

• (1530)

[Français]

Nous aidons également les entreprises à payer leurs employés même si elles ne peuvent pas ouvrir leurs portes. La Subvention salariale d'urgence du Canada est une subvention salariale de 75 %, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine, destinée aux employeurs de toutes les tailles et de tous les secteurs qui ont subi une diminution de leurs revenus bruts se chiffrant à au moins 15 % en mars et 30 % en avril et en mai. Nous avons créé cette subvention afin de prévenir de nouvelles pertes d'emplois et, surtout, afin d'encourager les employeurs à réembaucher les travailleurs qu'ils ont dû mettre à pied à cause de la COVID-19.

[Traduction]

Nos gestes risquent aussi d'avoir des répercussions profondes. Ainsi, il y aura plus de travailleurs qui conserveront leur emploi, et plus d'employeurs qui seront dans une meilleure posture après la crise, lors de la reprise économique.

[Français]

La pandémie de la COVID-19 a eu un effet profond sur les Canadiennes et les Canadiens des quatre coins du pays. Tous les secteurs de l'économie et toutes les régions du Canada en ont subi les conséquences. Le gouvernement continuera d'évaluer les répercussions de la COVID-19. Nous sommes prêts à prendre d'autres mesures au besoin, et nous continuerons à le faire pour appuyer les Canadiens tout au long de la pandémie. Nous veillerons à ce que notre économie demeure résiliente pendant cette période difficile.

Nous nous en sortirons ensemble et, lorsque cette crise aura été résorbée, nous serons mieux placés pour rebondir ensemble et continuer à bâtir un pays plus fort, un pays où chacun peut réussir.

[Traduction]

**Le président:** Nous allons maintenant écouter Mme Shin.

**Mme Nelly Shin:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais partager mon temps avec mes collègues, le député de Chicoutimi—Le Fjord, et le député de Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan.

C'est avec un sentiment de profonde gratitude que je prends la parole à la Chambre aujourd'hui. Je suis reconnaissante d'avoir le privilège de servir mes commettants de Port Moody—Coquitlam, d'Anmore et de Belcarra en cette période sans précédent. Je suis heureuse d'être ici, à la Chambre, où la dignité, les rêves, la vie et l'espoir des gens sont façonnés par les lois que nous édictons au sein de cette grande institution démocratique. Je suis fière d'être Canadienne plus que jamais, car je vois les gens de notre pays et de mon milieu mettre en action leur compassion, leur générosité et leur résilience en cette période où les besoins sont criants. Je suis touchée d'avoir l'honneur de servir mon pays dans l'adversité.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les professionnels de la santé et le personnel de l'hôpital Eagle Bridge pour les sacrifices qu'ils font tous les jours. J'aimerais remercier les premiers intervenants et les travailleurs essentiels de ma circonscription, qui assurent notre sécurité, nous nourrissent et préservent une certaine normalité pour nous en cette période d'instabilité. Je vous remercie tous de vous exposer au risque en première ligne pendant que vous prenez soin de nous. Vous êtes les héros de cette guerre contre la COVID-19.

J'aimerais également remercier plus particulièrement tous ceux qui ont fait preuve d'une initiative formidable en organisant des campagnes de financement pour les banques alimentaires au moyen de concerts et de galas virtuels. J'aimerais remercier l'organisme Share Family & Community Services et d'autres sociétés et groupes de ma circonscription de continuer à répondre aux besoins en nourriture et en sécurité des sans-abri, des personnes âgées et des familles vulnérables. J'aimerais remercier les personnes et les groupes d'avoir pris la peine de fabriquer des masques maison et d'en avoir fait don aux travailleurs de la santé et aux personnes âgées.

Il y a un autre groupe démographique de Canadiens vulnérables qui rencontrent en ce moment des difficultés sans précédent, à savoir le milieu des affaires. Avec toutes ces fermetures, ces pertes de revenus et ces difficultés à payer le loyer et les factures de services publics, qui s'ajoutent aux déceptions attribuables aux lacunes des prestations d'urgence, auxquelles certains propriétaires d'entreprise ne sont pas admissibles... Je comprends que le processus nécessite du temps, mais la situation est décourageante depuis des semaines. J'aimerais donc remercier Michael Hind et la Chambre de commerce des Tri-Cities d'avoir admirablement bien réussi à informer les propriétaires d'entreprise des différentes prestations gouvernementales, et d'avoir su les encourager. À ceux qui ont répondu à la campagne d'achat local, qui vise à aider les entreprises en milieu urbain à survivre à la pandémie, je vous remercie de donner espoir à nos entrepreneurs. Le Canada a besoin que ses entreprises survivent à la crise.

Malgré ces difficultés, il y a aussi eu des moments de célébration. Je veux féliciter la Dre Mary Anne Cooper, une résidente de Port Moody qui a reçu le prix communautaire de B.C. Achievement. Nous nous réjouissons de ses contributions remarquables à notre patrimoine local et à nos espaces verts, ainsi qu'à sa défense des intérêts des personnes âgées.

J'aimerais également féliciter Novo Textiles, une entreprise de ma circonscription de Coquitlam qui a réussi, sans financement gouvernemental, à rééquiper son usine afin de fabriquer des masques chirurgicaux. L'entreprise approvisionne maintenant en

masque la Provincial Health Services Authority de la Colombie-Britannique, Alberta Health, les entreprises de transformation du poisson de la Nouvelle-Écosse, l'équipe de recherche et sauvetage de la Colombie-Britannique et le Port de Vancouver. Prochainement, l'entreprise fabriquera des masques N95 à l'aide d'une machine canadienne et d'un tissu fabriqué en Suisse dont les puissantes propriétés antivirales et antibactériennes peuvent tuer les bactéries à leur contact.

Cet exemple de réussite et les histoires similaires qui commencent à surgir d'un bout à l'autre de notre pays démontrent non seulement les efforts qui sont déployés pour lutter contre la COVID-19, mais aussi l'esprit d'entreprise, d'innovation et de pionnier qui est au cœur de l'identité canadienne. Je suis tellement fière qu'une telle chose se passe ici, dans ma propre circonscription. C'était un honneur de contribuer à accélérer le processus de transition de Novo Textiles pour que l'entreprise devienne un des premiers fabricants de masques N95 au Canada.

Pour continuer à rendre hommage à nos Canadiens, j'aimerais souhaiter un joyeux mois du patrimoine à tous les membres des communautés néerlandaises, asiatiques et juives, et célébrer leur histoire, leur culture et leurs contributions qui enrichissent et renforcent notre pays.

Cette semaine, nous soulignons également la Semaine de la santé mentale. Je suis très heureuse d'entendre que de nombreux sujets sensibles à ce chapitre ont été abordés à la Chambre. La pandémie de la COVID-19 a mis à l'épreuve de nombreux volets de notre condition humaine. Elle a plus particulièrement eu des répercussions sur notre santé mentale individuelle et collective. La situation a apporté son lot de chocs, de changements, de deuils et de réflexions.

● (1535)

Pour ma part, je n'avais pas vraiment réalisé jusqu'à ce que je me rende à l'Aéroport international de Vancouver pour prendre un avion et que je voie l'aéroport vide. Je me suis alors rendu compte de la situation dans laquelle nous nous trouvons réellement et de la fragilité de notre économie. Je n'ai pas vu les gens et les foules qui s'y trouvent habituellement, et qui témoignent d'une industrie en santé. Les temps sont durs.

J'ai récemment discuté avec une organisation à but non lucratif, Not 9 to 5, qui revendique la sensibilisation à la santé mentale et le soutien à l'industrie de l'accueil. Parmi les nombreuses industries qui ont été touchées par des fermetures attribuables à la COVID-19, l'industrie de l'accueil est peut-être une des plus vulnérables. Elle compte certainement pour une part importante de ma circonscription ainsi que de la Colombie-Britannique.

Selon la Commission de la santé mentale du Canada, la toxicomanie, l'insécurité socioéconomique et le chômage sont des facteurs de risque élevé de suicide et de comportement suicidaire. D'après l'organisation Not 9 to 5, l'industrie d'accueil était déjà aux prises avec une grave crise de santé mentale avant même l'arrivée de la pandémie du coronavirus. Or, nous pourrions maintenant assister à une hausse des taux de suicide, compte tenu des difficultés supplémentaires causées par l'isolement et l'anxiété attribuables à la pandémie.

Voilà qui me révèle la présence d'une grande pandémie généralisée. L'accueil est une industrie, mais l'ensemble des Canadiens vivent une période sans précédent de traumatisme, de peur, d'anxiété et d'impuissance, avec tous les défis que représentent les pertes financières, l'isolement, la peur du virus lui-même et l'incertitude quant à l'avenir. Je sais que bon nombre de personnes n'ont pas eu l'occasion de faire leur deuil et d'accepter ce qui se passe en ce moment. Je ne sais même pas à quoi la situation va ressembler d'ici quelques semaines, voire quelques mois.

C'est dans un moment comme celui-ci que je trouve important que nous, les parlementaires, et surtout le gouvernement, qui a les moyens d'agir, évaluions vraiment les répercussions à long terme de la crise sur le plan de la santé mentale. Nous devrions peut-être voir la situation comme une occasion de redéfinir la façon dont les Canadiens perçoivent la santé mentale, et la façon dont nous y réagissons. Nous ne devrions peut-être pas nous en remettre entièrement aux provinces à ce chapitre. Nous devrions plutôt proposer un cadre fédéral qui régirait non seulement les interventions immédiates, mais aussi les solutions à long terme.

Je demande à tous les députés, de toutes allégeances confondues, de réfléchir à la forme que pourrait prendre un tel cadre. L'objectif est non seulement d'aider les Canadiens à traverser cette pandémie, mais aussi de définir un parcours à long terme où les soins de santé mentale seraient accessibles et feraient partie du quotidien, au même titre que les soins de santé physique.

En 2006, le gouvernement conservateur a proposé un projet de loi sur la santé mentale. Nous avons reconnu la nécessité de surveiller les initiatives de santé mentale, mais c'était il y a 14 ans. Nous devons revoir la santé mentale et passer à l'étape suivante. Il n'y a pas de meilleur moment que maintenant. Et si la nécessité est mère de toute invention, laissons-la commencer aujourd'hui son travail, compte tenu du besoin de surveillance et de financement des soins de santé mentale que nous observons, et en partenariat avec toutes les instances gouvernementales et les organisations de première ligne.

Nous sommes aujourd'hui frappés par une autre pandémie parallèle à celle de la COVID-19: la pandémie de violence familiale. En 2018, environ le tiers de tous les crimes violents signalés à la police ont été commis par des partenaires intimes.

La COVID-19 a créé un scénario parfait pour que la violence familiale monte en flèche. Tri-City Transitions est un refuge pour femmes battues et un fournisseur de services pour les familles et les victimes de violence familiale au sein de ma circonscription. Je me réjouis que ma collectivité compte une organisation semblable, qui offre des programmes pour répondre aux besoins immédiats et pour assurer le rétablissement à long terme, et qui est au service de la collectivité depuis 45 ans. J'ai parlé avec Carol Metz, qui travaille depuis de nombreuses années au refuge. Lors d'une discussion sur Zoom, elle a déclaré que le refuge a ouvert 20 nouveaux dossiers depuis que la pandémie de la COVID-19 a provoqué un éloignement social et des fermetures. Les familles sont tendues sur le plan relationnel, et même les relations les plus solides sont mises à l'épreuve.

Elle a souligné la nécessité d'offrir des programmes à plus long terme pour aider les femmes, qui représentent 80 % des victimes de violence conjugale. Or, elle a également précisé qu'il fallait des programmes pour aider les agresseurs à composer avec les problèmes qui provoquent leur colère, leur violence et leur comportement abusif.

Même si le gouvernement a déclaré que les fonds sont versés dans les comptes bancaires des refuges et des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, nous ignorons les détails entourant la distribution de l'aide, de sorte qu'il n'y a aucun moyen de déceler les lacunes. Il est temps d'examiner plus en détail la violence familiale et de nous attarder à ces questions, sans quoi nous aurons toute une génération de familles souffrant de troubles de stress post-traumatique et de toutes sortes de traumatismes. Il faut briser le cycle. Nous devons dès maintenant atténuer les effets au moyen de solutions qui passent non seulement par une aide immédiate, mais aussi par un travail de rétablissement à court et à long terme.

• (1540)

Je me réjouis de voir les initiatives que le gouvernement a entreprises pour sensibiliser la population, mais il faut aller plus loin. Les services de conseils s'inscrivent dans une démarche qui doit être cohérente du début à la fin, et j'espère que certains de ces services seront offerts à long terme afin d'aider les gens à trouver la stabilité dans le cadre de ces relations.

Alors que nous avançons vers l'avenir, j'espère qu'au cours de la présente Semaine de la santé mentale, tous les députés réfléchiront sérieusement à ce que les soins de santé mentale devraient être aujourd'hui et pour la prochaine génération.

Je vous remercie.

[Français]

**Le président:** Nous avons un rappel au règlement.

**L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le président, je dépose, dans les deux langues officielles, une version révisée d'une partie de la réponse à l'ordre de la Chambre du 9 mars 2020, transmise par voie électronique auprès du greffier de la Chambre par le ministre des Finances, le 29 avril 2020.

Étant donné les modalités de travail exceptionnelles en cours pendant la pandémie de la COVID-19, la traduction de certaines parties de ces documents a connu des difficultés techniques, dont l'autorisation de traduire une section des documents qui n'avait pas été reçue au moment du dépôt des documents. Maintenant, ces problèmes sont résolus et je dépose donc ces documents.

**Le président:** Maintenant, nous allons reprendre les discours.

Monsieur Martel, vous avez la parole.

• (1545)

**M. Richard Martel:** Monsieur le président, c'est un honneur de siéger à la Chambre aujourd'hui pour faire état des préoccupations des citoyens de Chicoutimi—Le Fjord en ces temps incertains.

Le Parlement n'avait jamais fermé auparavant; c'est une première. Alors que le pays était en crise, les citoyens se tournaient vers leurs leaders. Malheureusement, pendant plusieurs semaines, c'était l'impasse avec le gouvernement et on ne pouvait pas faire avancer leurs dossiers.

J'ai vécu cela en tant qu'entraîneur. Quand on s'entoure de gens qui pensent juste comme soi, on peut rarement innover et s'améliorer. C'est pour cela que nous avons fait tellement d'efforts pour être ici. Nous aurions préféré y être plusieurs jours par semaine, mais nous prendrons ce que nous avons.



J'ai passé la période des questions à soulever plusieurs dossiers qui touchaient autant des particuliers que des entreprises. Je comprends que la situation actuelle est exceptionnelle, que nous avançons tous ensemble dans l'incertitude et que le gouvernement agit du mieux qu'il peut pour aider la population dans le besoin. Par contre, j'aimerais que le gouvernement coopère davantage avec les députés de l'opposition conservatrice, car je pense que nous pourrions contribuer à trouver des solutions positives à la crise de la COVID-19. Le gouvernement aurait tout avantage à travailler avec nous pour le bien des Canadiens sans utiliser le temps des parlementaires pour tomber dans des enjeux partisans comme le contrôle d'armes à feu d'honnêtes propriétaires.

Cela dit, dans un esprit de collaboration, je désire soulever quelques problèmes aux programmes habituels du gouvernement. Nous espérons bonifier ces programmes pour aider une plus grande partie de la population. Je pense que les parlementaires pourraient être les plus grands alliés du gouvernement dans cette bataille contre la COVID-19. Nous sommes les personnes qui écoutent les problèmes des citoyens et des entreprises et nous les aidons à trouver des solutions.

Avec Service Canada, des mesures ont été mises en place pour mieux nous soutenir en tant que parlementaires. Du côté de l'Agence du revenu du Canada, c'est plus difficile, entre autres parce que la ligne parlementaire a été fermée. Présentement, plusieurs personnes tombent entre deux chaises et nous sommes les seuls à pouvoir leur venir en aide. Nous comprenons que le gouvernement annonce des programmes rapidement sans avoir nécessairement tous les détails afin de réagir le plus vite possible. Par contre, plusieurs citoyens restent oubliés.

Je comprends que nos fonctionnaires travaillent d'arrache-pied ces derniers temps, mais je pense qu'ils devraient avoir le droit de faire certaines interprétations des règlements qui sont vagues. Je pense entre autres à ceux qui ont été poussés vers l'assurance-emploi en raison des blocages sur les voies ferrées et à ceux plus prévoyants que la moyenne qui se sont placés en confinement avant le 15 mars. Ils n'ont pas droit à la PCU comme la majorité des gens.

Pour ce qui est des particuliers, je suis outré que le gouvernement ait apporté une aide aussi généreuse aux étudiants, ceux-là mêmes qui travaillent dans nos services essentiels en période estivale. Ce sont les personnes les moins vulnérables à la COVID-19, pourtant ce sont elles qu'on encourage le plus à rester chez elles. On nivelle vers le bas au lieu d'offrir des incitatifs au travail. C'est sûr que certains commerces connaîtront des difficultés et ne pourront pas réengager leur personnel habituel. Il faut absolument ajouter un incitatif au travail. Par exemple, pourquoi ne pas offrir davantage de prêts et bourses à ceux qui travaillent durant l'été? C'est le genre de politique qui minimisera l'aide aux jeunes et récompensera ceux qui ont travaillé dans nos fermes, dans nos commerces ou même dans nos soins de premières lignes.

J'encouragerais aussi le gouvernement à travailler avec les provinces pour bonifier l'aide aux aînés au temps de la COVID-19. Ces personnes âgées sont en isolement forcé et sont les plus vulnérables face au virus. Plusieurs doivent s'acheter des appareils électroniques, installer Internet pour rester connectées avec leur famille et commander leur épicerie en ligne pour leur propre sécurité. Cette crise leur occasionne plus de dépenses. Est-ce qu'une aide sera envisagée pour eux?

Mon attention se tourne maintenant vers les entreprises. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes est un bon pro-

gramme, mais beaucoup trop contraignant. Pourquoi ce programme ne vient-il pas en aide aux entreprises en démarrage qui viennent de commencer, à ceux qui malheureusement n'ont pas eu la chance de verser 20 000 \$ en salaire cette année, à ceux qui gèrent leur entreprise avec un compte-chèques pour particulier, à ceux qui paient leurs employés en T4A ou en contrat de service, et à ceux qui se paient en dividende ou en partage de revenus? Il y a plusieurs manières de gérer une entreprise au Canada. Je suis convaincu que le ministre des Finances est bien au fait de cela.

● (1550)

De nombreuses entreprises tombent entre deux chaises, alors qu'il serait facile de leur octroyer un prêt de 40 000 \$ remboursable. Ce n'est pas un programme difficile à bonifier. C'est un programme qui peut faire la différence dans la survie d'une entreprise.

En parlant de survie d'entreprise, plusieurs espéraient obtenir la subvention salariale d'urgence pour garder leurs employés au travail et faire rouler l'économie. À mon avis, ce programme laisse deux énormes vides.

Premièrement, pourquoi les entreprises avec un lien de dépendance n'ont-elles pas droit à cette aide? C'est un non-sens. On s'ingère littéralement dans la gestion de nos entreprises canadiennes. Qu'elles aient un lien de dépendance ou non, elles ont besoin d'aide.

Deuxièmement, pour les employés avec un lien de dépendance, on demande de tenir compte de la moyenne salariale entre janvier 2020 et mars 2020. De nombreuses entreprises du secteur touristique ou des entreprises liées au camping ont plusieurs employés saisonniers qui ne travaillent pas entre janvier et mars. Pour eux, selon cette règle, le montant de subvention est nul.

Enfin, l'aide d'urgence au loyer commercial me laisse un peu perplexé. Comment le gouvernement compte-t-il faire pour s'ingérer dans un bail de location entre deux entreprises et forcer un propriétaire à accepter une réduction de loyer de 25 %? C'est un jeu dangereux auquel joue le gouvernement. Soit il aide le locataire à hauteur de 50 % ou 75 %, soit il offre des prêts aux propriétaires en attendant qu'ils soient payés par les locataires. Cependant, forcer un propriétaire à réviser son contrat à la baisse remet complètement en question l'état de droit. C'est un nœud coulant qui peut glisser très vite. J'inviterais donc le gouvernement à faire preuve de prudence sur cet enjeu et à revoir la structure de ce programme.

J'ai bon espoir que le gouvernement libéral prendra en compte mes suggestions. Après tout, les problèmes soulevés ici ne se retrouvent pas simplement dans Chicoutimi—Le Fjord, mais bien partout au pays. Bien que ce soit la chose à faire, ces programmes coûteront extrêmement cher au Canada et nous ne pouvons pas nous permettre d'endetter les prochaines générations. Nous avons déjà un système de taxation peu compétitif avec le reste de l'Amérique du Nord. Notre système fiscal est lourd et peu efficace. Je me permets donc de mettre le gouvernement en garde contre l'augmentation de toute taxe qui étoufferait davantage nos citoyens et nuirait à la reprise économique.

En vue d'un plan de relance, j'invite le gouvernement libéral à accélérer les projets d'infrastructure, à rendre l'investissement au Canada plus facile et, surtout, à favoriser les projets privés de ressources naturelles, qui sont de l'ordre de 200 milliards de dollars et qui sont à l'étude présentement au Canada, comme le projet de GNL Québec dans ma circonscription.

Avant la crise de la COVID-19, GNL Québec recevait environ 64 % d'appui dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est un projet d'envergure vert qui est prêt à être construit dès 2021 et qui donnera certainement un coup de pouce à l'économie canadienne.

Dans ma région, nous avons été moins touchés par la COVID-19, alors que le monde revoyait ses habitudes sanitaires. C'est une occasion rêvée de décentraliser les investissements dans les grands centres pour les diriger vers les régions. Avec des programmes plus flexibles et adaptés aux réalités plus rurales, les régions pourront avoir un rôle de chef de file dans la reprise de l'économie canadienne.

Si une autre vague ou une autre catastrophe sanitaire devait s'abattre un jour, les régions, qui jouissent d'une position isolée, pourraient permettre de maintenir une économie solide en cas de paralysie dans les grands centres. J'encourage donc le gouvernement à faire preuve d'audace et à favoriser l'investissement en région. C'est à ce moment-là que nous pourrions atteindre notre plein potentiel économique et que nous pourrions rembourser rapidement cette dette énorme qui pèse sur notre pays.

La crise de la COVID-19 est une crise sans précédent du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous comprenons que le gouvernement est dans une situation difficile. Je tiens aujourd'hui à lui tendre la main afin qu'il puisse faire preuve d'ouverture et de flexibilité en adoptant certaines des propositions que j'ai mises en avant. Je suis convaincu que cela aidera beaucoup de personnes et d'entreprises, et que ces pistes de relance permettraient de relever le pays rapidement.

Je vous remercie de m'avoir accordé ce temps de parole. Cela a été un privilège de partager la préoccupation de mes concitoyens en cette période historique.

[Traduction]

**Le président:** Nous poursuivrons avec M. Lukiwski.

**M. Tom Lukiwski:** Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Comme l'ont dit un grand nombre de mes collègues avant moi, je suis extrêmement heureux d'être ici aujourd'hui, bien que nous soyons présents en nombre très réduit à la Chambre. Je me souviens de la première fois où je me suis levé en cette chambre pour formuler des commentaires, il y a plus de 16 ans. J'étais intimidé, ébahi. Je ne savais pas exactement ce que j'allais dire et comment je réussirais à articuler mes paroles. Je me souviens de m'être levé et d'avoir vu de nombreux sièges vides devant moi.

Je voulais dire à tous les députés ici présents que même après 16 ans, j'ai manifestement toujours la capacité d'attirer les foules.

**Des députés:** Ha! ha!

**M. Tom Lukiwski:** Je tiens donc à remercier les personnes présentes aujourd'hui.

Monsieur le président, nous vivons dans un monde des plus étranges. Je pense que tout le monde ici le sait. Personne ne peut le nier. C'est presque comme si le monde était à l'envers.

Qui aurait prédit, il y a deux mois à peine, le genre de monde dans lequel nous vivons aujourd'hui? Qui aurait prédit, il y a deux mois, que nous vivrions dans un monde entièrement confiné, un monde où les gens ne peuvent pas sortir de chez eux, où le gouvernement leur demande de rester à la maison, et où ils ne peuvent se rendre chez un voisin pour prendre une tasse de café, inviter leurs

petits-enfants en visite et assister à des funérailles? Personne n'aurait pu le prévoir.

Qui aurait prédit, il y a deux mois, que littéralement des dizaines de millions de gens perdraient leur emploi du jour au lendemain? Qui aurait prédit, il y a deux mois à peine, que plus de trois millions et demi de gens auraient contracté ce virus mortel à ce jour? On dénombre les morts dans la plupart des démocraties et des pays industrialisés, et, en fait, dans toutes les régions du monde. Les gens continuent de mourir de la COVID-19. Qui l'aurait prédit? La réponse est « personne », bien entendu.

Qu'a fait notre pays, qu'ont fait les autres pays pour lutter contre cette pandémie? Je dois dire qu'en général, la plupart des pays dont j'ai entendu parler ont accompli un travail exceptionnel. Ils ont instauré des protocoles sanitaires pour aplatis la courbe de la pandémie et pris des mesures économiques pour tenter d'aider leurs citoyens. Ils ont fourni de l'aide financière à ceux qui ont perdu leur emploi et offert rapidement du soutien aux entreprises qui ont dû fermer leurs portes.

Ces initiatives économiques, qui n'étaient pas seulement nécessaires, se sont avérées efficaces. Le problème, c'est à quel coût pour l'économie? Au Canada, le déficit atteindra environ 250 milliards de dollars pour cette année seulement, et ce chiffre va croissant alors que le gouvernement poursuit ses dépenses. Cet apport financier était-il nécessaire? Oui. Mais que se passera-t-il dans deux mois? Le jour où nous devons rendre des comptes n'est pas encore arrivé, mais ne saurait tarder.

Je veux passer le reste du temps qui m'est accordé ici pour simplement réfléchir quelques instants à ce que le gouvernement a fait pour tenter de se préparer, du point de vue économique, à la situation dans laquelle nous nous trouvons maintenant, et pour établir des comparaisons avec le gouvernement précédent, dont j'ai fait partie pendant neuf ans. Je peux vous dire qu'en dépit des affirmations du gouvernement, qui assure que ses initiatives l'ont financièrement mis dans une bonne position fiscale lui permettant de traverser la tempête que nous connaissons aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Oui, il est vrai que le ratio entre la dette nette et le PIB est de 30 % ou d'un peu plus. Le gouvernement continue de brandir ce chiffre comme un exemple montrant que l'économie se porte bien alors qu'il dirige le pays.

Je conviens que l'économie semble avoir le vent dans les voiles, mais ce que le gouvernement ne dit pas et ne rappelle pas à la population, c'est que la dette du Canada s'est accrue de plus de 70 milliards de dollars au cours des quatre premières années de son mandat, soit de 2015 à 2019. N'importe quel économiste ou analyste financier vous dira que c'est pendant les années de vaches grasses que les gouvernements doivent mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours. Ils devraient rembourser la dette et économiser en prévision d'une récession, d'un impondérable ou d'une calamité quelconque.

• (1555)

À l'heure actuelle, il ne fait pas que pleuvoir; il tombe des cordes. À mon avis, le gouvernement, en dépit de ses rododendres, n'était absolument pas préparé, du point de vue économique et fiscal, à affronter la situation où nous nous trouvons aujourd'hui.

Comment nous remettrons-nous sur pied? C'est une question que je veux poser au gouvernement au moment opportun. J'admets que ce n'est pas le moment. Prenons un instant pour comparer la situation dans laquelle le gouvernement se trouve avec certaines initiatives que le gouvernement conservateur précédent a prises de 2006 à 2015. Quand j'ai été élu la première fois, en 2004, mon parti était en situation minoritaire, mais nous avons été portés au pouvoir en janvier 2006. Je peux rappeler aux députés qu'au cours des deux premières années de son mandat, le gouvernement conservateur a remboursé 40 milliards de dollars de la dette tout en faisant passer la TPS de 7 à 5 %.

En 2008-2009, une récession a frappé le pays et le reste du monde. Cette récession mondiale a été provoquée par la crise des prêts hypothécaires à risque qui a vu le jour aux États-Unis. Notre gouvernement, admettant qu'il fallait intervenir, a emprunté 50 milliards de dollars afin de l'investir pour stimuler l'économie, principalement dans le cadre de projets d'infrastructure prêts à aller de l'avant dans les diverses régions du pays. Que s'est-il passé? L'initiative a fonctionné. Notre économie s'est sortie de la récession avant celle de tous les autres pays du monde. Quand nous avons remis les rênes du pouvoir en 2015, nous avons renoué avec l'équilibre budgétaire.

C'est la responsabilité et la retenue fiscales, deux thèmes que le gouvernement actuel ne comprend pas vraiment, à mon avis.

Je ferais remarquer aux députés qu'au cours des quatre premières années que nous avons passées dans l'opposition après les élections de 2015, nous avons continuellement demandé au ministre des Finances quand le gouvernement atteindrait l'équilibre budgétaire, une question à laquelle il a toujours refusé de répondre. Je suis certain que ce n'est pas parce qu'il ne voulait pas répondre, mais parce qu'il ne savait pas quoi répondre. Il ne pouvait dire quand le gouvernement présenterait un budget équilibré.

Réfléchissez-y juste un instant. Le ministre des Finances du Canada, qui est sans doute la personne la plus influente et la plus puissante du pays à l'exception d'une seule autre personne, ne pouvait pas répondre à une question simple: quand votre budget sera-t-il équilibré? Si ce n'était pas suffisamment déplorable à l'époque, alors que l'économie allait relativement bien, que répondrait aujourd'hui le ministre des Finances à cette question aujourd'hui? Comment pourrait-il y répondre?

Selon moi, le gouvernement ne dispose que de deux options dans l'avenir, alors que nous espérons sortir de la crise sanitaire et de la pandémie de la COVID-19. Il peut faire deux choses: réduire les dépenses ou augmenter les impôts. Mon collègue qui est intervenu avant moi a déjà indiqué qu'il ne conviendrait tout simplement pas de hausser les impôts maintenant en raison des répercussions négatives que pareille mesure aurait sur l'économie canadienne. Voilà qui nous laisse la première option, soit celle de réduire les services gouvernementaux. Or, je n'ai jamais vu de gouvernement moins susceptible d'agir ainsi que le gouvernement siégeant du côté opposé au mien aujourd'hui.

Je m'adresse aux députés du côté opposé pour leur demander de réfléchir longuement et attentivement à la question. Quelles initiatives doivent-ils envisager? Que feront-ils non seulement pour que l'économie canadienne se rétablisse, mais aussi pour que nous commencions à rembourser notre immense dette. Ce ne sont pas moi, mes enfants, ni même mes petits-enfants qui devons la rembourser. Si le gouvernement se trouve dans cette situation navrante, c'est en partie de sa faute.

• (1600)

Les Canadiens méritent mieux, monsieur le président.

[Français]

**Le président:** Nous allons maintenant poursuivre avec Mme Larouche.

• (1605)

**Mme Andréanne Larouche:** Je vous remercie, monsieur le président.

D'abord, je vous annonce que je vais partager mon temps de parole avec mes honorables collègues de Joliette et de Jonquière.

Je vais vous avouer bien humblement que je suis surprise de me retrouver ici, pour une troisième fois depuis le début de la crise, à reparler de la situation précaire des aînés. Nous nous réunissons aujourd'hui dans des circonstances toujours aussi exceptionnelles et dramatiques. Au risque de me répéter, j'espère seulement que cette fois-ci sera la bonne et que le gouvernement répondra enfin aux demandes répétées des aînés.

Je me sens investie du devoir de défendre ceux et celles qui ont contribué au Québec et même au Canada d'aujourd'hui. Les gens de 65 ans et plus sont nés entre les années 1930 et 1950, des moments de grands bouleversements et de grands changements partout. Ces gens ont contribué, pour certains, à la Révolution tranquille et à ses suites. Ils ont vécu la naissance et le développement de l'État-providence.

Maintenant, ils en voient le revers. Ils ont payé toute leur vie pour contribuer à cette société solidaire, mais finalement, il n'y a pas assez d'argent pour eux. Ces gens sont nos parents, nos grands-parents et même nos arrière-grands-parents. Le rythme fou et effréné de cette vie dite moderne a fait en sorte que nous nous sommes lentement éloignés d'eux. Plusieurs sont seuls, vraiment seuls.

Je suis encore jeune et, quand je regarde la situation actuelle, je ne veux pas vieillir dans un monde comme cela, où une ingratitude institutionnalisée favorise une certaine déshumanisation. Je ne parle pas du personnel soignant et des proches aidants, au contraire. Ils en sont eux aussi les victimes. J'aimerais qu'on leur redonne un peu de dignité. Ils ont manifestement besoin de nous et de mesures immédiates et directes de notre part.

La crise actuelle est source de difficultés économiques sévères pour les aînés. Certains semblent penser que l'arrêt de l'économie n'affecte pas les aînés puisqu'ils ne sont plus des travailleurs, mais c'est inexact. D'abord, un bon pourcentage d'entre eux travaillent, surtout les femmes âgées, ce qui illustre, à mon avis, l'urgence des mesures demandées. En effet, s'ils reçoivent un revenu de pension et qu'ils sentent l'obligation de travailler, de toute évidence, leur revenu de soutien ne doit pas être suffisant.

Ensuite, leurs revenus de placements, soit les économies qu'ils ont amassées en vue de leur retraite pour justement ne pas avoir besoin de travailler ou de recevoir le Supplément de revenu garanti, se sont écroulés. La plupart d'entre eux ont un revenu fixe, leur pension, mais le coût de la vie augmente pour tout le monde, qu'il s'agisse du coût des loyers, de l'épicerie, des médicaments ou des services.

En 1975, la pension de vieillesse couvrait 20 % du salaire industriel moyen. Aujourd'hui, c'est 13 %. Le résultat est que la pension de vieillesse ne permet souvent même pas de sortir de la pauvreté. Augmenter le revenu des aînés va non seulement leur permettre d'avoir un niveau de vie décent, ce qu'ils méritent depuis longtemps, mais cela va aussi les aider à faire face à la crise actuelle. Le Bloc québécois faisait de cette demande une priorité bien avant cette crise en demandant une bonification du Supplément de revenu garanti.

Lors de la campagne électorale, le gouvernement semblait sensible à ce problème et s'était engagé à hausser de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse. Si elle avait été appliquée, cette mesure aurait sûrement changé énormément les choses dans cette crise. En comité, vendredi dernier, Mme Gisèle Tassé-Goodman, présidente du Réseau FADOQ, invitait le gouvernement à respecter enfin cet engagement. Cependant, cet engagement se limitait aux gens âgés de 75 ans, ce qui est insensé. Ne faisons pas de discrimination fondée sur l'âge en créant deux classes d'aînés. Les aînés ont aussi des besoins. Ils ne sont pas tous en CHSLD ou dans des résidences de luxe. L'âgisme ne favorise pas la bienveillance des aînés.

Un premier constat s'impose donc: les aînés sont également très affectés par la crise actuelle, non seulement sur le plan économique, mais aussi dans l'organisation même de leur quotidien, avec le confinement et l'isolement. Ils n'ont plus d'aide de leur famille ou pour le maintien à domicile, par exemple.

Un autre élément dont j'aimerais parler est le fait que la crise économique qui émane de la pandémie de la COVID-19 va malheureusement mettre plusieurs entreprises en situation précaire. Les travailleurs et, surtout, les retraités de ces entreprises seront encore une fois les plus touchés. Ils risquent de perdre leur fonds de pension ou d'en perdre une grande partie.

C'est pourquoi le Bloc québécois propose, depuis bien avant cette crise, des mesures pour protéger les revenus de placements en temps de chute boursière. D'ailleurs, vendredi dernier, en comité, Mme Gisèle Tassé-Goodman, présidente du Réseau FADOQ, défendait la mesure mise en avant par le Bloc québécois à la Chambre, soit celle de définir les retraités comme créanciers principaux et prioritaires en cas de faillite, en modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

• (1610)

Cela m'amène au deuxième constat: même les retraités ayant un régime de retraite ne sont pas à l'abri des conséquences financières possibles de la COVID-19.

Même s'il nous faut être lucides face à la situation et admettre nos problèmes, l'heure n'est pas à la partisanerie, et, de toute façon, ce n'est pas notre habitude. Je réitère donc notre volonté de collaborer avec le gouvernement pour trouver des solutions maintenant. Des revenus décents auraient au moins pu aider les aînés à répondre eux-mêmes à la crise, à mieux planifier leur confinement, à rester en contact avec leur famille et leurs amis grâce à Internet, notamment, et à se procurer des biens essentiels en ligne. Cette sécurité économique et l'impression de ne pas être complètement seuls auraient beaucoup réduit ce stress dont ils n'ont pas besoin à cette étape de leur vie.

Nous saluons le fait que le gouvernement accueille et entende nos propositions. Nous voulons contribuer le plus possible en exer-

çant notre rôle de parlementaires. Notre rôle et notre tribune sont exceptionnels, et nous avons le devoir de les utiliser à bon escient.

Le troisième constat est que le contexte actuel exacerbe un problème qui nous affligeait depuis longtemps. C'est triste qu'il ait fallu une crise sanitaire pour que le gouvernement agisse et pour que nous prenions tous conscience collectivement de la situation des aînés et de leur entourage.

Après avoir fait ces trois constats, l'inaction est difficile à défendre. L'inaction était difficile à défendre avant la crise et maintenant, les délais sont difficiles à défendre. Sachant que de l'aide est arrivée relativement rapidement pour différents segments de la population, chaque journée où aucune aide n'est apportée à ceux et celles qui sont les principales victimes de cette crise sanitaire rend le gouvernement plus indigne de sa responsabilité.

Plutôt que de s'inspirer de nos critiques pour agir souvent trop tard, le gouvernement ne voudrait-il pas nous faire participer directement? Peut-être saurions-nous ainsi agir à temps. Si le gouvernement manque de temps ou de créativité, il peut profiter de la force du groupe et demander l'aide des autres partis.

Il y a des solutions. L'augmentation des revenus de retraite a été maintes fois expliquée par notre formation et elle reçoit l'appui d'organismes comme la FADOQ. D'ailleurs, cette augmentation a été promise par le Parti libéral lors de sa campagne électorale. Il ne reste maintenant qu'à la mettre en place.

Parce que les aînés ne sont pas qu'un poids économique, mais une force grise, parce qu'ils ont le droit de vieillir dans la dignité, agissons.

**Le président:** Monsieur Simard, c'est à votre tour.

**M. Mario Simard:** Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis heureux de vous retrouver. Je m'étais quasiment ennuyé de vous. Je suis content de vous revoir aujourd'hui.

Je vais commencer par saluer le travail des travailleurs des services essentiels de ma circonscription, qui font un travail magnifique et qui doivent aller travailler, même si quelquefois il y a des incitatifs à rester chez soi, comme la Prestation canadienne d'urgence. Je trouve que ce sont des gens courageux qui mettent leurs priorités au bon endroit.

Avant de commencer dans mon discours, je vais faire un petit aparté.

Plusieurs personnes de ma circonscription ont appelé à mon bureau pour avoir des informations sur la PCU. Parmi eux, il y avait un monsieur qui travaillait au noir. Il trouvait complètement injuste que les gens qui ne déclarent pas leurs revenus n'aient pas accès à la PCU. Je lui ai fait un peu la leçon en lui disant que, quand il va à l'hôpital et qu'il profite des services publics, ce sont les taxes et les impôts qui financent ces services.

Je trouve assez ironique d'avoir entendu tout à l'heure, en réponse à certaines questions, des députés d'en face dire qu'on allait permettre aux entreprises inscrites dans des paradis fiscaux de bénéficier des mesures que le gouvernement met en place. Disons que cela vient briser un peu la pédagogie que j'ai faite avec ce citoyen qui travaille au noir. J'ai même l'impression que cela vient encourager le travail au noir. De toute façon, il y a quelqu'un de mieux placé que moi, mon collègue de Joliette, qui pourra vous en faire la démonstration tout à l'heure.

À la même période l'an passé, si j'avais dit à quelqu'un qu'on allait traverser une des pires crises sanitaires que le Canada ait connue, probablement que personne ne m'aurait cru. C'est cela, le propre d'une crise. Tant que ce n'est pas concret, on n'y porte pas attention. Nous sommes en train de vivre concrètement cette crise que certaines personnes avaient annoncée en parlant d'une pandémie possible de SRAS. Elles nous avaient déjà donné une indication de ce que cela pouvait être.

Je pense à ce qu'on a fait un peu plus tôt en soulignant le 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des Pays-Bas. Devant une crise ou une guerre, on a quelquefois la réaction de se dire « plus jamais ça ». On veut que ça ne se reproduise jamais.

Je vais partir de cela pour voir quel pourrait être le rôle de la science dans la présente crise. Je suis le porte-parole en innovation et en sciences pour ma formation politique.

Disons brièvement que nous, les décideurs publics, nous avons une obligation morale. Il nous faut faire en sorte que la crise d'aujourd'hui ne se reproduise pas. Cette crise a des effets directs assez problématiques. Pensons uniquement aux personnes âgées qui, comme ma collègue en a fait état tout à l'heure, sont un peu laissées à elles-mêmes par la force des choses, puisqu'on doit mettre en place des mesures sanitaires. Comment va-t-on arriver à régler cette situation? Assurément, le financement des soins de santé aura un rôle à jouer. J'y reviendrai.

Je voudrais revenir sur ce qu'a été l'orientation de mon parti politique depuis le début de la présente législature.

Le Bloc québécois s'est inscrit dans la coopération avec le gouvernement. Cela nous a valu certains succès, en particulier dans le dossier de l'aluminium. Or j'ai l'impression qu'il faut donner un second souffle à cette idée de collaboration. Dans la perspective de la sortie de crise, notre parti pourrait apporter sa contribution, comme il l'a fait lorsqu'il a été question de mettre en place la PCU en soutenant ses idées.

J'aimerais réfléchir avec vous et faire part de quelques points au gouvernement au sujet d'une stratégie de sortie de crise.

Une crise se déroule en deux temps. Dans le premier temps de cette crise que nous vivons, le gouvernement a agi en mode réactif, c'est-à-dire qu'il a éteint des feux. C'est ce qu'il a fait, entre autres, par la mise en place de la PCU et de la Subvention salariale d'urgence. Il fallait parer au plus urgent. Dans le second temps de la crise — et c'est là que ce sera intéressant pour nous —, on tombera dans un mode plutôt analytique ou prospectif, pour utiliser des grands mots. Pour faire court, on va chercher à « comprendre », à « prévenir », à « anticiper », et on va proposer des solutions concrètes applicables.

• (1615)

En ce sens, on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sérieuse sur le travail de la recherche, puisque, effectivement, c'est à partir de la recherche qu'on peut arriver à endiguer quelque chose comme la pandémie actuelle.

Je vois donc deux grandes perspectives de sortie de crise. Il faudra arriver à développer des mécanismes nous permettant de contrôler les maladies infectieuses, mais il y a aussi une autre perspective assez intéressante, celle qui va de pair avec le redémarrage économique. Qu'est-ce qu'on retiendra de la crise? Peut-être qu'une chose abstraite comme les changements climatiques pourra prendre

une dimension concrète. Dans le cadre du redémarrage économique, il faudra utiliser nos ressources scientifiques pour trouver des façons de prévenir d'éventuelles crises incontrôlables, comme celle du réchauffement climatique.

Il y a donc ces deux grandes dimensions, mais j'ai quand même une certaine crainte, parce que, tout à l'heure, au sujet de la sortie de crise, nos amis du Parti conservateur ont parlé de la dette publique. Je suis conscient qu'il y a une augmentation de la dette publique en période de crise, mais il ne faudrait pas que le gouvernement fédéral revienne à ses bonnes vieilles habitudes, qui consistent à couper dans les transferts aux provinces. C'est ce qui a donné naissance au déséquilibre fiscal, qui s'est traduit par un sous-financement chronique des soins de santé. Nous en subissons aujourd'hui les conséquences, au Québec. Ce sous-financement a donné lieu à des services déficients dans certains centres pour personnes âgées. Il faudra donc y porter une attention particulière. C'est vrai que les ressources ne sont pas illimitées et qu'il faut veiller à des finances publiques saines, mais il ne faudrait pas retomber dans le déséquilibre fiscal et revenir à un sous-financement des soins de santé.

Il y a un deuxième élément assez important à considérer en ce qui concerne la sortie de crise. J'ai peur que le gouvernement décide d'investir massivement, comme il l'a déjà fait un peu, dans les hydrocarbures. Les sables bitumineux ne sont plus une source d'énergie rentable. Ce serait donc une erreur flagrante, à mon avis, de vouloir sauver les sables bitumineux en sortie de crise, tandis qu'il y a d'autres secteurs économiques très intéressants. Je pense notamment au secteur forestier, qui est très prometteur. Ce serait une bonne stratégie d'investir dans le secteur forestier en sortie de crise. Pensons aux constructions en bois et à l'utilisation de la biomasse forestière. Ce sont des secteurs très porteurs qui ne sont pas uniquement propres au Québec. Ils peuvent relancer également l'économie de la Colombie-Britannique. Il y a tout un pan de la recherche qui est consacré à l'industrie forestière pour permettre une transition énergétique un peu plus harmonieuse. Si le gouvernement décide de prendre cette direction, nous allons certainement collaborer avec lui. Il y a donc cette possibilité d'une sortie de crise sur le plan économique.

Il me reste une minute et je n'ai pas encore abordé le point essentiel de ma présentation. Il y a aussi une occasion qui se présente relativement aux soins de santé. Aujourd'hui, j'ai fait part à la ministre de la Santé d'une initiative québécoise concernant une bio-banque qui permettrait le séquençage du virus de la COVID-19. J'espère que le gouvernement sera également au rendez-vous pour soutenir cette initiative, qui a déjà l'aval du gouvernement du Québec.

En terminant, j'aimerais réitérer que nous sommes prêts à collaborer avec le gouvernement fédéral s'il s'engage à harmoniser la sortie de crise avec la lutte contre les changements climatiques, ce qui ne va pas de pair avec des coupes dans les soins de santé. Si c'est le cas, le Bloc québécois sera au rendez-vous.

• (1620)

**Le président:** Nous allons maintenant poursuivre avec M. Ste-Marie.

**M. Gabriel Ste-Marie:** Monsieur le président, plusieurs mesures économiques d'urgence ont été adoptées jusqu'à maintenant, mais il en reste d'autres à prendre. Pensons à nos aînés, aux pêcheurs de homards, aux chercheurs et aux travailleurs de l'industrie touristique, de la culture, des médias, de l'agriculture et du secteur forestier.

Au Bloc québécois, nous nous attendons à ce que le gouvernement présente une mise à jour économique avant l'été. Nous ne parlons pas du budget, que nous attendons à l'automne avec une vision pour la relance. Si nous souhaitons une mise à jour maintenant, c'est que nous voulons un portrait de la situation, de la conjoncture actuelle et de l'ensemble des mesures d'urgence qui ont été adoptées à la pièce.

Nous nous attendons aussi à ce que le gouvernement nous fasse part de ses intentions pour l'été. Prolongera-t-il les mesures d'urgence? Les prolongera-t-il pour des secteurs particuliers, comme le tourisme? Le ministre des Finances disposant de certains pouvoirs, nous lui demandons de faire part de ses intentions à la Chambre.

À ce sujet, on assiste à un début de reprise des activités économiques, mais cette reprise risque d'être lente. Des restaurants vont continuer de préparer leurs repas à emporter et ouvriront peut-être bientôt leur salle à manger, mais seulement les samedis et les dimanches. Ils vont commencer à réembaucher leurs employés, mais à temps partiel. Ce sera la même chose chez les hôteliers, qui connaîtront eux aussi un début de reprise à temps partiel. Ce sera pareil pour les PME et pour le secteur manufacturier.

On peut donc s'attendre à une reprise timide, avec des travailleuses et des travailleurs à temps partiel. D'une part, c'est un signe encourageant puisqu'il indique le début d'un retour à une nouvelle normale. D'autre part, cela crée une nouvelle inquiétude puisque le travailleur à temps partiel risque de ne pas gagner assez pour payer ses factures, mais trop pour continuer à recevoir la Prestation canadienne d'urgence. Je demande donc au gouvernement d'adapter ses programmes d'urgence pour prendre en compte la nature à temps partiel de cette reprise. La santé de l'économie en dépend.

Voilà pourquoi nous demandons une mise à jour économique au gouvernement avant l'été.

À l'automne, ce sera le temps de la relance. Il est à souhaiter que le pire de la crise soit alors passé. Ce sera le début de la nouvelle normale. C'est pourquoi le Bloc québécois attend du gouvernement qu'il dépose un budget à notre retour à la Chambre, à l'automne, pour y présenter sa vision de cette relance. Une relance, c'est l'occasion de mettre en place les bases de l'économie de demain. C'est le temps d'imaginer le futur que l'on veut. C'est le temps de regarder vers l'avant.

Je veux ici reprendre une expression de l'économiste autrichien Joseph Schumpeter: la destruction créatrice. Les économistes emploient cette expression pour expliquer que les crises économiques constituent l'occasion de jeter les nouvelles bases de l'économie de demain.

Sans aucunement diminuer tout le drame que cette crise produit, elle représente aussi l'occasion de développer une vision de l'économie de demain, laquelle ne devrait pas s'accrocher à des industries du siècle dernier qui sont appelées à disparaître, avec ou sans pipeline. L'économie de demain, c'est embrasser la transition écologique et encourager nos entreprises de ce secteur qui peuvent briller partout sur la planète. La Terre doit prendre ce virage pour répondre à la crise environnementale. Sur ce plan, le Québec a tout pour réussir.

L'économie de demain, c'est épauler les entreprises technologiques émergentes et le secteur de l'innovation et de la recherche. Cela veut aussi dire répondre présent pour l'industrie de l'aérospa-

tiale qui, au Canada, produit les appareils les moins polluants de la planète. Une fois encore, le Québec a tout pour embrasser ce virage. Nous verrons si l'État, qui est géré par le voisin, sera à la hauteur de la tâche.

La relance, c'est aussi s'assurer d'avoir une agriculture de proximité qui est viable et une économie forte partout en région. Cela passe notamment par un accès universel à Internet haute vitesse. Comme pour l'électricité à une autre époque, il est temps qu'Internet haute vitesse soit considéré comme un service essentiel.

La relance, c'est encourager notre culture et nos artistes. C'est aussi reconnaître le rôle de nos médias locaux et régionaux. À l'époque des fausses nouvelles et des théories du complot, l'information de qualité doit aussi être considérée comme un service essentiel.

Il faudra aussi repenser notre fiscalité. À ce sujet, le rapport du groupe d'experts sur la finance durable nous fournit ici matière à réflexion. Il faudra s'y pencher.

La présente crise a levé le voile sur le sous-financement du système de la santé. À l'origine, Ottawa s'était engagé à couvrir la moitié des coûts du système de santé. Aujourd'hui, son apport ne représente qu'environ 20 % du total, et ne cesse de diminuer d'une année à l'autre. Il est temps que cela change. Il faudra être prêt à réagir à la prochaine crise sanitaire et, pour cela, il faut renforcer notre système de santé.

La crise actuelle nous rappelle aussi à quel point le système fiscal est injuste. Tout le monde paie sa part, sauf les grandes banques de Toronto et les multinationales qui recourent aux paradis fiscaux. Maintenant, en temps de crise, elles demandent l'aide de l'État, mais le reste du temps, elles sont aux abonnés absents. Il faut que cela change.

Nous aurons un déficit de 250 milliards de dollars. Ainsi, chacun devra contribuer et le recours aux paradis fiscaux pour échapper à son devoir fiscal n'aura tout simplement plus sa place.

• (1625)

À ce sujet, dans une entrevue accordée à Gerald Fillion, le fiscaliste André Lareau, un spécialiste en matière de paradis fiscaux, rappelle que 350 milliards de dollars canadiens sont répartis dans seulement 12 paradis fiscaux. Les entreprises utilisent les paradis fiscaux pour des activités de financement d'opérations et de propriété intellectuelle.

M. Lareau rappelle que le gouvernement est au courant de tout l'argent canadien qui se trouve dans les paradis fiscaux, mais qu'il ne fait rien. Il ajoute aussi que, vu le déficit actuel, il serait temps de donner un grand coup de barre. Selon lui, si l'on ne saisit pas cette occasion pour changer les choses, on ne les changera jamais. Il est grand temps que le gouvernement rende illégal ce qui est immoral.

Après la crise de 2008, les pays membres de l'OCDE ont créé un groupe de travail pour s'attaquer aux paradis fiscaux, soit le BEPS. Nous souhaitons que la présente crise soit celle où l'on va rendre illégale l'utilisation des paradis fiscaux. La France, le Danemark et la Pologne n'aideront pas les entreprises qui profitent des paradis fiscaux. La Belgique, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Union européenne se penchent actuellement sur la question. Ici, il n'y a rien qui bouge.

Comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, *Le Journal de Montréal* a même écrit « Les entreprises utilisant des paradis fiscaux pourront finalement toucher l'aide fédérale ». Après avoir laissé entendre qu'il y aurait un resserrement à cet égard, le premier ministre est revenu sur sa décision. Cela est inacceptable.

En matière de lutte contre les paradis fiscaux, le Canada est à la traîne comparativement aux pays de l'OCDE, même en ce qui a trait à l'utilisation illégale des paradis fiscaux.

La ministre du Revenu national a beau se pêter les bretelles en disant que son agence en fait plus, les chiffres ne tiennent pas la route. Par exemple, le milliard de dollars annoncé pour lutter contre les fraudeurs inclut le salaire versé à la personne qui est embauchée pour remplacer celle qui prend sa retraite. C'est vraiment n'importe quoi; ce n'est pas de l'argent frais. Cela n'a rien à voir avec ce qui est fait aux États-Unis ou en Europe.

Le gouvernement a aussi adopté une attitude laxiste relativement aux compagnies de carte de crédit. Elles ont la belle vie et elles font ce qu'elles veulent. Au Canada, les frais d'interchange sont 10 fois plus élevés qu'en Europe et en Australie. Le gouvernement doit agir au plus vite. Visa et MasterCard accaparent une trop grande part du bénéfice de nos commerces. Pendant la crise, les gens utilisent massivement ces cartes de crédit. Il y a urgence d'agir.

Aujourd'hui encore, ma nation demeure à la remorque du bon vouloir d'Ottawa. La marge de manœuvre est ici. En temps de crise, le gouvernement central est le mieux positionné pour mener les mesures d'urgence et de relance. Le Bloc québécois est satisfait des différentes mesures prises jusqu'à maintenant. Le Bloc est aussi fier d'avoir pu y contribuer, à sa façon, afin de mieux répondre aux besoins des Québécoises et des Québécois. Cependant, cela ne change rien au fait que l'administration de ma nation dépend du bon vouloir de son voisin.

Nous devons accepter des décisions qui ne nous satisfont pas. On n'a qu'à penser au sous-financement de notre système de santé: Ottawa se retire, et ce sont nos aînés et nos malades qui en font les frais. On peut aussi penser à l'accès Internet haute vitesse: comme Ottawa laisse carte blanche à Bell et à Rogers, nos régions en font les frais et ne développent pas leur plein potentiel. Enfin, on peut penser à nos agriculteurs, à nos artistes, à nos aînés et à nos médias.

J'ai parlé de l'attitude laxiste du gouvernement relativement aux cartes de crédit ou à l'utilisation légale des paradis fiscaux. En 2020, nous ne sommes toujours pas maîtres chez nous.

Cela étant dit, je récapitule. Nous demandons au gouvernement de présenter, d'ici l'été, une mise à jour économique, afin que nous puissions connaître ses orientations et avoir un portrait global de la situation. En ce qui a trait à la vision de la relance, nous nous attendons à ce que le gouvernement présente un budget lors du retour à la Chambre à l'automne prochain.

● (1630)

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous entendrons maintenant M. Singh, de Burnaby-Sud.

**M. Jagmeet Singh:** Je vous remercie beaucoup.

Je partagerai mon temps avec ma distinguée collègue, la députée du Nunavut.

Nous avons déjà dit que les gens éprouvent des difficultés dans la présente crise et que dans l'immédiat, nous devons nous concen-

trer sur trois choses: nous devons fournir de l'aide financière aux gens, veiller à ce qu'ils aient un endroit sécuritaire où vivre et faire en sorte que les gens aient un emploi à réintégrer.

Nous parlons maintenant d'un retour potentiel au travail. Pour retourner au travail, les gens ont besoin de trois choses. Ils doivent savoir que leur travail est sécuritaire, qu'ils ne seront pas infectés ou ne tomberont pas malades au travail et qu'ils ne transmettront pas l'infection à leurs êtres chers quand ils retournent à la maison. Ils doivent être en sécurité. De plus, il est indispensable que tous les travailleurs canadiens disposent de congés de maladie payés. Si un travailleur est malade et doit rester à la maison, il ne devrait pas être obligé de faire un choix impossible entre rentrer au travail et risquer de transmettre une infection à ses collègues ou rester à la maison et ne pas savoir comment il paiera les factures. Les Canadiens ne devraient plus devoir faire ce choix impossible. Enfin, nous devons veiller à ce que les enfants soient en sécurité et que leurs parents puissent retourner travailler en sachant qu'ils peuvent confier leurs enfants à un service de garde.

Les conservateurs ont essentiellement proposé de rendre les gens si désespérés qu'ils doivent aller travailler et qu'ils sont prêts à travailler dans des conditions dangereuses, et ce, en leur enlevant leurs prestations pour qu'ils retournent au travail. C'est dangereux et irresponsable. Ce n'est pas la manière de remettre les gens à l'œuvre. Pour les ramener au travail, il faut que le milieu de travail soit sécuritaire afin que les travailleurs ne se mettent pas en danger. Ce n'est pas en poussant les gens au désespoir qu'on y parviendra.

Pendant que nous parlons de la sécurité des travailleurs, nous avons des exemples vraiment troublants de ce qu'il se passe dans les milieux de travail qui ne sont pas sécuritaires. Je veux parler de Hiep Bui, qui travaillait à l'usine de transformation de viande de Cargill, à High River, en Alberta. Elle a contracté la COVID-19 et en est morte. Cette immigrante du Vietnam de 67 ans manque énormément à son conjoint. L'usine où elle travaillait est le site d'une des plus importantes éclosions de la COVID-19 en milieu de travail au Canada. Plus de 900 travailleurs y ont été déclarés positifs à ce jour. Le fait est que les travailleurs ne devraient pas risquer leur vie en allant au travail.

[Français]

Lundi, cette usine a rouvert ses portes après deux semaines de fermeture. Les travailleurs, les travailleuses et leur syndicat ont exprimé des inquiétudes quant à l'incapacité de contenir une épidémie dans l'usine et à la crainte que la maladie ne continue à se propager. Il s'agit d'un problème national. Le virus s'est propagé à d'autres usines aussi. Nous avons besoin d'un plan national pour assurer la sécurité des travailleurs et des travailleuses.

[Traduction]

L'usine de Cargill n'est pas la seule installation de transformation alimentaire où les travailleurs s'exposent à un risque. Nous avons parlé à des dirigeants syndicaux et au président du Syndicat des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, qui ont demandé au premier ministre d'exercer le pouvoir dont dispose le gouvernement fédéral pour garantir la salubrité des aliments tout en assurant la sécurité des travailleurs. À cette affirmation selon laquelle le gouvernement pourrait utiliser son pouvoir pour assurer la sécurité tant des aliments que des travailleurs, le premier ministre a répondu « non », ajoutant que notre responsabilité, son travail consiste à protéger les aliments, pas les travailleurs. C'est tout simplement inexplicable. Comment un milieu de travail peut-il réussir une inspection sur la salubrité des aliments si les travailleurs tombent malades en grand nombre? Si les travailleurs sont malades et que les conditions de travail ne sont pas sécuritaires, alors les aliments ne sont manifestement pas sécuritaires non plus.

Hier, le premier ministre a annoncé l'octroi de financement à des centres de transformation alimentaire, ce qui est une bonne initiative; par contre, aucun plan n'est prévu pour assurer la sécurité des travailleurs. Ici encore, il y a une lacune. Les travailleurs veulent travailler et pouvoir contribuer à l'économie, mais ils veulent aussi être en sécurité. Si ces usines reçoivent des fonds du gouvernement fédéral, ce dernier a la responsabilité de veiller à ce que les employés qui y travaillent soient en sécurité.

• (1635)

Le gouvernement ne peut pas attendre la prochaine éclosion pour tirer la sonnette d'alarme. Il doit réagir maintenant.

[Français]

Il est très important que les Canadiens et les Canadiennes disposent d'un approvisionnement alimentaire sûr, mais il ne peut y avoir de sécurité alimentaire sans sécurité des travailleurs et des travailleuses. La vie des travailleurs et des travailleuses doit être la priorité absolue. La vie d'aucun travailleur ne devrait être sacrifiée.

[Traduction]

La Nouvelle-Zélande a mis en place un plan national pour que tous les milieux de travail disposent d'un plan de sécurité relativement à la COVID-19 afin que les travailleurs soient en sécurité. Le gouvernement fédéral doit maintenant collaborer avec les provinces et les territoires, les syndicats, les travailleurs et les entreprises pour faire de même au Canada. Chaque travailleur doit savoir qu'il a le droit de refuser de travailler en cas de danger et que le gouvernement le soutient. En outre, je veux m'assurer que le gouvernement promette qu'aucun travailleur qui refuse de travailler dans des conditions non sécuritaires ne se verra refuser la Prestation canadienne d'urgence.

En plus d'être capables de retourner dans un milieu de travail sécuritaire, où ils peuvent être certains d'être en sécurité, les travailleurs ont besoin plus que jamais de congés de maladie payés. J'admets que par le passé, le concept de congé de maladie payé était différent. Je me souviens que le fait de se présenter au travail alors qu'on ne se sentait pas bien était une source de fierté, un exemple de force, et je faisais fi de mon état. Il faut toutefois changer de mentalité. Aller au travail avec des symptômes alors qu'on risque d'infecter un collègue ou des gens au travail, ce n'est pas la chose à faire. Or, bien des gens n'ont pas le privilège de simplement rester chez eux quand ils se sentent malades. Ils sont confrontés au choix impossible d'aller travailler et de potentiellement tomber malade ou

d'infecter quelqu'un, ou de rester à la maison et de ne pas pouvoir payer les factures parce qu'ils ne sont pas payés pour rester à la maison.

Le gouvernement offre quelques congés payés, mais ce n'est pas suffisant et ce ne sont pas tous les travailleurs qui peuvent s'en prévaloir. Ce que je demande, ce que les néo-démocrates demandent, c'est de permettre au moins à tous les travailleurs de bénéficier de 10 jours de congés de maladie payés. Si on prend une semaine de travail, y compris les fins de semaines, cela accorderait aux travailleurs plus de 14 jours pour se reposer, se soigner, se rétablir et retourner au travail.

Le gouvernement fédéral doit s'engager à travailler avec les provinces et les territoires pour élaborer un plan à cet égard afin que tous les travailleurs puissent rester à la maison tout en payant les factures s'ils sont malades. Personne ne devrait être obligé à faire un choix impossible.

[Français]

Nous savons que ce ne sont pas tous les employeurs qui seront en mesure de payer les congés de maladie, à cause de la crise actuelle. Nous devrions envisager d'étendre le système d'assurance-emploi et d'autres aides pour y parvenir à court terme. Le système d'assurance-emploi doit également être modifié, afin qu'il couvre tous les travailleurs et toutes les travailleuses. Nous ne pouvons pas forcer les gens à faire un choix impossible entre travailler en étant malades ou payer leur loyer.

• (1640)

[Traduction]

Enfin, pour retourner au travail, les parents ont besoin de savoir que leurs enfants sont entre bonnes mains. La crise actuelle montre à quel point les services de garde sont essentiels. L'économie ne peut fonctionner si les parents ne travaillent pas, et ils ne travaillent pas sans services de garde.

Nous avons constaté que, à bien des égards, ce sont les femmes qui subissent principalement les contrecoups de la pandémie. Elles sont plus susceptibles d'avoir perdu leur emploi au cours des deux derniers mois en raison de la COVID-19. Statistique Canada a publié son rapport de mars sur l'emploi, lequel montre que 6 emplois perdus sur 10 étaient occupés par une femme. En outre, les femmes travaillent dans des domaines à risque élevé, comme dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée et les épiceries.

[Français]

Sans services de garde, davantage de femmes seront contraintes de quitter le marché du travail. De nombreux centres de services de garde d'enfants sont en difficulté, et plusieurs ont été fermés. Certains ont perdu du financement essentiel. Sans un engagement fédéral en matière de services de garde, il sera très difficile pour les gens de retourner sur le marché du travail.



[Traduction]

Nous demandons au gouvernement fédéral de mettre en place une garantie de financement pour les garderies, afin que celles-ci puissent continuer à fonctionner et à employer du personnel et qu'elles puissent rouvrir leurs portes. Dans le cadre de la reprise, nous devons également mettre sur pied un programme universel de garderies accessibles. Nous savons que les répercussions de cette pandémie se sont fait sentir de façon particulièrement disproportionnée chez les femmes. Nous avons donc l'obligation de réagir en faisant des investissements dans les garderies, des investissements qui permettront aux femmes de participer au marché du travail et de s'assurer qu'il y a des services de garde disponibles pour que les parents puissent retourner au travail.

Je viens de parler de ce qu'il faut pour que les travailleurs retournent au travail. Encore une fois, je veux être clair. Les travailleurs veulent retourner au travail, mais pour ce faire, ils ont besoin de trois choses: ils doivent savoir que leur lieu de travail est sûr; ils doivent avoir accès à des congés de maladie payés; et ils doivent savoir que leurs enfants sont en sécurité et que des services de garde sont disponibles.

Certaines personnes vont sans aucun doute parler d'encourager le travail en supprimant des prestations comme la PCU. Le seul effet que cela aura, c'est de rendre les travailleurs désespérés, tellement désespérés qu'ils seront prêts à mettre leur vie en danger, tellement désespérés qu'ils seront prêts à accepter des bas salaires, sans avantages sociaux, des avantages comme des congés de maladie payés.

[Français]

Le paiement de la Prestation canadienne d'urgence de 2 000 \$ par mois équivaut à 12,50 \$ l'heure pour un travailleur à temps plein. C'est moins que le salaire minimum de la plupart des provinces. Si les travailleurs et les travailleuses gagnent moins que cela au travail, la solution consiste à augmenter les salaires, et non à diminuer ou à retirer la Prestation canadienne d'urgence.

[Traduction]

Nous devons rendre les lieux de travail sécuritaires, nous devons accorder des congés de maladie payés aux travailleurs et nous devons rendre les garderies accessibles.

Les Canadiens veulent retourner au travail. Assurons-nous que lorsqu'ils le feront, leur sécurité et leur santé seront assurées.

Merci.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Nous allons passer à l'honorable députée de Nunavut.

**Mme Mumilaaq Qaqqaq:** Merci, madame la présidente.

Je suis passionnée et forte, et je pense que cette passion et cette force m'ont été transmises en grande partie par ma famille, mais aussi par les électeurs que je représente.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais mentionner deux ou trois choses.

Je porte souvent ces boucles d'oreilles, fabriquées par une jeune femme du Nunavik, qui étudie en vue d'obtenir un diplôme et qui doit s'occuper de jeunes enfants. L'appui que je lui offre lui permet de poursuivre ses études. Mon bracelet en peau de phoque provient d'un événement organisé par Canadian Roots Exchange, qui a réuni des centaines de personnes, autochtones et non autochtones, de partout au pays. Je porte aussi un bracelet HopePact de la campagne

We Matter, qui fait la promotion du partage de messages positifs entre les jeunes. Les peuples autochtones font souvent face à des taux de violence et de suicide dévastateurs. Cette plateforme a pour but de véhiculer des messages positifs. En lien avec hier, je porte une robe rouge pour manifester mon appui et ma solidarité envers nos femmes et filles autochtones disparues et assassinées, FFADA, ainsi que pour promouvoir cette cause. Je porte des bottes en peau de phoque ou *kamik*, que vous ne voyez pas. Elles viennent d'Arviqiguaq. Ces symboles sont vraiment importants et, à mon avis, ils reflètent directement les défis auxquels nous sommes trop souvent confrontés en tant que peuples autochtones, mais aussi la beauté et la force qui en découlent.

Lorsque je me promène, et surtout ici à la Chambre des communes, j'aime à penser que je représente plus que ce que vous me voyez parfois défendre.

La COVID-19 et le fait de vivre cette pandémie ont largement contribué à mettre en lumière toutes les inégalités vécues dans la circonscription que je représente, partout au Nunavut et dans l'Inuit Nunangat, dans les collectivités qui comptent une majorité d'Autochtones. Cette pandémie fait ressortir des enjeux qui se posent souvent, surtout ici à la Chambre des communes, et dont nous savons qu'ils continuent d'être problématiques.

Ce qui est décourageant, c'est que beaucoup de problèmes auraient pu être évités si des mesures avaient été prises pour que les électeurs que je représente ne soient pas aussi frustrés, stressés ou effrayés. Il y a tellement de questions sans réponse, madame la présidente.

Nous vivons ces inégalités dans notre territoire depuis des décennies et cela fait longtemps que nous aurions dû agir. Quand je parle d'action, je parle de droits fondamentaux de la personne. Je parle des aspects fondamentaux que représente le fait d'être un être humain, de vivre dans ce pays et d'être Canadien. Je parle de l'accès à l'eau potable toute l'année. Je parle de la capacité de se nourrir et de nourrir sa famille. Je parle d'un endroit sûr où vivre. Je ne devrais pas avoir à parler de cela ici en 2020, en tant que représentante de tout un territoire. Si nous voulons réussir à sortir de cette pandémie, le gouvernement fédéral doit s'occuper davantage de ces droits fondamentaux de la personne dans la circonscription que je représente.

Ce qui est frustrant, c'est que du financement a été promis, mais qu'il n'a pas été versé au territoire. Des demandes ont été faites à trois reprises. Quelqu'un a demandé, lors d'une réunion du comité des finances, quand le territoire pourrait s'attendre à voir cet argent. J'ai également posé la question au comité dont je fais partie. Je pose la question pour la troisième fois, mais elle reste toujours sans réponse.

Heureusement, aucun cas positif n'a encore été confirmé chez nous. Un cas avait été signalé dans le territoire, à Pond Inlet, mais il s'est révélé être un faux positif. Pond Inlet fait déjà face à d'importants problèmes d'infrastructures liées à l'eau et à l'accès à une eau potable propre. Ces problèmes remontent à octobre, bien avant cette pandémie.

J'aimerais vraiment féliciter le gouvernement du Nunavut, le directeur de la santé publique et Pond Inlet d'avoir réagi aussi rapidement et d'avoir déjà mis un plan en place, ainsi que d'avoir utilisé les ressources et l'équipement limités dont ils disposent pour réagir aussi bien.

• (1645)

Comme je l'ai également mentionné... et j'espère que je n'aurai pas à le faire encore trop longtemps, mais je n'ai pas l'intention d'abandonner avant que ce soit réglé. Pour un grand nombre des électeurs que je représente, les nombreux Nunavummiut, principalement des Inuits, ainsi que dans l'ensemble de l'Inuit Nunangat, dans les quatre régions, le logement est un problème majeur. C'est le manque de logements, mais aussi les logements qui sont infestés de moisissures. Je reçois sans cesse des photos, et c'est absolument épouvantable de voir dans quelles conditions vivent ces personnes. Nous savons que le problème subsiste, et nombreux sont ceux à la Chambre des communes qui le reconnaissent.

Malheureusement, le dernier budget fédéral a fait en sorte que cette année, il y a encore moins de logements que les années précédentes. Les besoins étaient déjà criants, mais malgré cela on continue de nous enlever des choses.

Les taux de maladies respiratoires sont très élevés dans la circonscription que je représente. Le taux de tuberculose chez les Nunavummiut continue d'être 290 fois plus élevé que chez les non-Autochtones. Je crois que c'est encore pire au Nunavik. La tuberculose pose un problème dans tout l'Inuit Nunangat, et nous continuons de voir... Je ne sais même pas si je peux parler d'« effort raté », parce que je ne connais même pas le niveau d'effort déployé.

Le Nunavut ne dispose malheureusement que de sept ventilateurs. Pour ce qui est des questions de santé plus urgentes, celles qui pourraient nécessiter une intervention chirurgicale même mineure, un accouchement par exemple, la plupart du temps, les gens doivent quitter le territoire. Pouvez-vous imaginer donner naissance à votre premier enfant sans pouvoir être entourée de votre famille et de vos amis, parce que vous ne pouvez même pas accoucher dans la collectivité où vous vivez?

Les services de santé font cruellement défaut depuis longtemps. Nous avons besoin de plus de précisions sur la façon dont le gouvernement fédéral fera venir sur le territoire des fournitures clés, comme de l'équipement de protection individuelle, et sur le moment où il le fera. Je sais que les besoins sont pressants partout au pays, mais je vois aussi une occasion de lancer des initiatives nous permettant de travailler avec nos couturières. Nous pouvons promouvoir des initiatives qui contribuent au bien-être de la collectivité, à ce sentiment d'appartenance.

Nous attendons depuis des semaines des réponses critiques concernant des ressources et des services de la part de plusieurs ministres. Comme je l'ai déjà dit, les réponses concrètes se font toujours attendre. Bien souvent, les Nunavummiut et les Inuits sont forcés de s'adapter à une façon de penser ou de faire du Sud, alors que leur accès aux ressources et aux services est déjà très limité. Souvent, cela n'a même pas de sens pour eux, la culture de l'humilité en étant absente.

Comme je l'ai déjà mentionné, les évacuations médicales d'urgence et les problèmes de santé graves font en sorte que des personnes sont envoyées à l'extérieur du territoire. À l'heure actuelle, la circonscription que je représente est assujettie à l'une des politiques de voyage les plus restrictives, sinon la plus contraignante. Toutes les chirurgies qui peuvent être mises en attente le sont maintenant. Nous devons nous assurer que lorsque notre vie reprendra, selon la nouvelle normalité, il n'y aura pas d'arriérés de cas et nous n'aurons pas de personnes qui souffriront de maladies graves parce qu'elles ont dû attendre une chirurgie ou un suivi. Nous devons

nous assurer qu'il y a un plan pour les personnes qui ont survécu à cette pandémie.

Il y a beaucoup de temps d'attente pour obtenir les résultats des tests qui sont effectués. Heureusement, les électeurs de la circonscription que je représente sont très patients, parce que la situation est frustrante. Il y a déjà les logements dont j'ai parlé, qui sont surpeuplés, et le manque d'accès à la nourriture et à l'eau qui sont problématiques. Comment pouvons-nous demander aux Canadiens de se conformer à certaines règles alors que ces services et ces ressources ne sont même pas là au départ?

En temps normal, les Nunavummiut de certaines collectivités en particulier plus que d'autres, et notamment pendant la fonte printanière, sont aux prises avec un approvisionnement en eau potable défaillant à longueur d'année. C'est le moment où les avis d'ébullition de l'eau sont les plus nombreux. C'est le moment où les infrastructures font défaut en raison des conditions particulières qui prévalent dans le Nord.

• (1650)

Comment pouvons-nous demander aux membres d'une collectivité de s'assurer qu'ils se lavent constamment les mains et veiller à ce qu'ils désinfectent et gardent leur maison propre, alors qu'ils n'ont même pas les infrastructures nécessaires pour accéder à de l'eau potable?

J'ai également eu l'occasion de parler en comité du service Internet dans les collectivités que je représente, qui n'est pas très bon, pour dire les choses poliment. Je ne sais pas si je pourrais participer à un Parlement virtuel à partir de la circonscription que je représente. Je ne peux pas affirmer avec certitude que je pourrais le faire. Le volume de mégabits par seconde et ce genre de choses laissent grandement à désirer dans certaines collectivités.

Nous parlons bien souvent des répercussions individuelles. Ce dont nous ne parlons pas, ce sont des enjeux plus larges. En raison de la faiblesse de la bande passante, lorsque quelqu'un présente une demande d'identité ou de permis de conduire au gouvernement du Nunavut, la demande est envoyée ici à Ottawa et le document est renvoyé dans nos collectivités. Il y a des gens qui attendent des mois. Certains des électeurs que je représente communiquent avec moi parce qu'ils attendent parfois depuis plus d'un an une pièce d'identité.

Comment ces personnes auront-elles accès aux nombreuses choses qui dépendent de ces documents? Il y a tellement de choses pour lesquelles cette information est nécessaire. Ce n'est là qu'un aperçu de la réalité concernant un service aussi important, qui devrait être accessible, mais qui ne l'est pas. Par ailleurs, comment allons-nous pouvoir demander aux gens de travailler à partir de chez eux avec une aussi mauvaise connexion? Comment allons-nous pouvoir demander aux enfants qui fréquentent l'école d'accéder à des ressources en ligne? Voilà le genre de choses dont on ne tient pas pleinement compte, selon moi, surtout pour la circonscription que je représente. Même s'il semble s'agir d'un aspect secondaire, l'effet d'entraînement que cela suscite, compte tenu du lien qui existe avec tant d'autres enjeux dans ma circonscription, est bien présent, malheureusement.

Prenons l'accès aux services bancaires, en ligne ou non. Je fais affaire avec la même banque depuis un certain nombre d'années. Je n'ai accès à ses services que par téléphone, parce qu'il n'y a pas de succursale de cette banque dans la ville d'où je viens. La succursale la plus proche se trouve à 40 minutes en avion et le billet coûte environ 800 \$. Cela n'a aucun sens. L'accessibilité est essentielle, et il s'agit d'une lacune flagrante dans la circonscription que je représente.

Des annonces ont été faites, comme celle de 25 millions de dollars pour le programme Nutrition Nord, qui ne s'attaque pas du tout à la cause profonde de l'insécurité alimentaire dans ma circonscription. Il y a déjà tellement de problèmes qui se posent au sujet de ce programme. Lorsque vient s'ajouter à cela une pandémie, cela ne fait qu'aggraver davantage la situation pour la circonscription et les électeurs que je représente.

Comme je l'ai mentionné, le gouvernement du Nunavut attend toujours les 30,8 millions de dollars promis sur les 42 millions de dollars demandés. J'espère avoir une réponse bientôt. Je vais continuer d'exercer des pressions jusqu'à ce que cela se produise. Nous attendons toujours d'autres renseignements sur le soutien offert par les subventions territoriales et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, en lien direct avec l'aide que peuvent obtenir nos étudiants.

Il y a encore beaucoup de lacunes dans les prêts aux petites entreprises. La PCU est parfois inaccessible pour les électeurs que je représente. De nombreux bijoutiers-joailliers, sculpteurs, musiciens, artistes, artisans et beaucoup d'autres personnes sont laissés-pour-compte dans ma circonscription. C'est la même chose partout au pays. De nombreux artistes et artisans autochtones tombent entre les mailles du filet.

Cela étant dit, j'aimerais essayer de mettre les choses en perspective en faisant un parallèle avec la course. Si nous étions tous sur la ligne de départ et qu'on nous disait: « Faites un pas en avant si vous avez grandi dans un logement sécuritaire et confortable qui n'était pas surpeuplé. » Je ne bougerais pas. Si on nous disait « Faites un pas en avant si vous n'avez jamais été touché par le suicide. » Je ne bougerais pas. Si on nous disait « Faites un pas en avant si vous avez les moyens de nourrir votre famille. » Je serais toujours à la même place, alors que les autres coureurs seraient déjà bien en avance sur moi.

C'est de cet écart dont je veux parler. C'est cet écart que nous devons combler.

• (1655)

Aidez-moi à placer mes électeurs sur un pied d'égalité pour qu'ils puissent jouir dans la vie des mêmes occasions que tous les autres Canadiens.

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** L'honorable députée de Vancouver Granville a la parole.

**L'hon. Jody Wilson-Raybould:** Madame la présidente, *gilakas'la*. Je tiens à reconnaître le territoire traditionnel du peuple algonquin.

Notre nation et le monde, nos façons d'être, en fait notre humanité, sont mis à l'épreuve dans le cadre de cette intervention à la COVID-19. Nous vivons depuis quelque temps dans des circonstances sans précédent, et notre intervention aura de profondes répercussions au cours des années à venir. Je pense que nous comprenons tous la gravité de la responsabilité que nous avons à la Chambre de

faire les choses correctement. Nous sommes de tout cœur avec les personnes qui souffrent de ce virus. Nous reconnaissons les sacrifices que font les gens pour protéger ceux qui risquent le plus de succomber à cette maladie. Nous ne pensons plus à ce que nous pouvons faire pour nous-mêmes, mais à ce que nous pouvons faire pour autrui.

Nous nous devons également de féliciter le gouvernement qui, avec le soutien de ses fonctionnaires, a pris des mesures sans précédent pour établir de nombreux programmes de secours d'urgence, de la PCU au CUEC, en passant par les programmes de santé mentale et bien d'autres. Les programmes d'urgence aident beaucoup, et avec l'aide de la Chambre, le gouvernement a créé de nouveaux programmes conçus en fonction des besoins.

Cela dit, nous nous heurtons encore à des problèmes. Le bureau de ma circonscription, comme ceux de tous les députés, a reçu des appels de beaucoup de gens, y compris des aînés, qui ont encore du mal à joindre les deux bouts et qui ont besoin de l'aide du gouvernement. Les petites entreprises ont de la difficulté à satisfaire aux critères du CUEC, et il y a des problèmes au sujet des loyers et de ce qui constitue un revenu viable.

De plus, après deux mois de mesures extrêmes de distanciation sociale, les résidents de Vancouver Granville, comme tous les Canadiens, souhaitent un retour à la normale. En attendant le vaccin, nous essayons d'imaginer ce que sera la vie pendant la transition entre l'intervention d'urgence et la nouvelle normalité. Nous envisageons le commencement de la fin, si l'on peut dire.

De toute évidence, la distanciation physique et une bonne hygiène sont des habitudes que nous avons acquises en vivant avec la COVID-19. Dans certains cas, il faudra les institutionnaliser, surtout dans les milieux de vie collective. Dans le cas des établissements de soins de longue durée, le gouvernement devrait établir des normes nationales que les provinces devront respecter pour obtenir une partie du soutien financier destiné aux aînés. De plus, il faudrait normaliser la rémunération, les avantages sociaux et les horaires des préposés aux services de soutien à la personne.

Pour ce qui est du moment et du degré d'élimination des restrictions, nous devons évidemment continuer de nous laisser guider par la science et par nos experts en santé. Ne faisons pas les erreurs commises par certains autres gouvernements. Nous ne sauverons pas les emplois et l'économie en sacrifiant des vies.

Comme la pandémie a évolué différemment dans les régions du Canada à cause de sa diversité géographique et politique, il ne sera pas nécessaire que les provinces et les territoires établissent des plans identiques pour rouvrir leurs économies. Toutefois, au sein de notre système de fédéralisme coopératif, le gouvernement fédéral pourra en assumer la coordination. Nous sommes tous reliés les uns aux autres, et notre Constitution protège le droit à la mobilité. Il nous faut encore des tests et des modes de suivi plus efficaces pour tout le pays. Au fur et à mesure que le suivi électronique et la recherche des contacts se généraliseront, nous devons tenir compte des droits à la protection de la vie privée et de la façon dont nous utilisons les données. Il faudra probablement réglementer ces choses.

Il y a beaucoup d'éléments à considérer dans la planification de notre stratégie économique post-COVID. En vertu de la nouvelle norme, et même après la levée des restrictions, il est peu probable que les gens recommencent simplement à vivre comme avant, du moins pas avant que l'on ne trouve un vaccin. Même si, en étant optimistes, l'économie redémarre à 90 %, les circonstances ne seront plus les mêmes. La pandémie a produit des répercussions financières à plus long terme. On prévoit que le ratio de la dette fédérale au PIB sera de 48,4 % en 2020-2021. Notre économie survivra, mais ce n'est certainement pas idéal, surtout si l'on tient compte de la dette des provinces, des municipalités et des communautés autochtones. Nous devons établir des outils fiscaux pour appuyer les gouvernements provinciaux et autres au-delà des mécanismes actuels de transfert et de stabilisation.

D'autres mesures fiscales pourraient être nécessaires. Certains proposent d'augmenter la TPS. Une chose est certaine: le niveau actuel des dépenses ne nous soutiendra pas pendant cette période de transition.

En outre, certaines personnes suggèrent de nouvelles façons d'aider les Canadiens, comme l'établissement d'un revenu de subsistance garanti, et d'autres pays envisagent aussi de le faire.

• (1700)

Il est certain que toutes les entreprises ne survivront pas, malgré les mesures d'urgence. Nous devons choisir les industries et les entreprises auxquelles fournir un soutien supplémentaire et dans quelles circonstances nous l'accorderons. Nous devrions fournir des produits et des services essentiels et si nous intervenons, ce devrait être principalement au moyen de placements à échéance non déterminée.

J'espère que le ministre des Finances déposera bientôt le budget de 2020. Nous avons besoin de projections pour discuter de notre plan.

Tous les jours, à Vancouver et ailleurs, je le sais, nous faisons du vacarme à 19 heures pour manifester notre soutien aux travailleurs de première ligne. Quand j'entends ce bruit, je ne peux m'empêcher de penser à la valorisation et à la rémunération de leur travail. Nous les remercions parce que nous dépendons d'eux, mais cette gratitude ne se reflète pas dans leurs salaires. Il faut vraiment que notre société applique un système de valeurs différent pour récompenser le travail accompli. Il est grand temps d'y réfléchir et d'agir.

Oui, nous appuyons tous la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie, mais cette pandémie nous a montré que notre aide devrait viser avant tout la classe ouvrière et les personnes les plus vulnérables. On juge les sociétés en fonction de la façon dont elles traitent leurs membres les plus vulnérables. Si les membres de notre société s'entraidaient vraiment, si nous offrions d'excellents soins de santé à tous, surtout aux aînés et aux personnes les plus vulnérables, des soins de santé qui leur procureraient la sécurité, les soins et l'attention qu'ils méritent chaque jour, ces personnes n'auraient probablement pas autant souffert pendant cette crise. Si nous ne reconnaissons pas cela maintenant, quand le reconnaitrons-nous? Si nous pouvons aider ces gens pendant une pandémie, pourquoi ne pas les aider de façon permanente?

Heureusement, et sans oublier la victime de la baie Alert, dans ma nation, il n'y a pas eu d'éclosion importante de COVID dans les communautés autochtones du Canada, mais cela pourrait changer. Nous devons demeurer vigilants et soutenir les communautés au-

tochtones qui prennent des mesures pour protéger leurs membres de la COVID-19. Nous devons affirmer leur droit inhérent de le faire.

L'isolement cause aussi de plus en plus de troubles de santé mentale, surtout dans les communautés éloignées. La pandémie ne fait que souligner la nécessité d'une véritable réconciliation et d'un cadre de reconnaissance des droits afin que nous puissions nous attaquer adéquatement au surpeuplement, au manque d'infrastructures et à la pauvreté et que nous parvenions à favoriser une bonne gouvernance.

En élaborant notre plan socioéconomique post-pandémie, il faut que nous visions aussi à relancer l'économie, comme le font certains pays exemplaires comme l'Allemagne. Le premier ministre dit souvent que l'environnement et l'économie vont de pair. La vérité, et ce que ce virus nous démontre, c'est que l'environnement, dont nous faisons tous partie, oriente l'économie, et il continuera de le faire de façon plus spectaculaire avec la hausse des températures climatiques.

Les photos des dauphins qui s'ébattaient dans les canaux de Venise sont peut-être prématurées, mais la planète semble guérir. Cela ne veut pas dire que nous ne devrions pas relancer l'économie, bien au contraire. Cela nous amène cependant à réfléchir au type d'économie que nous allons relancer. Cela nous amène aussi à réfléchir à la façon dont nous mesurons le bien-être et le succès des membres de notre société. Ils ne dépendent pas uniquement de la croissance du PIB.

On fonde toujours la mesure du niveau de vie d'un pays sur son PIB par habitant. Apparemment, plus le pourcentage par habitant est élevé, meilleur est le niveau de vie de la population. Cependant, comme je l'ai lu dans un article publié récemment, les résultats du PIB mesurent très mal le bien-être social d'une population. En tant qu'outil économique, il ne fait que poser des hypothèses sur le niveau de vie de base, qui varie d'une nation à une autre sur le plan socioéconomique. De plus, un niveau de vie élevé ne reflète pas nécessairement le niveau de bien-être des membres de la société. Il faut que nous repensons tout cela.

En examinant cette crise sous l'angle des relations internationales, nous constatons qu'elle survient à un moment où la démocratie subit des pressions, où l'ordre fondé sur des règlements internationaux est remis en question et où le pouvoir change complètement. À bien des égards, la COVID-19 crée une véritable tempête internationale. Lorsque le vaccin sera enfin disponible, le Canada pourra faire preuve de leadership et insister pour qu'il soit mis à la disposition des populations qui en ont le plus besoin.

Dans nos fonctions de députés à la Chambre, nous avons beaucoup à faire. Je suis convaincue qu'en travaillant ensemble, nous accomplirons de grandes choses dans le cadre de notre intervention à cette pandémie. Nous agissons avec bienveillance et compassion. Comme le dit toujours Bonnie Henry, notre extraordinaire administratrice de la santé publique en Colombie-Britannique, restez calmes, soyez compatissants et tenez-vous en sécurité.

*Gilakas'la.*

• (1705)

**La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès):** Merci beaucoup. Merci beaucoup à tous de votre collaboration, et merci à nos interprètes.

Notre prochaine réunion aura lieu demain à midi. La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>